Livret de l'étudiant

2026 / 2027

académie libanaise des beaux-arts
université de balamand

Livret de l'étudiant

2026 / 2027

Académie Libanaise des Beaux-Arts, Université de Balamand
+961 1 502 370/1 - publication@alba.edu.lb
©septembre 2026 ALBA

alba
académie libanaise des beaux-arts
université de balamand

Ce livret d'accueil a pour objectif de vous guider dans votre parcours universitaire en répondant aux questions que vous vous posez.

Il commence par vous proposer un aperçu exhaustif de tous les services communs mis à votre disposition par l'Académie, vous renseigne sur les principes généraux de l'enseignement à l'ALBA, ainsi que sur le règlement intérieur, mais aussi sur les règles de vie à respecter au sein de l'établissement, afin que votre intégration se passe le mieux possible.

Ensuite, dans la partie de ce livret dédiée à votre École, vous trouverez l'ensemble des règlements et des échéances spécifiques à la formation que vous allez suivre.

Nous vous demandons par conséquent de lire attentivement ces documents : vous deviendrez ainsi de vrais « ALBAyotes ».

Bonne lecture et bienvenue au sein de l'ALBA.

SOMMAIRE

Mot du président de l'Université de Balamand 10
Mot du doyen de l'ALBA 12
Le conseil de l'ALBA 15
Adresses et contacts 16
Les grandes figures de l'ALBA 18
L'ALBA en quelques dates 22
Principes généraux d'enseignement 23
Le système des crédits 23
Tronc commun 24
Règlement interne 24
Secrétariat général 24
Règlement académique 25
1. Conditions d'admission 25
1.1 Admission en licence 25
1.2 Admission en master 26
1.3 Transfert 26
2. Inscriptions 26
2.1 Langues d'enseignement 26
2.2 Durée maximale des études 26
2.3 Charge de cours 26
2.4 Pré et co-requis 27
2.5 Matières requises par l'Académie 27
2.6 Conseil pédagogique 27
2.7 Classification en année 27
2.8 Inscription en projet de fin de cycle 27
3. Évaluation académique 27
3.1 Systèmes de notation 27
3.2 Réussite des cours 28
3.3 Abandon de cours 29
3.4 Moyennes 29
3.5 Rattrapage 29
3.6 Surveillance académique 29
4. Conditions d'obtention des diplômes 30
4.1 Licence 30
4.2 Master 30
4.3 Mentions 30
5. Règles de vie académique 31
5.1 Respect mutuel 31
5.2 Présence et absences 31
5.3 Évaluation de l'enseignement par l'étudiant (EEE) 31
5.4 Politique sur le Plagiat et l'usage de l'intelligence artificielle 32
5.5 Fraude 32
5.6 Propriété intellectuelle 33
6. Règles de vie 33
6.1 Travaux pratiques 33
6.2 Locaux 33
6.3 Tenue vestimentaire 33
6.4 Mesures disciplinaires à l'encontre des étudiants 33
6.5 Cadre déontologique des relations institutionnelles, des communications numériques et des procédures disciplinaires 34
6.6 Représentation des étudiants 36
6.7 Aides financières et bourses 36
Politique des partenariats 39
Principes 39
Semestre d'échange à l'étranger 40
Écoles partenaires de l'ALBA 40
Service à disposition 42
Centre de documentation et bibliothèque 42
Vidéothèque 42
Internet et E-mail 42
Réseaux sociaux 42
Cafétéria 43
Ciné-club 43
Clubs de sport 43
Club de musique 43
Sustainable Club 43
Adventure Club 43
Amicale des anciens 44
Les éditions de l'ALBA 46
École d'architecture 60

Section conservation et restauration du patrimoine **80**
Institut d'urbanisme **90**
École des arts décoratifs **110**
Section architecture d'intérieur **114**
Section design **130**
Section arts graphiques et publicité **148**
École de mode **178**
École des arts visuels / School of Visual Arts **188**
École de cinéma et de réalisation audiovisuelle **206**
Academic Rules and Regulations **224**
1. Admission Criteria 224
1.1 Undergraduate Admissions 224
1.2 Graduate Admissions 224
1.3 Transfer 226
2. Registration 226
2.1 Languages of Instruction 226
2.2 Maximum Duration of Studies 226
2.3 Credit Load 226
2.4 Pre-and Corequisites 226
2.5 Academy Requirements 226
2.6 Academic Advising 226
2.7 Student Classification 227
2.8 Registration for the Capstone Project 227
3. Academic Evaluation 227
3.1 Grading System 227
3.2 Passing Grades 227
3.3 Dropping a Course 228
3.4 Make up exams 229
3.5 Averages 229
3.6 Probation 229
4. Graduation Requirements 230
4.1 Licence 230
4.2 Master 230
4.3 Graduating with honor 230
5. Academic Life 231
5.1 Mutual Respect 231
5.2 Attendance 231
5.3 Student Course Evaluations (EEE) 231
5.4 Cheating 231
5.5 Plagiarism and Artificial Intelligence 232
5.6 Intellectual Property Right 232
6. Student Life 232
6.1 Practical Work 232
6.2 Premises 233
6.3 Dress Code 233
6.4 Disciplinary Mesures 233
6.5 Financial Assistance and Scholarships 233
6.6 Announcements 235
6.7 Student Committee and Class Representatives 235
Partnership Agreements **236**
Guidelines 236
ALBA's Partner Schools 237
Services Available **238**
Documentation center and Library 238
Video Library 239
Internet and E-mail 239
Social Networking 239
Cafeteria 239
Parking 239
Film-Club 239
Sports Clubs 239
Music Club 239
Sustainable Club 240
Adventure Club 240
ALBA's Events and Traditions include 240
Alumni Association **240**
Optionnels Libres **243**
Centre de Recherche et de Création **247**

ELIAS L. WARRAK
PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ DE BALAMAND

Chers étudiants,

Bienvenue à l'Académie Libanaise des Beaux-Arts.

Créée en 1937 et rattachée en 1988 à l'Université de Balamand, l'ALBA représente le noyau de l'Université. Proactive et engagée, elle s'est donné une vision unique qui sert de toile de fond dans l'orientation de ses programmes à toutes ses écoles et formations.

Avec les programmes offerts ainsi que le corps enseignant de l'Académie, l'ALBA investit dans l'excellence académique de ses formations multidisciplinaires, la recherche de qualité, la créativité et l'innovation, et les échanges internationaux.

La qualité de votre expérience universitaire est au cœur de ses préoccupations. Par l'engagement affectif de tous ses personnels, l'ALBA nourrit de ses efforts une seule mission : faire en sorte que vos années d'études à l'Académie contribuent à votre développement personnel et professionnel.

Merci de faire confiance à l'ALBA.



FADLALLAH DAGHER
DOYEN DE L'ALBA



Fadlallah Dagher

Chers étudiants,

Bienvenue à l'ALBA (Université de Balamand) pour l'année académique 2026-2027.
Vous avez choisi l'université qui vous propose l'ensemble le plus diversifié et le plus complet de formation aux métiers de l'Art. L'Académie Libanaise des Beaux-Arts est l'environnement optimal pour répondre à vos aspirations académiques et professionnelles. Nous vous encouragerons à être curieux, à aller à la rencontre des autres et à étoffer la formation que vous avez choisie par des connaissances transversales et complémentaires.

L'ALBA se veut un lieu de questionnement, de mixité et d'échanges interdisciplinaires. A chaque fin d'année, des jurys mixtes groupant professionnels et personnels académiques témoignent de l'excellence de notre formation et du travail de nos étudiant.es. Cette excellence, nous la devons à l'engagement passionné et à l'exigence de notre corps enseignant. Nous la devons aussi à notre ouverture sur le monde, et à nos partenaires académiques autour de la Méditerranée, en Europe et au-delà.

Notre pays et le monde sont en pleine tourmente. Au-delà des enjeux politiques et économiques, au-delà des guerres sans issue et des déplacements de populations, le réchauffement climatique transforme notre planète et nous impose d'en repenser fondamentalement notre mode d'occupation. En parallèle, la course à l'intelligence artificielle (IA) pose des questions fondamentales d'ordre existentiel et éthique. A l'ALBA, nous misons sur la culture et la pensée critique, et vous encouragerons à assumer pleinement votre rôle de citoyen au service de la communauté pour faire face aux défis sociétaux, à la violence et à l'obscurantisme. L'ouverture intellectuelle, la polyvalence et la complémentarité sont des outils essentiels pour naviguer le monde d'aujourd'hui et préparer celui de demain.

En plus d'une remise en question continue de la pertinence des enseignements prodigués, nous initions de nouveaux programmes d'études qui répondent à un besoin réel. L'ALBA inaugure ainsi cette année sa formation en Conservation du Patrimoine en partenariat avec l'Institut National du Patrimoine (INP, France).

« L'optimisme est une stratégie pour initier un futur meilleur » (Noam Chomsky).Travaillons ensemble à le stimuler pour mieux nous épanouir, avec détermination, avec passion et enthousiasme et, surtout, dans la joie.

LE CONSEIL DE L'ALBA

Dr. Elias L. Warrak
Président de l'Université de Balamand

Pr. Fadlallah Dagher
Doyen de l'ALBA

Dr. May El Koussa
Doyenne Assistante aux Affaires Académiques

Dr. Ricardo Mbarkho
Directeur de la recherche

M. Joseph Haddad
Directeur de l'ALBA - Campus de Balamand

M. Hussein Nakhal
Directeur de l'École des arts visuels

Dr. Gaby Issa-El-Khoury, PhD, OLY
Directeur de l'École d'architecture

Mme Marie-Josée Rizkallah
Directrice de la section conservation et restauration du patrimoine

Mme Janine Akl
Directrice de l'École des arts décoratifs, et de la section architecture d'intérieur

M. Zareh Sarabian
Directeur de la section design de l'École des arts décoratifs

Dr. Danielle Davie
Doyenne Assistante aux Affaires Administratives
Directrice de l'École de cinéma et de réalisation audiovisuelle

Mme. Odile Riachi
Directrice de la section arts graphiques et publicité de l'École des arts décoratifs

M. Ziad Akl
Directeur honoraire de l'Institut d'urbanisme

M. Eric Ritter
Directeur de l'École de mode

M. Tony Chakar
Représentant des enseignants de l'ALBA

Mme. Kareen Andraous
Représentante des enseignants de l'ALBA

M. Antoine Khairallah
Représentant des enseignants de l'ALBA - Campus de Balamand

ADRESSES ET CONTACTS

DIRECTION

M. Fadlallah Dagher
Doyen
Ext. 7310 - doyen@alba.edu.lb

Mme Grace Hatem
Assistante du doyen
Ext. 7311 - ghatem@alba.edu.lb

Mme Micheline Antakly
Assistante au bureau du doyen
Ext. 7312 - mantakly@alba.edu.lb

Mme Aline Nassif
Chargée des ressources humaines
Ext. 7320 - anassif@alba.edu.lb

DIRECTION DES ÉTUDES

Dr. May el Koussa
Doyenne Assistante aux Affaires Académiques
Ext. 7313 - mkoussa@alba.edu.lb -
dde@alba.edu.lb

DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES

Dr. Danielle Davie
Doyenne Assistante aux Affaires Administratives
Ext. 7440 - daa@alba.edu.lb

ALBA KOURA

M. Joseph Haddad
Directeur de l'ALBA - Campus du Koura
00961 6 93 02 50 - Ext. 2755
Joseph.Haddad@balamand.edu.lb

DIRECTION DE LA RECHERCHE

Dr. Ricardo Mbarkho
Directeur de la Recherche
ricardombarkho@alba.edu.lb - ddlr@alba.edu.lb

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Mme Danièle Arab
Secrétaire générale
Ext. 7380 - DirectionSG@alba.edu.lb

Mme Ghada Mouawad
Assistante au secrétariat
Ext. 7381 - gmouawad@alba.edu.lb

Mme Randa Sadek
Assistante au secrétariat
Ext. 7382 - rsadek@alba.edu.lb

GESTION DES DONNÉES ET DES LOGICIELS

Mme Amira Eid
Chef du département
Ext. 7345 - aeid@alba.edu.lb

COMPTABILITÉ

Mme Mona Mrad
Assistant to the comptroller
Ext. 7331 - mona.mrad@alba.edu.lb

Mme Jana Mrad
Comptable senior
Ext. 7332 - jmrad@alba.edu.lb

Mme Sylvie Moukarzel
Comptable
Ext. 7333 - Sylvie.Moukarzel@alba.edu.lb

Mme Katia Ghorayeb
Comptable
Ext. 7334 - kghorayeb@alba.edu.lb

ADMISSIONS

Mme Mira Azar
Senior admission officer
Ext. 7460 - admissions@alba.edu.lb

AIDE FINANCIÈRE

Mme Andy Zamer
Financial aid officer
Ext 5172 - andy.zamer@balamand.edu.lb
aide.financiere@alba.edu.lb

AFFAIRES ESTUDIANTINES

Mme Wadad Khayat
Coordinatrice
Ext. 7328 - wkhayat@alba.edu.lb

RELATIONS INTERNATIONALES

Mme Paula Mitri Samaha
Chargée des relations internationales
Ext. 7436 - Relations.internationales@alba.edu.lb

CENTRE DE RECHERCHE ET DE CRÉATION

Dr. Ricardo Mbarkho
Directeur
ricardombarkho@alba.edu.lb - crc@alba.edu.lb

BIBLIOTHÈQUE – CENTRE DE DOCUMENTATION

Mme Nada Habr
Documentaliste
Ext. 7350 - nhabr@alba.edu.lb

ARCHIVES ET COLLECTIONS

Mme Lina Fakhoury Soued
Responsable du département
Ext. 7370 - lfakhoury@alba.edu.lb

Mme Christine Zachariou
Archives et collections
Ext. 7372 - czalba2@alba.edu.lb

Mme Nicole Seif
Archiviste
Ext. 7371 - nseif@alba.edu.lb

COMMUNICATION

M. Ronnie Richa
Directeur
Ext. 7325 - communication@alba.edu.lb

Mme Nivine Yakzan
Graphiste
Ext. 7327 - nyakzan@alba.edu.lb

Mme Carole Khalil
Responsable de la production
Ext. 7326 - ckhalil@alba.edu.lb

Mme. Stephanie Terzian
Responsable de l'orientation
Ext. 7061 - Stephanie.Terzian@alba.edu.lb

ACHATS ET RÉNOVATION / MAINTENANCE

M. Antoine Younes
Campus excutive leader
operations & facilities developement
Ext. 7300 - ayounes@balamand.edu.lb

Mme Clémence Richa
Gestionnaire de stock
Ext. 7301 - clemence.aoun@alba.edu.lb

INFORMATIQUE

M. Tarek Tahtouh
Chef du département informatique
Ext. 7340 - tarek.t@alba.edu.lb

M. Elie Bou Issa
Assistant
Ext. 7341 - eabouissa@alba.edu.lb

M. Elio Abi Nader
Assistant
Ext. 7342 - elio.abinader@alba.edu.lb

M. Elie Chkayban
Assistant
Ext. 7343 - Elie.Chkayban@alba.edu.lb

SERVICES GÉNÉRAUX

Mme Hoda Massoud
Chargée de l'accueil
Ext. 0 - hmassoud@alba.edu.lb

Cafétéria
Ext. 7475

CAMPUS DEKOUANEH

Tel. 00 961 1 50 23 70
00 961 1 50 23 71
00 961 1 48 92 07
00 961 1 48 92 09

B.P. 55251, Beyrouth - Liban

www.ALBA.edu.lb

CAMPUS DE KOURA

Tel. 00 961 6 93 02 50
00 961 3 33 86 79
00 961 3 33 56 83

B.P. 100, Tripoli - Liban

www.balamand.edu.lb

LES GRANDES FIGURES DE L'ALBA

Alexis Boutros a longtemps rêvé de créer une institution qui donnerait à la jeunesse libanaise la possibilité d'épanouir ses dons artistiques. Sa volonté inébranlable est le point de départ de l'aventure, née en 1937 sous le nom d'Association des Musiciens Amateurs (AMA) et qui s'est développée par la suite pour devenir l'Académie Libanaise des Beaux-Arts, première Institution nationale pour l'Enseignement supérieur au Liban.

Passionné par la musique, excellent violoncelliste lui-même, cet ingénieur efficace et ambitieux met sur pied un orchestre et une chorale composés d'amateurs, dont il est le chef d'orchestre : cet ensemble se produira au Liban et dans les pays voisins, acclamé par un public sans cesse plus nombreux et enthousiaste. Sur sa lancée, Alexis Boutros élargit encore le champ de ses ambitions et, en 1943, au moment où le Liban cherche à unir tous ses fils sous une même bannière afin d'obtenir puis de sceller son indépendance, il fonde une École d'art qui regroupe l'École de musique, l'École d'architecture et l'École de peinture, dont il estime qu'elle peut et doit jouer un rôle très important, et devenir l'un des creusets de l'unité nationale. Pour Alexis Boutros, il s'agit « d'une révolution culturelle qui a montré aux Libanais leurs responsabilités et leurs possibilités… ». L'ALBA est née : dès 1944, elle est reconnue d'utilité publique, ses diplômes sont décernés par le ministère de l'Éducation Nationale. Alexis Boutros dirigera l'ALBA jusqu'à sa mort, en décembre 1979. Ce visionnaire, dont la ténacité et l'intelligence ne peuvent qu'être reconnues, a sans aucun doute été pris pour exemple par l'État libanais, qui a lancé depuis les années 50, le grand chantier de l'édification de l'Université Libanaise.

Alexis Boutros





Georges Haddad

Après la mort d'Alexis Boutros en 1979, c'est Georges Haddad, son bras droit et fidèle second durant de longues années, qui reprend le flambeau. Pendant 30 ans et jusqu'à sa mort en décembre 2009, Georges Haddad dirige l'ALBA et lui consacre sa vie. Sous sa houlette, l'ALBA développe et accueille en son sein de nouvelles écoles, sections et instituts. L'École des arts décoratifs, née en 1955, se subdivise au départ en deux sections : architecture d'intérieur et arts graphiques et publicité. La section design produit voit le jour en 1999, elle devient la section design en 2013. La section publicité et arts graphiques se subdivise en animation 2D / 3D, illustration et bande dessinée, graphisme multimédia, publicité et arts graphiques, photographie. En 1986, l'École de peinture réforme ses programmes et prend le nom d'École des arts plastiques avant de devenir l'École des arts visuels en 2011. L'École de cinéma et de réalisation audiovisuelle voit le jour en 1987, une section télévision y est créée en 2015. L'Institut d'urbanisme est né en 1994, il propose au départ une formation post-diplôme, puis une licence en architecture du paysage à partir de 2013, ainsi qu'un master en design urbain. En 2016, naît l'École de mode.

De 1979 à 1990, Georges Haddad fait l'impossible pour ne jamais fermer l'ALBA, en dépit de la situation très difficile qui prévaut dans le pays. Les cours se donnent dans les sous-sols du bâtiment de Sin El Fil, les ateliers sont souvent relocalisés aux domiciles des enseignants… Les corrections s'effectuent dans des conditions improbables, à la lueur des bougies à cause des pannes de courant.

En 1988, l'ALBA devient la principale faculté fondatrice de l'Université de Balamand. Une section de l'ALBA ouvre ses portes sur le campus du Nord, on y enseigne l'architecture, l'architecture d'intérieur, la publicité et les arts graphiques.

L'amour de Georges Haddad pour la musique en général et pour l'opéra en particulier le conduit à proposer, avec Jacquie Dardaud-Achkar, un exercice pédagogique très novateur aux étudiants de 2ème année de l'École des Arts Décoratifs. Pendant plus de trente ans, chaque année, ils montent un spectacle qui les conduit à se produire, de théâtre en théâtre, jusque dans les lieux les plus prestigieux du patrimoine libanais comme le temple de Bacchus à Baalbek ou le Palais des Émirs de Beiteddine. Georges Haddad a également beaucoup contribué à l'élargissement des relations de l'ALBA avec des partenaires internationaux prestigieux. Sous sa direction, de nombreuses conventions entre l'ALBA

et des institutions de Beaux-Arts à l'étranger sont signées, instaurant des partenariats diversifiés et riches, et contribuant ainsi à la renommée internationale de l'Académie et à son rayonnement local.
André Bekhazi, doyen de janvier 2010 à septembre 2022, préside aux destinées de l'ALBA.
André Bekhazi connaît bien l'institution qu'il dirige, puisqu'il y a été lui-même étudiant puis enseignant à l'École d'architecture de l'ALBA.
Il crée sa propre agence en 1972, et réalise plus d'une centaine de projets de nature différente (habitations, écoles, églises, clubs sportifs et hôpitaux) au Liban et à l'étranger. Il a présidé l'amicale des anciens de l'ALBA de 2001 à 2010 ainsi que la section des architectes de l'Ordre des ingénieurs et architectes de Beyrouth de 2001 à 2003, Ordre dont il a été également membre du conseil pour la même période. Il est membre de la DGU (Direction Générale de l'Urbanisme) depuis 2011 et préside l'UMAR (Union des architectes de la Méditerranée) en 2012. Sous son règne, l'ALBA connaît un nouveau départ avec la création de nouveaux départements tels la Direction des études et le département d'aide sociale, et la construction d'un nouveau bâtiment qui donne à chaque école son espace. À sa demande, les cursus sont constamment révisés pour s'adapter aux modes d'enseignement contemporains.

Fadlallah Dagher prend ses fonctions de doyen de l'ALBA-Université de Balamand en septembre 2022.
Diplômé de l'ALBA en 1985, il fonde Dagher Hanna & Partners Architects (www.architecturedhp.com). Son œuvre comprend des projets contemporains d'échelles diverses ou des projets de conservation et de restauration du patrimoine.
Suite au 4 Août 2020, il initie avec des collègues activistes la Beirut Heritage Initiative (www.beirutheritageinitiative.com), un des acteurs majeurs dans la reconstruction des quartiers dévastés.
Membre de l'APSAD, il milite depuis 30 ans pour la préservation du patrimoine, notamment comme conseiller au ministère de la Culture entre 1994 et 2016, où il collabore à la rédaction du projet de loi pour la protection du patrimoine (en discussion au Parlement). Il enseigne l'architecture à l'ALBA et à l'AUB, et contribue à de nombreuses publications spécialisées. En 1987, Il illustre « L'Histoire Illustrée du Liban » (N. De Freige et M. Saad, Larousse, 1987; Hachette Antoine, 2021)..



André Bekhazi

L'ALBA EN QUELQUES DATES

Fondée en 1937 par Alexis Boutros, l'Académie Libanaise des Beaux-Arts – ALBA est la première Institution nationale pour l'Enseignement supérieur au Liban. Aux côtés de la peinture, de l'architecture et de la musique, on y enseignait également les sciences politiques et économiques, le droit et les lettres. Depuis 1959, l'ALBA se consacre exclusivement à l'enseignement des Beaux-Arts.

1937 Un groupe de musiciens, présidé par Alexis Boutros, fonde l'Association des Musiciens Amateurs (A.M.A.), placée sous l'égide du ministère de l'Éducation Nationale.

1943 L'A.M.A. devient l'« Académie Libanaise des Beaux-Arts », qui comprend une École de musique, une École d'architecture et une École de peinture.

1944 L'ALBA est reconnue d'utilité publique par l'État et ses diplômes sont signés par le ministère de l'Éducation Nationale.

1955 Création de l'École des arts décoratifs, section architecture d'intérieur.

1975 Création de la section d'arts graphiques et publicité au sein de l'École des arts décoratifs.

1987 Création de l'École de cinéma et de réalisation audiovisuelle.

1988 L'ALBA est affiliée à l'Université de Balamand.

1994 Création de l'Institut d'urbanisme.

1999 Création de l'option design de produits au sein de l'École des arts décoratifs.

2004 Transposition des études en unités de valeur selon le système « E.C.T.S. » (European Credit Transfer System) et en accord avec la réforme dite du « L.M.D. » (Licence / Maîtrise / Doctorat).

2007 Majal, observatoire académique de la construction et de la reconstruction, s'établit au sein de l'Institut d'urbanisme. Il deviendra plus tard l'observatoire académique urbain.

2011 L'École des arts plastiques et des arts appliqués prend le nom d'École des arts visuels.

2013 Création de la section design.

2013 Création de la licence en architecture du paysage au sein de l'Institut d'urbanisme.

2015 Création de la section télévision au sein de l'École de cinéma et de réalisation audiovisuelle.

2016 Création du master en design urbain.

2016 Création de l'École de mode

2023 Création du Centre de recherche et de création

2025 Création de la Licence en Conservation du Patrimoine en partenariat avec l'INP.

PRINCIPES GÉNÉRAUX D'ENSEIGNEMENT

L'Alba dispense une formation artistique pluridisciplinaire placée sous le signe de la polyvalence, de la créativité, de l'accompagnement personnalisé, du travail sur projets et de l'excellence.

Les cursus de l'Alba misent sur une approche polyvalente des langages artistiques, pour permettre aux étudiants de maîtriser tous les outils qui nourrissent leur créativité. Preuve de cette exigence : de nombreux diplômés de l'Alba, devenus précurseurs dans leur discipline, représentent aujourd'hui le Liban lors de manifestations internationales et voient leurs œuvres primées.

Dans toutes les Écoles de l'Alba, des classes à dimension humaine garantissent à chaque étudiant un accompagnement personnalisé de la part des enseignants.

Les enseignements sont assurés par des professionnels reconnus dans leur discipline, libanais ou venus de l'étranger. L'Alba a par ailleurs noué des partenariats avec des universités et écoles d'art et d'architecture parmi les plus réputées d'Europe et d'Amérique : leurs enseignants viennent y animer des séminaires et monter des projets artistiques communs.

La pédagogie de l'Alba repose avant tout sur la réalisation de projets en ateliers : individuels, ils permettent de passer de la théorie à la pratique ; collectifs, ils invitent à confronter les points de vue et à conjuguer les talents.

Au-delà du savoir-faire, l'Alba vise l'excellence dans la pratique. Un atout majeur pour exprimer pleinement son talent — et s'ouvrir de vraies perspectives professionnelles, au Liban comme à l'international.

Le système des crédits

L'ALBA suit le système ECTS (système européen de transfert et d'accumulation de crédits) dont le principe facilite la lisibilité et la transférabilité des acquis entre formations, et applique le modèle L.M.D pour l'éducation supérieure : organisation commune des études selon 3 cycles : licence (bac + 3), master (bac + 5), doctorat (bac + 8)

L'objectif principal du système des crédits est de créer une plateforme flexible de formation, permettant une meilleure compatibilité avec notre environnement proche et avec le reste du monde. Les échanges avec les institutions partenaires n'en sont que davantage favorisées.

Ce système offre l'opportunité d'une plus grande flexibilité dans la définition, le contenu et la durée des parcours académiques. De plus, cette souplesse permet d'adapter en permanence aux nouveaux besoins du marché les formations dispensées à l'ALBA.

TRONC COMMUN

Les cours de tronc commun sont essentiels dans le système ECTS. L'étudiant est ainsi encouragé à penser son parcours comme interdisciplinaire dès son entrée à l'Université, et l'aide à pouvoir faire le choix entre les disciplines dans le cadre d'une orientation progressive. Ainsi, dès la première année d'études, les étudiants de toutes les formations de l'ALBA-UOB sont réunis dans des cours de tronc commun :

- « Les fondamentaux artistiques » qui fournissent une base solide dans les principes fondamentaux de l'art, tels que le dessin, la composition, la couleur, la perspective, et bien d'autres. En explorant différentes techniques et en expérimentant avec divers médiums, les étudiants développent leur créativité et apprennent à exprimer leurs idées de manière innovante et originale.

Liste des cours fondamentaux artistiques :
- Photographie (cours appartenant à la DDE)
- Modelage (cours appartenant à la section Architecture d'intérieur - École des Arts décoratifs)
- Dessin et croquis (cours appartenant à la section Arts graphiques et publicité - École des Arts décoratifs)

- « Les fondamentaux culturels » qui permettent aux étudiants de comprendre le contexte dans lequel l'art a été créé à différentes époques et dans différentes cultures et d'enrichir leur compréhension de l'art et les aide à situer leur propre travail dans un contexte plus large. Ces cours encouragent les étudiants à réfléchir aux implications sociales, politiques et culturelles de l'art, et les aident à devenir des artistes plus conscients de leur rôle dans la société et de l'impact potentiel de leur travail.

Liste des cours fondamentaux culturelles :
- Sciences humaines (cours appartenant à l'École des Arts visuels)
- Histoire des arts (cours appartenant à l'École des Arts visuels)
- Méthodologie de la recherche (cours appartenant à la DDE)

RÈGLEMENT INTERNE

Le règlement de l'ALBA s'aligne sur celui de l'Université de Balamand, consultable sur le site internet de l'université : www.balamand.edu.lb/AboutUOB/Documents/Bylaws.pdf

Les directions de l'université et de l'ALBA se réservent le droit d'apporter aux règlements toutes les modifications qu'elles jugeront nécessaires à la bonne marche de l'université et de l'Académie et à l'intérêt des étudiants. Dans ce cas, la date d'entrée en vigueur de nouvelles prescriptions est portée à la connaissance des étudiants par courrier électronique.

Secrétariat général

Le Secrétariat général est l'interlocuteur des étudiants de l'Académie pour toute démarche administrative (inscriptions, demande de document, etc.).
Il communique régulièrement les échéances-clés et les procédures à suivre.

RÈGLEMENT ACADÉMIQUE *English Version p.219*

1. Conditions d'admission

1.1 Admission en Licence

- Être détenteur du Baccalauréat ou de son équivalence officielle.
- Dossier scolaire (notes de Seconde, Première et Terminale) admissible.
- Fournir les résultats obtenus à des examens officiels de langue française ou anglaise (DELF B2, IELTS, SAT, etc.)

Les candidats détenteurs du Baccalauréat français sont dispensés du test de positionnement en langue française..

Tableau des niveaux des langues

Intitulé	Echec	FRAN0001	Cours de niveau 1 FRAN-001	Cours de niveau 2 FRAN-002	Exempté de cours
Diplôme d'études en langue française DELF B2	0-34.9	35-44.9	45-62.9	63-74.9	75-100

Intitulé	Echec	Cours de niveau 1	Cours de niveau 2	Exempté de cours
Cambridge First	<99	100-139	140-179	180-190
Cambridge Advanced	.	.	160-179	180-210
Duolingo	<59	60-85	90-115	120-160
IELTS	<2.5	2.5-4.4	4.5-6.5	6.6-9
SAT Digital Evidence -Based Reading and writing	<350	350-449	450-540	541-999
TOEFL Internet-Based	<19	19-31	32-69	70-100
TOEFL Paper Based	<350	350-450	451-589	590-999

1.2 Admission en Master

- Être titulaire du Baccalauréat ou de son équivalence officielle.
- Être titulaire au moins d'une Licence dans un des domaines spécifiés par l'École considérée. Pour certaines Licences, des cours-passerelles peuvent être requis.
- Avoir obtenu en cycle Licence des moyennes cumulées (générale et de spécialisation) égales ou supérieures à 12/20 (12,5/20 pour le Master en Architecture). Un étudiant ayant une moyenne cumulée entre 11,5 et 11,99/20 pourra être admis sous surveillance académique.
- Présenter un dossier de travaux académiques ou professionnels et passer un entretien.
- Une bonne maîtrise de la langue française et anglaise est exigée (DELF B2) pour certaines filières.

1.3 Transfert

Licence
Les étudiants sont admis sur étude de dossier et après entretien.
La moyenne générale cumulée exigée dans le cas d'un transfert en Licence est de 10/20.
Un maximum de 50% des crédits ECTS peut être transféré.
Un temps de résidence de 3 semestres à l'ALBA est exigé.

Master
Les étudiants sont admis sur étude de dossier et après entretien.
La moyenne générale cumulée exigée dans le cas d'un transfert en Master est de 12/20.
Un maximum de 40% des crédits ECTS peut être transféré.

2. Inscriptions

2.1 Langues d'enseignement

La langue d'enseignement de l'ALBA -Dekouaneh est principalement le français.
Certains programmes sont dispensés en anglais. La langue d'enseignement de l'ALBA-Koura est l'anglais.

Veuillez noter que toute épreuve, écrite ou orale, (examen, rapport, exposé, TP, projet, mémoire, etc.) doit être présentée dans la langue d'enseignement du cours. Toute épreuve présentée dans une autre langue doit être notée zéro.

2.2 Durée maximale des études

La durée maximale des études est limitée au double de la durée minimale :
- Licence : 6 ou 8 ans
- Master : 4 ans

2.3 Charge de cours

Un étudiant à plein temps doit s'inscrire à un minimum de 24 crédits ECTS et un maximum de 36 crédits ECTS par semestre. Un étudiant sous surveillance académique verra sa charge maximale réduite à un maximum de 24 crédits ECTS par semestre.

2.4 Pré et co-requis

Un cours peut nécessiter un pré-requis ou un co-requis. Un pré-requis est un cours qu'il faut avoir validé avant l'inscription au cours choisi. Un co-requis est un cours qui doit être pris en parallèle avec le cours choisi.

2.5 Matières requises par l'Académie en cycle de Licence

Les matières suivantes sont requises par l'Académie pour tous les étudiants du cycle licence :
Méthodologie de la recherche (2 crédits) ; Histoire des Arts I (3 crédits) ; Histoire des Arts II (3 crédits) ;Sciences Humaines (2 crédits) ; matières optionnelles libres (entre 8 et 10 crédits, liste proposée par l'Académie).

2.6 Conseil pédagogique

Un conseiller pédagogique est assigné à chaque étudiant.
L'étudiant pourra le consulter :
- Dans la période précédant les inscriptions.
- Pour toute question en relation avec son plan d'études.
- Pour tout problème d'ordre académique.

2.7 Classification en année

Sera considéré en deuxième année tout étudiant ayant validé 60 crédits ECTS (tolérance à 54 crédits ECTS).
Sera considéré en troisième année tout étudiant ayant validé 120 crédits ECTS (tolérance à 114 crédits ECTS).
Pour les formations s'étendant sur 4 ans, sera considéré en quatrième année tout étudiant ayant validé 180 crédits ECTS (tolérance à 174 crédits ECTS).
Ces classifications apparaîtront sur les documents officiels dont il fera la demande.

2.8 Inscription en projet de fin de cycle

Pour pouvoir s'inscrire en projet de fin de cycle ou projet de fin d'étude, l'étudiant(e) devra avoir validé un nombre minimal de crédits de son cursus :

Cycle	Crédits minimaux requis
Licence de 180 crédits	144 crédits
Licence de 240 crédits	204 crédits
Master de 120 crédits	84 crédits

3. Évaluation académique

3.1 Systèmes de notation

Pour tout cours, un minimum de deux notes est requis.

Pour un système de notation sur 20:
- Les notes varient entre 5 et 20.
- Certains travaux ou cours peuvent être sanctionnés par « admis/Pass » ou « refusé/Fail ».
- Certains travaux peuvent être notés « incomplets ». Dans ce cas, l'étudiant devra compléter le travail au plus tard 4 semaines après la fin du semestre en cours.

Grille d'équivalence des notes sur 20 en notes sur 100

Note/20	Note/100	Évaluation	Note/20	Note/100	Évaluation
20	100	**Excellent**	9.5	57	**Échec**
19.5	99		9	55	
19	98		8.5	50	
18.5	96		8	48	
18	**95**		7.5	46	
17.5	93	**Très bien**	7	45	
17	92		6.5	43	
16.5	91		6	42	
16	**90**		5.5	41	
15.5	87	**Bien**	**5**	**40**	
15	85		4.5	37	
14.5	82		4	35	
14	**80**		3.5	32	
13.5	78	**Passable : Master / MFA**	3	30	
13	76		2.5	25	
12.5	72		2	20	
12	**70**		1.5	15	
11.5	67	**Passable: Licence / BFA**	1	10	
11	65		0.5	5	
10.5	62		0	0	
10	**60**				

3.2 Réussite des cours

La note minimale permettant de réussir un cours est de 10/20 pour le niveau Licence et de 12/20 pour le niveau Master. Des valeurs supérieures peuvent être requises par les Écoles pour les cours de spécialisation (voir règlements spécifiques aux Écoles).

Les cours portés sont à prendre en priorité.

L'étudiant dispose d'un délai de 15 jours après la publication des résultats pour faire appel au sujet d'une note ou d'une décision. Une fois ce délai passé, il perd ce droit.

3.3 Abandon de cours

L'étudiant a le droit d'abandonner un cours, au plus tard 10 semaines après le début du semestre.
L'étudiant qui abandonne un cours ne recevra pas de note pour ce cours. Le cours sera cependant considéré comme pris mais pas validé. L'étudiant devera reprendre le cours ou un équivalent pédagogique pour le valider.
Le conseiller pédagogique devra approuver tout abandon de cours.
L'abandon d'un semestre entier nécessite l'approbation du conseil pédagogique de l'École ou de la section.
Au cas où l'abandon d'un ou de plusieurs cours ramène la charge semestrielle de l'étudiant au-dessous de 15 crédits ECTS, le conseil pédagogique décidera de l'éligibilité de l'étudiant à continuer son semestre, de la nécessité d'abandon du semestre entier, ou du renvoi de l'étudiant de l'École ou de la section.

3.4 Moyennes

Les enseignements sont répartis en deux familles :
- Les enseignements de spécialisation
- Les enseignements généraux.

Quatre moyennes sont déterminées à la fin de chaque semestre : une moyenne de spécialisation semestrielle, une moyenne générale semestrielle, une moyenne de spécialisation cumulée et une moyenne générale cumulée.

3.5 Surveillance académique

Un étudiant est placé sous surveillance académique :
- S'il est admis sous condition. La surveillance académique doit, dans ce cas, être levée à la fin du premier semestre.
- Si, à partir du second semestre, ses moyennes cumulées, générale et/ou de spécialisation, sont inférieures aux valeurs suivantes :

Formation	Moyenne de spécialisation cumulée	Moyenne générale cumulée
Licence	10/20	9.5/20
Master	12/20	11.5/20

Un étudiant placé sous surveillance académique ne pourra souscrire qu'à 24 crédits ECTS par semestre.

À la fin du semestre, l'atteinte des objectifs imposés permet la levée de la surveillance académique. Un semestre supplémentaire peut être accordé à l'étudiant pour parvenir aux résultats escomptés si sa moyenne semestrielle de spécialisation est supérieure ou égale à la moyenne requise (cf. tableau #02).

Si les objectifs ne sont toujours pas atteints, l'étudiant ne pourra s'inscrire, pendant un troisième semestre de surveillance, qu'aux cours échoués.

En cas d'impossibilité, après trois semestres, à lever la surveillance académique, l'étudiant ne sera plus admis dans l'École / section.

4. Conditions d'obtention des diplômes

4.1 Licence

Pour obtenir sa Licence, l'étudiant doit:
- Avoir validé le total de crédits requis (180 ou 240 crédits ECTS)
- Avoir une moyenne générale cumulée de 10/20
- Avoir une moyenne de spécialisation cumulée de 10/20
- Satisfaire aux conditions relatives aux langues d'enseignement détaillées dans le paragraphe 2.1 : Langues d'enseignement.
- Soutenir, s'il existe dans le cursus, un projet de fin de cycle (PFC) devant un jury d'école, sous la présidence du délégué du ministère de l'Éducation Nationale et de l'Enseignement Supérieur et obtenir une note minimale de 10/20.
- Avoir validé au moins 50% de son parcours académique au sein de l'Académie Libanaise des Beaux-Arts – Université de Balamand.

4.2 Master

Pour obtenir son master, l'étudiant doit :
- Avoir validé le total de 120 crédits ECTS requis
- Avoir une moyenne générale cumulée de 12/20.
- Avoir une moyenne de spécialisation cumulée de 12/20.
- Soutenir un projet de fin de cycle (PFC) ou projet de fin d'étude (PFE) devant un jury composé d'enseignants de l'École ou de la section et de professionnels du métier, sous la présidence d'un représentant du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur. Il doit obtenir une note minimale de 12/20.
- Avoir validé au moins 60% de son parcours académique au sein de l'Académie Libanaise des Beaux-Arts – Université de Balamand.

4.3 Mentions

Licence
Des mentions sont attribuées aux étudiants détenteurs d'une moyenne générale cumulée comprise entre les valeurs suivantes :

Mention	Moyenne générale cumulée
Bien	Entre 14 et 15,99/20
Très bien	Entre 16 et 17,99/20
Excellent	Entre 18 et 20/20

Master
Des mentions sont attribuées aux étudiants détenteurs d'une note sur le projet de fin de cycle (PFC) comprise entre les valeurs suivantes :

Mention	Note projet de fin de cycle
Bien	Entre 14 et 15,99/20
Très bien	Entre 16 et 17,99/20
Excellent	Entre 18 et 20/20

5. Règles de vie académique

5.1 Respect mutuel

La relation entre les étudiants, les enseignants et le corps administratif de l'ALBA est bâtie sur le respect mutuel le plus strict et le plus total. Tout manquement à ce respect, qu'il vienne de la part d'un étudiant, d'un enseignant ou d'un employé sera sévèrement sanctionné.

5.2 Présence et absences

La présence aux cours et aux exercices pratiques dispensés au sein de l'Académie est obligatoire. Toute absence doit être justifiée par un rapport médical ou par une excuse jugée valable par l'administration. Les justificatifs doivent parvenir à la direction au plus tard le jour de reprise des études de l'étudiant.
Toute absence non justifiée à un contrôle ou aux séances d'atelier entraîne une note éliminatoire pour le projet ou le contrôle concerné. Un rapport ou une excuse valable permet l'annulation de cette note éliminatoire. Il n''empêche toutefois pas la comptabilisation de l'absence en tant que telle dans le calcul des taux ci-dessous. Un examen de remplacement peut être exigé par l'École.

Taux d'absence non justifiée
Le taux d'absence non justifiée toléré est de 16% du total des heures prévues pour un cours. Si ce taux est dépassé, le cours est échoué (échec administratif), sans possibilité de recours.

Taux d'absence justifiée
Même justifiée par un rapport médical ou une excuse valable, une absence reste une absence de cours sur le plan pédagogique. Le taux d'absence justifiée toléré est de 25% du total des heures prévues pour un cours. Au-delà de ce taux, l'étudiant n'est pas en situation d'échec administratif, mais le cours n'est plus évaluable en contrôle continu : un examen de remplacement portant sur l'ensemble du programme peut être exigé par l'École pour valider le cours.

Taux d'absence cumulé (toutes causes confondues)
Indépendamment de la répartition entre absences justifiées et non justifiées, le taux d'absence total (toutes causes confondues) ne peut dépasser 30% du total des heures prévues pour un cours.
Ce plafond s'applique notamment lorsque ni le taux d'absence non justifiée (16%), ni le taux d'absence justifiée (25%), n'est individuellement dépassé, mais que leur somme atteint ou dépasse 30%. Par exemple, un étudiant cumulant 10% d'absences non justifiées et 20% d'absences justifiées. Dans ce cas, la même procédure que pour le dépassement du taux d'absence justifiée s'applique : le cours n'est plus évaluable en contrôle continu et un examen de remplacement peut être exigé par l'École.
Ce plafond de 30% ne remplace en aucun cas la règle relative aux absences non justifiées : si le taux d'absence non justifiée dépasse 16% à lui seul, l'échec administratif s'applique automatiquement, indépendamment du taux cumulé.

5.3 Évaluation de l'enseignement par l'étudiant (EEE)

Dans le but de faire participer ses étudiants à l'amélioration de la qualité de son enseignement, l'ALBA procède chaque semestre à l'évaluation des enseignements par les étudiants (EEE). La confidentialité et l'anonymat des participants sont assurés par un logiciel sécurisé. La participation à l'EEE est obligatoire.

5.4 Politique sur le plagiat et l'usage de l'intelligence artificielle

Usage du logiciel Turnitin pour les mémoires et thèses
Suite à la décision du Conseil de l'Université, toute thèse et tout mémoire de Licence et de Master doivent être soumis avec un rapport Turnitin, et ce à partir de l'année universitaire 2014-2015.

Le pourcentage de similarité maximal admis est de 15 %.

L'Université recommande vivement l'usage de Turnitin par l'étudiant et son directeur de mémoire/thèse tout le long du processus d'écriture. Le rapport Turnitin final devra être soumis avec le mémoire / la thèse à la bibliothèque après la soutenance, prenant en compte toutes les corrections du Jury.

Politique sur le plagiat et l'usage de l'intelligence artificielle
Le plagiat, sous toutes ses formes, constitue une faute académique grave. Est considéré comme plagiat tout emprunt non déclaré à une source extérieure – qu'il s'agisse d'un texte, d'une image, d'un concept ou de toute autre production intellectuelle – ainsi que la présentation comme sien d'un travail réalisé par un tiers, y compris par un outil d'intelligence artificielle générative.

Usages autorisés
L'usage d'outils d'intelligence artificielle générative est autorisé dans les cas suivants, à condition d'être déclaré :
- La recherche et l'exploration documentaire (identification de sources, synthèse bibliographique préliminaire).
- La correction orthographique, grammaticale et stylistique d'un texte rédigé par l'étudiant.
- La traduction d'appoint, utilisée comme aide à la compréhension et non comme substitut à la maîtrise linguistique.
- La mise en forme et la structuration d'idées déjà développées par l'étudiant.

Usages interdits
Sont strictement interdits, et assimilés à du plagiat :
- La génération totale ou partielle du texte du mémoire ou de la thèse par un outil d'IA, même reformulé ou retravaillé.
- La substitution de la réflexion, de l'analyse ou de l'argumentation personnelle de l'étudiant par un contenu produit par l'IA.
- L'usage non déclaré de tout outil d'IA, quelle qu'en soit la nature ou l'étendue.

Déclaration obligatoire
Tout recours à un outil d'IA, même partiel et dans le cadre des usages autorisés, doit faire l'objet d'une déclaration explicite dans le travail rendu, précisant l'outil utilisé, la nature de l'usage et les sections concernées.
Tout manquement à ces règles sera traité selon les procédures disciplinaires en vigueur à l'ALBA et peut entraîner l'annulation du travail concerné, voire l'exclusion de l'étudiant.

5.5 Fraude

Toute fraude ou tentative de fraude provoquera l'annulation du projet, de la composition. En cas de récidive, l'exclusion définitive de l'étudiant sera prononcée. Tout projet réalisé par une tierce personne entraînera des sanctions sévères à l'encontre du candidat. En cas de récidive, l'exclusion de l'étudiant sera prononcée.

5.6 Propriété intellectuelle

Tout étudiant entrant à l'ALBA-UOB doit savoir que les travaux effectués durant son cursus à l'Académie sont et restent la propriété intellectuelle de l'ALBA-UOB.

Cela implique :
- Que les travaux ne sont en aucun cas rémunérés à l'étudiant, même en cas de publication, de production et/ou de diffusion par l'ALBA-UOB.
- Que l'étudiant ne peut disposer de son projet de création sans obtenir l'accord de l'ALBA-UOB.
- Que l'étudiant ne peut faire éditer son travail par une autre maison d'édition que les éditions de l'ALBA-Université de Balamand.
- Que toute participation à un festival, concours, exposition, etc, doit être autorisée par l'ALBA-UOB.

6. Règles de vie

6.1 Travaux pratiques

Aucun travail pratique ne sera admis devant le jury s'il ne porte pas mention du nom du ou des étudiants ainsi que de la classe, du titre et de la date d'exécution, ou bien s'il est présenté contrairement aux prescriptions.
Toute utilisation d'un téléphone portable pour n'importe quel usage, est interdite durant les cours ou les ateliers.
Toute utilisation d'une caméra ou de tout autre moyen d'enregistrement est interdite durant les cours ou les ateliers, sauf si leur usage fait partie de l'enseignement et a été approuvé par l'enseignant et l'ensemble des personnes présentes.

6.2 Locaux

L'accès aux locaux est strictement interdit aux personnes étrangères à l'ALBA-UOB.
Les étudiants et enseignants sont responsables de la propreté des locaux : par conséquent, il est strictement interdit de manger, boire ou fumer dans les salles de cours, dans les studios, les régies et les laboratoires. Les graffitis sont strictement interdits.
Les étudiants sont responsables du matériel mis à leur disposition. Ils doivent en prendre soin et l'utiliser selon les recommandations des enseignants et des techniciens responsables.

6.3 Tenue vestimentaire

Une tenue vestimentaire correcte et soignée est exigée de l'étudiant.e dans l'enceinte de l'Académie, en adéquation avec l'environnement académique. Tout infraction à cette règle entrainera l'exclusion des ateliers et des salles de cours.

6.4 Mesures disciplinaires à l'encontre des étudiants

Pour toute infraction au règlement interne de l'Académie, des sanctions peuvent être prises par la direction de chaque École ou par le conseil de discipline de l'ALBA. Ces sanctions peuvent aller de l'exclusion temporaire au renvoi définitif de l'étudiant.e.

Un « Comité disciplinaire de l'université » a été créé sous l'autorité du bureau du vice-recteur pour traiter des questions disciplinaires concernant les étudiants.
Ce comité est chargé d'examiner les dossiers disciplinaires conformément à la politique de l'université relative aux mesures disciplinaires à l'encontre des étudiants, tout en garantissant l'équité et le respect des garanties procédurales.

À titre de référence, la politique de l'université relative aux mesures disciplinaires à l'encontre des étudiants, ainsi que le formulaire de plainte (à remplir en ligne), sont désormais disponibles via le lien suivant :
https://www.balamand.edu.lb/AboutUOB/Pages/University-Policies.aspx

6.5 Cadre déontologique des relations institutionnelles, des communications numériques et des procédures disciplinaires

Article 1 : Principes directeurs de la relation pédagogique

La relation entre l'équipe enseignante et les étudiant·e·s repose sur le respect mutuel, l'équité et la neutralité. Elle vise à garantir un environnement d'apprentissage sain en encadrant l'autorité professorale et en prévenant tout abus de pouvoir, favoritisme ou conflit d'intérêts.

1.1 Respect et égalité
L'enseignant.e et l'étudiant.e sont égaux en dignité et doivent se traiter avec respect, dans le cadre d'une relation pédagogique fondée sur le dialogue et la confiance. Aucun rapport de supériorité, de domination ou d'intimidation ne sera toléré. Chaque étudiant.e doit être respecté.e dans sa singularité, son parcours, ses capacités et son rythme d'apprentissage. Aucun favoritisme ne doit intervenir dans l'accompagnement ou l'évaluation des étudiant.e.s.

1.2 Impartialité et évaluation
L'évaluation du travail des étudiant·e·s se base exclusivement sur des critères académiques objectifs liés aux compétences et au mérite académique : le favoritisme et la discrimination sous toutes leurs formes sont strictement interdits. Si cette situation est avérée, l'étudiant.e peut contester sa note dans un délai de deux semaines après l'affichage des notes, conformément à la clause 3.2 du Livret de l'étudiant.

1.3 Obligations comportementales du corps enseignant
Les enseignant.e.s sont au service de l'apprentissage et du développement de l'étudiant.e. Une relation attentive et bienveillante, tout en maintenant une distance professionnelle appropriée, est essentielle à l'épanouissement de de l'étudiant.e. La bienveillance n'exclut pas l'exigence : l'enseignant.e doit pouvoir poser un cadre clair et maintenir des attentes élevées, dans le respect de l'étudiant.e. Ils/Elles s'engagent à préserver un climat de tolérance et à respecter la diversité des opinions et des identités.

S'abstenir de tout comportement déplacé est une obligation stricte : les plaisanteries, les gestes inappropriés, les commentaires désobligeants visant à dévaloriser un.e étudiant.e ainsi que les propos dégradants et les outrages à caractère sexiste ou sexuel sont formellement prohibés. En cas de plainte, l'enseignant.e sera convoqué.e par la Direction des études et la direction de l'École/section/institut afin de procéder à une vérification des faits et à un réajustement du cadre pédagogique. La convocation de l'enseignant.e pouvant aboutir à un avertissement ou à un renvoi en cas de comportements aggravés.

Les enseignant·e·s doivent respecter scrupuleusement les horaires de cours, assurer un suivi pédagogique régulier (tutorat, heures de bureau) et maintenir des frontières professionnelles saines.

1.4 Obligations comportementales et académiques des étudiant·e·s
Les étudiant·e·s doivent respecter l'autorité pédagogique, valoriser le travail de l'enseignant·e, adopter une attitude respectueuse envers leurs pair·e·s et participer activement aux cours.
L'assiduité est obligatoire : les étudiant·e·s doivent assister à l'intégralité des cours pratiques et des séances d'atelier. Les règles d'échec administratif s'appliquent de plein droit en cas de manquement dans ces modules.
Les plaisanteries, les gestes inappropriés et les commentaires désobligeants ainsi que les propos et outrages à caractère sexiste ou sexuel sont strictement interdits et entraînent le renvoi direct devant l'instance disciplinaire compétente.

Article 2 : Cadre des communications et de l'utilisation du numérique

2.1 Canaux de communication institutionnels
Les échanges académiques et administratifs s'effectuent exclusivement via l'adresse e-mail institutionnelle de l'académie ou les plateformes d'apprentissage officielles autorisées (Moodle/Teams).

2.2 Préservation de la distance professionnelle sur les réseaux sociaux
Les contacts entre enseignant·e·s et étudiant·e·s sur les comptes ou réseaux sociaux personnels (Facebook, Instagram, LinkedIn, groupes WhatsApp, etc.) doivent être encadrés afin de prémunir les parties contre toute confusion des rôles.

2.3 Nétiquette et droit à la déconnexion
Toute communication numérique doit observer une stricte courtoisie professionnelle. Sauf urgence avérée, les communications s'inscrivent dans le cadre des horaires d'ouverture de l'établissement. Un droit à la déconnexion est reconnu : aucune réponse n'est exigible en soirée (après 19h00), ni durant les week-ends ni durant les congés académiques.

2.4 Propriété intellectuelle, droit à l'image et captation numérique
Il est strictement interdit de capter, d'enregistrer ou de diffuser (notamment sur les réseaux sociaux) l'image, la voix ou les supports de cours d'un·e enseignant·e ou d'un·e étudiant·e sans consentement écrit préalable. Tout manquement à cette règle constitue une violation grave passible de sanctions.

Article 3 : Gestion des conflits d'intérêts et des atteintes à l'intégrité

3.1 Relations amicales, intimes et amoureuses
Les relations amicales entre un.e enseignant.e et un.e étudiant.e seront gérées dans le cadre strict défini par le présent document. En raison du déséquilibre de pouvoir inhérent à la dynamique enseignant-étudiant, les relations intimes ou amoureuses entre un.e membre du personnel enseignant et un.e étudiant.e sont à éviter. Si une telle situation survient, elle doit être immédiatement déclarée par l'enseignant·e au département des Ressources Humaines et au Doyen afin de prendre les mesures administratives appropriées, y compris d'écarter l'enseignant·e de toute mission d'évaluation, de jury ou d'encadrement de l'étudiant·e concerné·e.

En tout état de cause, les comportements inappropriés de nature intime entre un.e enseignant.e et un.e étudiant.e (gestes, paroles, etc.) sont strictement interdits sur le campus et dans le cadre académique.

3.2 Harcèlement et cyberharcèlement
Le harcèlement sous toutes ses formes, y compris le cyberharcèlement, est strictement prohibé. En cas de situation avérée, les dispositions de la Déclaration de principe relative au harcèlement de l'Université de Balamand https://www.balamand.edu.lb/AboutUOB/Documents/Bylaws.pdf (p.94) s'appliquent de plein droit.

3.3 Procédures, délais d'instruction et instances de jugement
La politique de l'Université de Balamand en matière de harcèlement sexuel, ainsi que les autres politiques institutionnelles de l'université, sont accessibles au public sur le site web de l'UOB via ce lien : https://www.balamand.edu.lb/AboutUOB/Documents/SexualHarassmentPolicy.pdf

Cette politique définit les procédures officielles régissant le signalement, l'examen, l'enquête et le règlement de ce type de cas. Le formulaire officiel de plainte constitue la voie officielle appropriée pour déposer une plainte. Les cas de cette nature sont traités avec le plus grand soin, la plus grande discrétion et la plus grande sensibilité, conformément aux normes éthiques de l'université, aux politiques applicables et aux principes d'équité procédurale. Les plaintes sont adressées directement au Provost, qui consulte l'OSA (Office of Student Affairs) pour les affaires impliquant des étudiant.e.s avant de déterminer les mesures appropriées à prendre, notamment la convocation de la commission compétente ou l'ouverture d'une enquête officielle.

6.6 Représentation des étudiants

Délégués
Au sein des classes et ateliers, deux délégués sont choisis en début d'année universitaire par les étudiants afin de les représenter auprès de l'administration de l'ALBA pour toute démarche relative au groupe concerné. Ces délégués sont également responsables de la bonne tenue des classes et des ateliers, ainsi que de la discipline au sein de leur groupe.

Comité des étudiants
Un comité d'étudiants volontaires organise les activités estudiantines au sein du campus et contribue activement aux évènements projetés par l'ALBA (soirées, évènements sportifs, sociaux et culturels).

Des élections auront lieu avant la fin d'octobre pour désigner les postes suivants :
• Président (e)
• Vice-président (e)
• Secrétaire
• Trésorier (e)
• 2 Membres du bureau
Chaque bureau est formé de 6 membres au total.

6.7 Aides financières et bourses

L'Académie Libanaise des Beaux-Arts - Université de Balamand (UOB) offre une aide financière à différents groupes d'étudiants, allant de 10 % à 100 % des frais de scolarité. L'aide financière peut être de différents types en fonction des besoins et/ou du mérite académique.

A- Aide financière (AF), (bourses basées sur les besoins)

L'aide financière est accordée en fonction des besoins d'abord et des résultats scolaires ensuite. Pour être éligible à l'aide financière, un étudiant de premier cycle :

- doit être accepté ou inscrit à l'UOB à temps plein. Un étudiant de premier cycle est considéré comme un étudiant à temps plein s'il est inscrit à 24 crédits ECTS et plus par semestre.
- Doit justifier d'un besoin financier.
- Il doit être en règle sur le plan académique (résultats scolaires satisfaisants).

Processus de candidature

Les étudiants qui s'inscrivent pour la première fois à l'ALBA-UOB ou qui poursuivent leurs études à l'ALBA-UOB doivent soumettre une demande d'aide financière remplie par le candidat et ses parents, accompagnée des documents requis.

Les demandes doivent être soumises en ligne avec les documents requis avant la fin du mois de juin via le lien suivant : https://www.ALBA.edu.lb/sites/ALBA1/InsAdm/Pages/default.aspx#FINANCIERE

Les demandes d'aide financière ne sont valables que pour une année académique. Une nouvelle demande est nécessaire pour chaque nouvelle année académique, assurez-vous de soumettre votre demande en ligne. Vous recevrez un message automatique à votre adresse électronique ALBA si votre demande est acceptée.

Restrictions relatives à l'aide financière

L'aide financière n'est pas accordée aux étudiants qui

- Sont inscrits à temps partiel.
- Placés en surveillance académique (sur la base d'une moyenne semestrielle ou générale faible), les allocations d'aide financière ne seront pas renouvelées à moins que les notes de l'étudiant ne soient améliorées et que la probation académique ne soit levée.
- Ont reçu d'autres formes d'aide financière dépassant plus de 50 % de soutien de sources externes (protocole entre l'UOB et les écoles voisines, subventions, bourses, etc....).
- Fournissent une demande AF incomplète ou des informations incorrectes.
Par ailleurs,
- Les étudiants seront entièrement responsables du paiement de tout cours répété en raison d'un échec ou d'un abandon.
- L'aide financière sera annulée si l'étudiant décide de se retirer de l'université pendant la période d'abandon et d'ajout. Si l'étudiant a suivi 25 % du semestre, il ne recevra que 25 % de l'aide financière et le montant restant sera annulé et devra être payé par l'étudiant.

B - Frères et sœurs

Aucune demande n'est nécessaire pour bénéficier de cette bourse

Lorsque deux frères ou sœurs ou plus sont inscrits à l'UOB au cours de la même période, ils ont droit à une réduction des frais d'inscription à condition qu'ils soient inscrits à temps plein et que le deuxième / troisième frère ou sœur maintienne une moyenne supérieure à 75 à la fin de chaque semestre avec un statut académique clair. Le deuxième frère ou la deuxième sœur bénéficiera d'une réduction de 7,5 % et le troisième frère ou la troisième sœur d'une réduction de 12,5 % de leurs frais de scolarité.

C - Bourses de mérite

Les étudiants ayant des qualifications académiques exceptionnelles sont éligibles aux bourses de mérite.

Des bourses universitaires basées sur le mérite sont offertes aux étudiants désireux de s'inscrire à un programme de Master à l'ALBA - UOB dans toutes les disciplines. Ces bourses sont destinées à encourager nos meilleurs étudiants à achever leur parcours académique.

Pour bénéficier d'une bourse au M1, les notes qui s'appliqueront sont : Moyenne générale cumulée en Licence, ou Moyenne générale dernière année Licence, ou note obtenue au Projet Final de Licence.
Pour bénéficier d'une bourse au M2, les notes qui s'appliqueront sont : Moyenne générale des notes obtenues en M1.

Les bourses consisteront en un taux d'escompte qui sera appliqué sur les frais universitaires des étudiants en Master pour l'année académique 2024-2025 comme suit :

1- Moyenne ou note PFE supérieure à 16/20 (90/100) : 50% d'aide financière
2- Moyenne ou note PFE entre 15/20 et 16/20 (85/100 et 90/100) : 40% d'aide financière
3- Moyenne ou note PFE entre 14/20 et 15/20 (entre 80/100 et 85/100) : 25% d'aide financière

En contrepartie, ces étudiants se verront proposer des emplois dans leurs branches respectives, notamment pour renforcer les programmes de recherche.

Les nouveaux inscrits en Master à l'ALBA ayant complété leur Licence dans un autre établissement pourraient bénéficier des conditions de la bourse de mérite aux conditions suivantes:

- Une recommandation de la direction de l'École ou de la Section concernée après entrevue avec le candidat,
- Présentation d'une lettre de recommandation de l'École initiale,
- Présentation d'un relevé de notes des années de Licence (ou autres s'il y a lieu) démontrant l'équivalence des notes et moyennes avec les critères de l'ALBA.

Il est également important de mentionner que les cours échoués ou répétés au cours du semestre ne sont pas couverts par la bourse. Les personnes à charge des membres du corps enseignant et du personnel n'ont pas droit à cette bourse.

D - Étudiant(e)s en Master titulaires d'une bourse de mérite:

Les bourses seront offertes pour 2 semestres (Automne et Printemps) sous forme de déduction des frais de scolarité, en contrepartie d'une mission d'assistanat (Graduate Assistantship / travail en alternance), qui sera définie par la direction de chacune des écoles ou sections ou l'Institut d'Urbanisme, ou par le bureau du Doyen. Le détail de la mission impartie sera communiqué au Bureau des Affaires Estudiantines (OSA), au bureau du Doyen, et à la DDE pour coordination et suivi.
Les possibilités de travail pour les étudiants sur le campus vont du travail de bureau à l'assistance en laboratoire ou atelier technique, et en bibliothèque.

1. Le travail en alternance assigné sera de 8 heures/semaine pour tou(te)s les titulaires d'une bourse de mérite, quel que soit le pourcentage de bourse (qui est relatif à leur mérite et non à la charge de travail).
2. Le type de travail sera assigné et distribué par la direction de l'école, institut ou section en fonction de la performance des titulaires, par ordre de priorité de moyenne générale selon les qualifications de l'étudiant(e), et sera validé par le doyen.1
3. Les titulaires ne souhaitant pas fournir de travail d'assistanat perdront leur droit à la bourse de mérite.
4. L'assistanat aux enseignant(e)s sera limité aux cours techniques uniquement, étant entendu que l'enseignant(e) titulaire ne pourra en aucune façon déléguer son cours ou son atelier à un(e) assistant(e) et devra être présent(e) en personne à toutes les séances de cours et d'atelier.
5. En dehors des cours techniques, les titulaires peuvent :
 · Fournir un travail administratif simple et ne comportant pas de données confidentielles,
 · Assister la direction dans la communication de chaque école, institut ou section (réseaux sociaux, organisation de conférences…),
 · Assister les enseignant(e)s dans la recherche et/ou aider le Centre de Recherche et de Création,
 · Fournir d'autres tâches sur proposition de la direction de l'école, institut ou section.

E - Étudiant(e)s en Master non titulaires d'une bourse de mérite et souhaitant bénéficier du système de Graduate Assistantship :

L'offre de travail et d'assistanat est prioritaire pour les titulaires d'une bourse de mérite.
Au cas où des opportunités supplémentaires de travail existent et ne peuvent être assumées par les titulaires d'une bourse de mérite, il serait possible d'offrir ces opportunités aux autres étudiant(e)s en Master, avec l'accord du doyen.
Ces étudiant(e)s sont soumis au règlement interne de l'Université de Balamand régissant le travail d'étudiant(e)s en Master (Graduate Assistantship Program).
Pour la fiche d'inscription , se référer à la fiche émise par la FAS : https://forms.balamand.edu.lb/FASGradAssist/
Il ne saurait être question de créer des besoins dans le but unique d'offrir une aide financière indirecte aux étudiant(e)s en Master.

POLITIQUE DES PARTENARIATS *English Version p.230*

La stratégie de partenariat est basée sur l'excellence et la diversité. Les conventions signées permettent de tisser des liens avec des institutions d'enseignement supérieur et des écoles nationales supérieures d'art et d'architecture dans le monde.

Véritables portes ouvertes sur les meilleurs enseignements artistiques, ces conventions permettent de mettre en place différentes actions :
- Des échanges d'étudiants et d'enseignants,
- L'organisation d'ateliers collectifs,
- La réalisation de projets artistiques communs,
- L'accueil de conférenciers issus de ces écoles,
- La tenue de colloques de recherche.

Cette politique pédagogique d'échanges offre aux étudiants de l'Académie la chance de se confronter à d'autres contextes artistiques et d'enrichir ainsi leur parcours. Les étudiants sont alors amenés à participer à toutes sortes de manifestations internationales : concours, festivals, ateliers de recherche (etc.) et voient leur travail récompensé à ces occasions.

Principes

Échanges d'étudiants et d'enseignants
Chaque année, des enseignants issus d'écoles étrangères assurent à l'Académie des cours ou séminaires. L'Académie accueille également des étudiants étrangers : leurs séjours varient de plusieurs mois à une année universitaire.
De même, certains étudiants de l'Académie ont chaque année la possibilité de bénéficier de bourses de séjour et d'études dans plusieurs de ces institutions, ce qui constitue un atout de poids dans leur formation.

Organisation d'ateliers collectifs et de projets artistiques communs

Dans le cadre de la collaboration pédagogique entre l'Académie et ces différentes institutions, des ateliers d'études sont organisés ainsi que des projets créatifs en binôme, qui permettent aux étudiants de confronter leurs talents. Ces projets font ensuite l'objet d'expositions publiques ou de publications.

Visites de conférenciers
En collaboration avec ses partenaires, l'Académie mène également tout au long de l'année académique une politique active d'organisation de conférences données par des professionnels étrangers.

Colloques de recherche
Les différents partenariats pédagogiques de l'Académie sont également à l'origine de l'organisation de colloques de recherche réunissant des spécialistes.

Semestre d'échange à l'étranger

Conditions de sélection
Les étudiants qui réunissent les conditions suivantes peuvent postuler pour un semestre d'échange à l'étranger :

Être étudiant(e) à plein temps au Semetre 2 en :
Licences de 3 ans : L2S2.
Licence en architecture : L3S2.
Master : M1S2 (sauf en Architecture)

Avoir une moyenne générale cumulée supérieure à :
12/20 en Licence
14/20 en Master

Les étudiant(e)s sont sélectionné(e)s suivant leur performance académique, leur motivation, et l'adéquation de leur parcours et de leur projet académique avec la mission et le cursus de l'institution choisie. Les écoles peuvent exiger des conditions supplémentaires à celles citées plus haut. L'étudiant(e) devra avoir réglé la totalité de sa scolarité jusqu'à la date de son départ ainsi que le forfait relatif à l'échange.

Dossier de candidature

Les étudiant(e)s intéressé(e)s présentent un dossier de candidature auprès du Secrétariat Général à l'adresse électronique : international@alba.edu.lb.

Le dossier comprend :
– Le formulaire de demande de mobilité à demander à l'adresse international@alba.edu.lb
– Une lettre de motivation
– Un CV
– Un portfolio

La date limite de candidature est le 24 Septembre. Cette date est à vérifier chaque année auprès du Secrétarat Général.

Écoles partenaires de l'ALBA

ALLEMAGNE
- Design Akademie Berlin
- Académie des Beaux Arts de Munich (AdBK)

BOSNIE HERZEGOVINE
- Université de Sarajevo

CANADA
- Université de Montréal
- UQAM

FRANCE
- École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris – Belleville
- École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris – La Villette
- École nationale supérieure d'architecture Paris-Malaquais
- École Nationale Supérieure des Beaux-Arts –ENSBA – Lyon
- École Nationale Supérieure d'Arts à la Villa Arson – Nice
- École Nationale Supérieure des Arts Décoratifs (E.N.S.A.D.) – Paris
- École Nationale Supérieure des Beaux-Arts (E.N.S.B.A.) – Paris
- École Supérieure des Arts Appliqués Duperré (E.S.A.A. Duperré) – Paris
- École Supérieure des Arts et Industries Graphiques : Ecole Estienne – Paris
- École Supérieure d'Art et Design de Saint-Etienne (ESADSE)
- Institut National de l'Audiovisuel (INA) – Paris
- École de design Nantes Atlantique – Nantes
- Haute école des arts du Rhin (HEAR) – Strasbourg
- Université Bordeaux Montaigne
- Institut National du Patrimoine INP -Paris
- Université Paris 1 -Panthéoon - Sorbonne

SUISSE
- Haute École d'Art et de Design (HEAD) – Genève
- Zurich University of the Arts – Zurich

URUGUAY
- Université de la République d'Uruguay

L'ALBA est également membre des organismes suivants :
- International Council of Graphic Design Associations (ico-D), Montréal, Québec, Canada
- Cumulus (International Association and Colleges of Art, Design and Media)
- L'École de Cinéma et de réalisation audiovisuelle est membre de la Conférence Permanente de l'Audiovisuel Méditerranéen (COPEAM) et du Centre International de Liaison des Écoles de Cinéma et de Télévision (CILECT)
- L'IUA est membre de l'APERAU (Association pour la Promotion de l'Enseignement et de la Recherche en Aménagement et Urbanisme) et de l'ECLAS (European Council of Landscape Architecture)

SERVICES À DISPOSITION *English Version p.233*

Centre de documentation et bibliothèque

La bibliothèque de l'ALBA a pour mission de mettre à la portée de ses usagers tous genres de ressources, que vous pouvez consulter sur place ou via notre catalogue OLIB en ligne. olibsrv.ALBA.edu/webview

Des ressources documentaires…

Plus de 10 000 titres dans les domaines de l'art, de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage, des arts plastiques, de l'audiovisuel, de la publicité et du graphisme.

- Une soixantaine de périodiques touchant à une multitude de domaines, pour répondre à un enseignement pluridisciplinaire.
- Des travaux et mémoires d'étudiants.
- Des plans et cartes de Beyrouth et du Liban ainsi que des photos aériennes.
- Des documentaires relatifs aux matières enseignées à l'ALBA.

Des ressources électroniques…

La bibliothèque de l'ALBA donne accès à ses usagers à une multitude de ressources électroniques qui viennent compléter les ressources documentaires : références en ligne, bases de données électroniques, journaux en ligne, livres numériques...
Ces ressources sont accessibles à tous les usagers sur le campus de l'ALBA et sont également accessibles à distance aux usagers qui en formulent la demande auprès de la responsable de la bibliothèque ou sur notre site web http://ALBA.edu.lb/french/Biblio

La bibliothèque est accessible du lundi au vendredi de 8h00 à 16h30.

Vidéothèque

Une vidéothèque de plus de 1500 titres est aussi à la disposition des usagers qui désirent visionner les films et parfaire leur culture cinématographique.

Internet et e-mail

Tous les ateliers d'informatique de l'ALBA (PC ou Mac) sont reliés à un réseau Internet et permettent ainsi aux usagers de se documenter à tout moment.
Chaque étudiant a un e-mail qui est son lien de contact avec l'administration. Il peut le consulter de l'ALBA ou à partir de son ordinateur personnel.

Réseaux sociaux

L'ALBA dispose de différents réseaux sociaux sur le web :
Page Facebook : facebook.com/ALBA.page.officielle
Groupe Facebook : ALBA Groupe Officiel
Youtube : youtube.com/CommunicationALBA
Twitter : twitter.com/ALBA_Lebanon
Instagram : @academielibanaisedesbeauxarts

Ces réseaux sociaux favorisent une proximité avec les étudiants et permettent de leur communiquer rapidement les informations (évènements, campagnes sur le campus, changements, sorties en ville…)

Cafétéria

La cafétéria permet aux étudiants et aux professeurs de se retrouver, boire et se restaurer dans un espace chaleureux et décontracté. Un plat du jour est proposé, ainsi que divers snacks sucrés et salés.

Ciné-club

Un ciné-club propose tous les mercredis soir à 19h des nouveautés et des films qui ne sont pas toujours programmés en salles. L'entrée est gratuite.

Clubs de sport

Une équipe de football, une équipe de basket et une équipe de frisbee sont à la disposition des étudiants sportifs. Les entraînements ont lieu en dehors de l'ALBA sur des terrains bien aménagés avec des « coachs » spécialisés. Le recrutement pour les équipes a lieu en début d'année au bureau de la communication.

Club de musique

Les étudiants musiciens / chanteurs peuvent adhérer au club musical de l'ALBA. Ce club dispose d'une salle de musique, il organise des « jamming sessions », des projections de concerts / documentaires musicaux, et propose des concerts tout au long de l'année.

Sustainable Club

Sustainable Club cherche à convoquer, à interpeller et à sensibiliser les citoyens sur la nécessité d'actions pour améliorer la qualité de leur environnement.

Adventure Club

Adventure Club propose des sorties en pleine nature dans tout le Liban. Biking, hiking, camping, découvrez les réserves, les forêts, les montagnes pour du sport au grand air dans les plus beaux endroits du pays.

AMICALE DES ANCIENS *English Version p.235*

L'Amicale des anciens de l'ALBA a déjà sa petite histoire : formée par les premiers diplômés de l'Académie au début des années cinquante - architectes, architectes d'intérieur, peintres, licenciés en droit, en sciences politiques ou en lettres - l'Amicale a voulu consolider les liens entre les anciens et l'ALBA.

En 1979, lors du décès du fondateur de l'ALBA, Alexis Boutros, l'Amicale met toute son énergie à aider l'administration de l'Académie à bien asseoir l'institution.
En 1997, l'Amicale a repris son élan grâce à un comité provisoire formé de sept membres et accompagné d'une poignée de volontaires. Et les manifestations se sont enchaînées : conférences, expositions, rencontres, soirées de gala, etc. Autant de moments de retrouvailles que les anciens revivent chaque fois avec joie.

Au prix de gros efforts, l'Amicale a fini par obtenir la reconnaissance officielle du ministère de l'Intérieur en 2001 et conformément à son nouveau règlement intérieur, les élections du premier comité exécutif ont eu lieu en 2002.

Informations pratiques

L'Amicale des anciens de l'ALBA, c'est

- L'ensemble des diplômés et étudiants de l'Académie Libanaise des Beaux-Arts.
- Le sentiment d'appartenance à une même communauté trans-générationnelle et géographiquement dispersée, unie autour de son École.

Les objectifs de l'Amicale des anciens de l'ALBA

- Créer et renforcer les liens et la solidarité entre les membres de la famille de l'ALBA
- Maintenir les liens entre les anciens diplômés de l'ALBA, toutes disciplines confondues
- Promouvoir l'image de l'école, et ses valeurs : créativité, excellence, polyvalence, accompagnement personnalisé et travail par projets
- Organiser des activités et des rencontres : conférences, expositions, soirées musicales, projections de films, soirées de gala, dîners
- Apporter un soutien moral à l'ALBA
- Accueillir les nouveaux diplômés, les intégrer dans la grande famille des anciens et les aider dans leurs premiers pas dans le monde des affaires

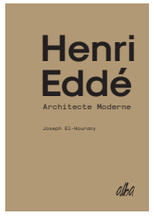
Adhérer au réseau des anciens de l'ALBA, c'est

- Être en accord avec ses objectifs
- Soutenir son action et cotiser annuellement pour lui donner les moyens d'accomplir ses missions
- Contribuer directement à son action en participant aux assemblées générales et aux élections des membres du conseil d'administration
- Bénéficier des avantages réservés aux membres de l'association

LES ÉDITIONS DE L'ALBA

Depuis plus de 20 années, l'ALBA est engagée dans une politique d'édition des travaux de recherche de ses enseignants, des travaux individuels et collectifs de ses étudiants, des actes de colloques ou de séminaires qu'elle organise ainsi que des contributions de Majal (observatoire académique urbain) et plus largement d'ouvrages consacrés aux artistes et à leur art.
La richesse de la formation pluridisciplinaire de l'ALBA se reflète dans la diversité des sujets abordés : architecture, urbanisme, graphisme, bande-dessinée, photographie, peinture, esthétique... et à travers ses multiples contributeurs.
Depuis sa création, les objectifs de cette entreprise éditoriale sont restés les mêmes : mettre en valeur une approche polyvalente des langages artistiques de la région et contribuer à leur rayonnement sur le territoire libanais et dans le monde entier.

Les publications de l'ALBA sont disponibles dans toutes les Librairies Antoine et au bureau des publications de l'ALBA. Les étudiants et les enseignants bénéficient d'une remise de 30%. Pour les propositions de publication, un formulaire de soumission est disponible sur demande. Pour toute information : publication@alba.edu.lb



HENRI EDDÉ
ARCHITECTE MODERNE
de Joseph El-Hourany
Préface de Dominique Eddé

Première étude architecturale consacrée aux maisons, édifices et immeubles de Henri Eddé, architecte qui fut à la fois ministre, pilote et écrivain.
De nombreuses photos inédites et des axonométries détaillées accompagnent les réalisations de cet architecte polémique ayant vécu l'age d'or de l'architecture au Liban dans les années 1950-1960



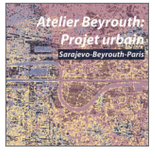
PIERRE NEEMA
PARCOURS D'UN ARCHITECTE

Peut-on parler d'une architecture pour l'environnement ? Urbanisée ? Occidentale ? Inspirée d'anciennes civilisations ? Et pourquoi pas méditerranéenne ? Avec son soleil, ses ombres et ses lumières. Pierre Neema est un architecte qui a su parler avec les pierres de chaque civilisation.
Et en architecte averti, il a su être l'homme pour qui l'esthétique d'une œuvre commence par le respect de l'environnement. Urbaniste convaincu, tous les chemins lui sont accessibles.



MAISONS LIBANAISES (2018)
De Semaan Kfoury

Réédition d'un recueil d'articles écrits, compilés et publiés pour la première fois en 1993.



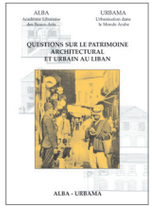
ATELIER BEYROUTH : PROJET URBAIN
Sarajevo–Beyrouth–Paris

Travail collectif sous la direction de Georges Khayat. Une quarantaine d'étudiants, encadrés par un groupe d'enseignants et de spécialistes nous livrent leurs réflexions et leurs observations sur ces trois capitales.



MAQUETTES D'ARCHITECTURE
Sous la direction de George Arbid

Catalogue d'exposition de maquettes réalisées par des étudiants de l'École d'architecture photographiées par Gilbert Hage.



QUESTIONS SUR LE PATRIMOINE
ARCHITECTURAL ET URBAIN
AU LIBAN

Sous la direction scientifique de Michael F. Davie, une collaboration des Éditions de l'ALBA et d'Urbama - Tours



FORMES URBAINES ET
ARCHITECTURALES DE BEYROUTH
de la fin du XIXème jusqu'à nos jours
De Antoine Fischfisch

Dans cet ouvrage, l'auteur expose et analyse l'évolution urbaine et architecturale de Beyrouth, dégageant la dynamique du marché foncier, les fonctions et densités urbaines, les typologies architecturales, cernant ainsi les enjeux du patrimoine architectural et urbain.



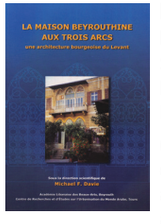
EPITOME TEN
Sous la direction de Samer Eid

Sélection condensée de 99 « prototypes analogues » produits par les étudiants de l'École d'architecture entre 2005 et 2010. Cet ouvrage révèle les prémices d'une vaste exploration expérimentale en matière de design architectural. « Epitome ten » annonce « Specimen zero ».



SPECIMEN ZÉRO
De Samer Eid
et Joseph el Hourany.

Génération 0' de « prototypes hybrides » conçus par les étudiants de 3ème année en architecture. Ce recueil exhaustif et varié d'une centaine d'interventions gravitant autour de thématiques nouvelles, aborde la création formelle comme résultante directe du processus expérimental.



LA MAISON BEYROUTHINE AUX TROIS ARCS :
UNE ARCHITECTURE BOURGEOISE DU LEVANT
Sous la direction scientifique de Michael F. Davie, co-publication des Éditions de l'ALBA et d'URBAMA.

Cet ouvrage constitue les actes du colloque « Le patrimoine architectural au Levant : le cas de la maison aux trois arcs », tenu à Tours en 2001.



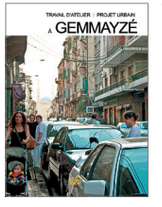
INSECTILES
Par Samer Eid

Pamphlet architectural – *organisé en compilation sélective de travaux d'étudiants (École d'architecture - 3ème année) dans le cadre de la plateforme expérimentale 2013/2014 – *gravitant autour d'une thématique-clé, en l'occurrence celle des structures biomorphiques dérivées d'insectes – dites « insectiles ».



SPECIMEN ONE
Sous la direction de Samer Eid
et Joseph el Hourany.

Génération 1 de « prototypes hybrides » conçus par les étudiants de 3ème année en architecture. Véritable encyclopédie de « formes libres », cet ouvrage se déploie en une vaste panoplie d'interventions s'articulant autour de quatre thématiques clés [Transformer] [In Between] [New Babylon] et [Cyberchess].



TRAVAIL D'ATELIER :
PROJET URBAIN À GEMMAYZÉ

Cette publication présente le travail dense d'analyse et de représentation de l'atelier projet urbain, dont le choix s'est porté sur Gemmayzé. Cet atelier a été mené en collaboration avec l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris - Belleville.



BECHARA BACHA

« Né à Tyr en 1934, l'année de l'inauguration du parlement, Béchara Bacha a presque l'âge de son pays. Il a également l'âge du matériau avec lequel il façonnera son œuvre architecturale, le béton local, dont le ciment sera produit au Liban à partir de 1931. Sa naissance correspond enfin à celle de la première institution d'enseignement de l'architecture au Liban, l'Académie Libanaise des Beaux-Arts, fondée en 1937. Ces dates en font un témoin privilégié de son métier et de son époque. (…)»



CARNET DE DESSIN#01
de Mansour El Habre

Premier opus d'une collection consacrée aux dessins et croquis d'artistes liés de près ou de loin à l'ALBA, plus d'une centaine de dessins de Mansour El Habre fleurissent ces pages. Produit en collaboration avec la galerie Janine Rubeiz et préfacé par Rabih Khalil.



LE LIBAN DE EZZAT MEZHER

Ezzat Mezher, peintre et un sculpteur libanais, a profondément œuvré pour son pays, tant avec ses sculptures monumentales présentes aux quatre coins du Liban, qu'avec ses peintures, son approche de la pierre et son enseignement dans les universités libanaises. Cet ouvrage, publié par Ezzat Association For Arts en collaboration avec l'Académie Libanaise des Beaux-Arts (ALBA), offre un panorama de cette oeuvre prolifique qui couvre près de 40 années de labeur



LES CHANGEMENTS ARTISTIQUES CONTEMPORAINS À SAINT-PÉTERSBOURG-RUSSIE 1990-2010
de Nizar Daher

Les transformations politiques des deux dernières décennies se sont clairement reflétées sur la culture et l'art en Russie. Après la chute du communisme, les relations se sont inversées entre l'État et les artistes. La liberté totale d'expression a posé de nouveaux problèmes aux artistes, les poussant à une remise en question de l'art contemporain en s'interrogeant sur les courants à suivre pour préserver identité et traditions.



LEBANON ON SCREEN
De Zaven Kouyoumdjian

Traduction anglaise de « Assaada allah masa2akom », l'ouvrage retrace les plus grands moments de l'âge d'or de la télévision libanaise de 1959 à 1990 et de la culture pop, à travers ses édifices, ses émissions et ses personnalités les plus marquantes. Ce livre est une première étape dans le développement de la recherche sur le monde des médias au Liban et de son inscription dans la culture médiatique internationale. Il est co-publié par l'ALBA et Hachette-Antoine.



GUVDER
Par Joseph El-Hourany
et Laurice Jabbour

L'atelier de Guvder, véritable ruche bourdonnante, est sans conteste le laboratoire victorieux d'un art unique, sans cesse revisité, renouvelé. En publiant cet ouvrage consacré à son œuvre, l'ALBA honore l'un de ceux qui aura le plus marqué, et de manière indélébile, cette Académie mais aussi le monde des arts dans son ensemble.



POSTHUMES
d'Amandine Brenas

Projet de master en arts visuels restituant une installation composée de statuettes en argile non cuites, figurant les squelettes et cadavres des victimes des évènements et des guerres qui ont ravagé le Liban depuis 1975.



FLUX ET REFLUX
De Karen Keyrouz

Projet de master en illustration et bd de 2015, «Flux et Reflux» est une danse mêlant l'intime et l'étranger, les "close-ups" et le monde monstrueux, le présent fade et la mémoire dévorante, le réel et le virtuel. Le médium joue un rôle principal dans la narration, plus de quinze techniques ont été utilisées dans le developpement graphique du projet.



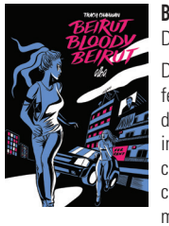
DAVID NAVA
De Ivan Debs

Projet de master en illustration et bd, David Nava nous plonge dans le combat idéologique et mystique d'une tribu pour libérer son peuple contre la tyrannie. Science-fiction et questionnements spirituels deviennent sous le tracé d'Ivan Debs, pleins de poésie et de couleurs.



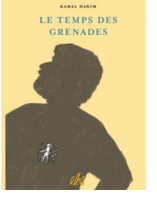
MATA NALTAKI ?
De Sirène Moukheiber

Projet de master en illustration et bd, Jawad, un homme de 37 ans, reçoit un message sur son téléphone, sa mère lui donne rendez-vous dans 5 jours. Ce message perturbe son travail à la librairie. Pendant que Jawad range des livres, il tombe sur un recueil de poèmes de Mahmoud Darwish et se souvient du jour où il a retrouvé la lettre d'adieu de sa mère quand elle l'a abandonné, 30 ans auparavant.



BEIRUT BLOODY BEIRUT
De Tracy Chahwan

De retour de voyage, deux jeunes femmes se retrouvent embarquées de taxis en taxis, au gré d'aventures inattendues, essayant de retrouver leur chemin dans une banlieue de Beyrouth chaotique et nerveuse. Réalisée avec la machine Riso et sous une couverture en sérigraphie, BBB est le projet de master de Tracy Chawhan, un périple cru et violent servi par un coup de crayon acéré.



LE TEMPS DES GRENADES
De Kamal Hakim

L'histoire se déroule le temps d'un week-end entre une grand-mère et son petit-fils. Ce dernier doit se plonger dans trois caisses qui renferment une grande partie de la vie de son oncle assassiné le 2 août 1982 pendant le siège israélien, sans que personne n'ait jamais su par qui ni pourquoi. Le jeune homme se lance dans une recherche pour tenter de brosser le portrait de son oncle, à travers une série d'entretiens avec des témoins du crime.



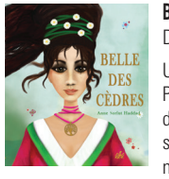
LES CHRONIQUES ILLUSTRÉES DE L'ALBA
De Ralph Doumit

Cet ouvrage retrace l'histoire des cinq écoles de notre institution, qui débute en 1937 avec l'Association des musiciens amateurs. Au-delà de l'histoire, il se veut également un remerciement en forme de clin d'œil à nos Doyens Alexis Boutros et Georges Haddad, mais aussi à toutes ces figures qui ont contribué au rayonnement de l'ALBA au fil du temps.



CONTE POUR CHARLINE
De Laura Choueiri

« Il était une fois, dans un pays lointain, un vieux jardinier... ».
Ce projet de licence illustre un conte de Marie-Noëlle Japy-Fahed qui aborde symboliquement le cancer chez les enfants. Une partie des bénéfices des ventes est reversée à des associations impliquées dans ce combat.



BELLE DES CÈDRES
De Anne Sorlut-Haddad

Une princesse de la nature rencontre un Prince Charmeur. S'ensuit une ribambelle de taquineries jusqu'à découvrir la source de la vie… Anne Sorlut-Haddad nous livre un conte pour les petits et les grands, illustré dans des couleurs acidulées.



UNE ÉTÉ AU LIBAN

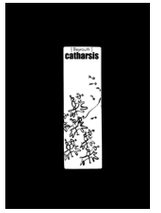
Bande-dessinée de Sophie Armache, projet de master en illustration/bd, section arts graphiques et publicité. Les vacances d'un adolescent français qui découvre le monde rural des montagnes libanaises.



LA CANTATRICE CHAUVE

Mise en cases par Stéphanie Achkouti

Ce projet de diplôme a obtenu en juin 2012 la plus haute distinction de l'École des arts décoratifs de l'ALBA section illustration et bande dessinée pour son adaptation de la plus célèbre œuvre de Ionesco.



BEYROUTH CATHARSIS

Bande dessinée réalisée par Zeina Abirached dans le cadre du projet Chez Moi / Chez Toi, atelier de recherche ALBA.



L'HISTOIRE DE L'ORCHESTRE DES SIFFLEURS CHAUVES

De Ralph Doumit

Bande-dessinée, projet de licence en illustration/bd, section arts graphiques et publicité. L'épopée d'un orchestre pas comme les autres.



TÉTA

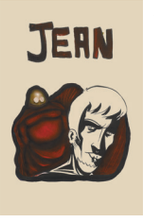
Bande-dessinée de Farah Nehmé.

Projet de master en illustration/bd, section arts graphiques et publicité. Récit du parcours de deux femmes dans le Liban des années 30, raconté par leur petite-fille.



L'HISTOIRE DU GRAND SABLIER

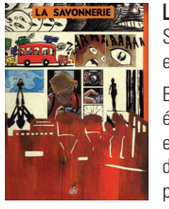
Une nouvelle illustrée de Ralph Doumit, projet de master en illustration/bd, section arts graphiques et publicité.



JEAN

De Toufic Khairallah

Bande-dessinée racontant le combat d'un homme contre son addiction, projet de master en illustration/bd, section arts graphiques et publicité.



LA SAVONNERIE

Sous la direction de Poppy Arnold et de Michèle Standjofski.

Bandes-dessinées réalisées par 23 étudiants en 3e année d'arts graphiques et publicité. La savonnerie est le lieu déclencheur pour donner à voir le processus créatif de réalisation d'une BD.



LA PHÉNICIE, UN LIBAN D'AUTREFOIS

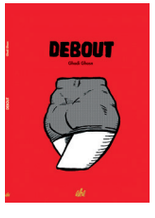
Un documentaire illustré de Christelle Halal sur les Phéniciens, destiné au jeune public, projet de master en illustration/bd, section arts graphiques et publicité.



CRI

De Ghadi Ghosn

Bande-dessinée, projet de licence illustration/bd, section arts graphiques et publicité. Un guerrier marche vers un but jamais atteint, son cri est dessiné, muet et solitaire.



DEBOUT

De Ghadi Ghosn

Bande-dessinée, relatant les mésaventures d'un homme avec les femmes, projet de master en illustration/bd, section arts graphiques et publicité.



MAMNÉSIE

Bande-dessinée de Noura Badran, sur le théâtre et la vieillesse, projet de master en illustration/bd, section arts graphiques et publicité



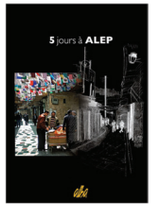
HERE AND NOW
De Gilbert Hage

Figure incontournable de la photographie contemporaine mais aussi de l'ALBA, où il enseigne depuis de longues années, Gilbert Hage publie ici le fruit d'un travail réalisé sur une decennie. Le livre, préfacé par Jean-Marie Vecchiet, présente une série de 100 portraits, reflet de la jeunesse actuelle qui interpelle et invite à une réflexion sur nos propres perceptions, sur nos identités imaginaires et réelles.



PASSANTES
D'Alain Brenas, textes de Nayla Tamraz.

Fruits de séjours et rencontres de hasard. Regards sur l'élégance et le mystère d'inconnues.



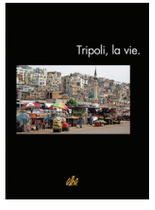
5 JOURS À ALEP
Ouvrage collectif de douze étudiants de 4ème année en photographie et en illustration, section arts graphiques et publicité, suite à un séjour pédagogique effectué à Alep à la découverte d'une des plus vieilles villes du monde.



7 JOURS EN ÉGYPTE
Ouvrage collectif de cinq étudiants en photographie, section arts graphiques et publicité, suite à un voyage d'étude à la découverte de la vraie Égypte, celle de tous les jours, celle des Égyptiens, en dehors des sentiers touristiques.



7 JOURS À DJIBOUTI
Ouvrage photographique d'un collectif d'étudiants de 4ème année en arts graphiques et publicité, suite à un voyage d'études à Djibouti, en collaboration avec l'Institut Français Arthur Rimbaud de Djibouti.



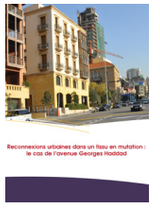
TRIPOLI, LA VIE
Ouvrage collectif sous la supervision de Martine Voyeux, photographe, de Ghada Waked et Gilbert Hage, et Michel el Esta, professeurs à l'ALBA, regroupant les travaux photographiques des étudiants de 4e année en arts graphiques et publicité, à la suite d'un séminaire s'inscrivant dans leur cursus.



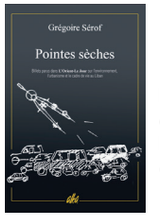
BYBLOS, PORTRAIT(S) DE VILLE
Sous la supervision de Francoise Denoyelle de l'École Nationale Supérieure Louis Lumière-Paris et de Ghada et Gilbert Hage, professeurs à l'ALBA.
Ouvrage regroupant les travaux photographiques des étudiants de 4e année en arts graphiques et publicité, à la suite d'un séminaire s'inscrivant dans leur cursus.



KARM-EL-ZEITOUN, UN VILLAGE DANS LA VILLE
Sous la supervision de Françoise Denoyelle (ENSLL), et de Ghada Waked et Gilbert Hage (ALBA).
Des images de notre ville jaillies de l'appareil photo d'un groupe de 22 étudiants en 4ème année section arts graphiques et publicité. L'opération s'est déroulée dans le cadre d'une convention établie avec l'École Nationale Supérieure Louis Lumière – Paris.



RECONNEXIONS URBAINES DANS UN TISSU EN MUTATION : le cas de l'avenue Georges Haddad
En 2012, l'Institut d'urbanisme de l'ALBA (IUA) a organisé, en collaboration avec SOLIDERE, la seconde édition des ateliers de l'APERAU-AMO. Neuf équipes internationales formées de trois étudiants et encadrées par des enseignants y ont participé, s'inscrivant dans la problématique contemporaine du projet urbain, proposant des stratégies pour revisiter les infrastructures dans le tissu urbain.



POINTES SÈCHES
De Grégoire Sérof

Recueil de billets ironiques de l'architecte, publiés depuis 1994 dans le quotidien l'Orient - Le Jour portant sur l'environnement, l'urbanisme et le cadre de vie au Liban.



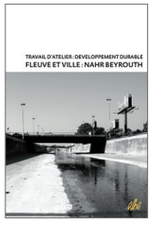
CONQUÉRIR ET RECONQUÉRIR LA VILLE : L'AMÉNAGEMENT URBAIN COMME POSITIONNEMENT DES POUVOIRS ET CONTRE-POUVOIRS.
Sous la direction de Ziad Akl et de Nabil Beyhum.

Cet ouvrage constitue les actes du colloque organisé par l'Institut d'urbanisme de l'ALBA, l'Association pour la Promotion de l'Enseignement et de la Recherche en Aménagement et Urbanisme et l'Institut Français du Proche-Orient, tenu à l'ALBA en juin 2006 autour du thème de la réappropriation urbaine.



PATRIMOINE ET ENJEUX ACTUELS
Sous la direction de Giovanni De Paoli, Nada El-Khoury Assouad et Georges Khayat.

Fruit d'une collaboration entre l'École d'architecture de l'ALBA et l'Institut d'Aménagement de l'Université de Montréal, cet ouvrage couvre diverses thématiques en matière de patrimoine, liées aux méthodes de documentation, de conservation et de mise en valeur du tissu urbain historique à l'ère du numérique. Europia Productions.



TRAVAIL D'ATELIER : DÉVELOPPEMENT DURABLE. Fleuve et ville : Nahr Beyrouth
Cette publication est le fruit d'un workshop mené par l'École d'architecture de l'ALBA avec l'Institut des Sciences de l'Environnement de l'Université de Genève. Un travail de réflexion sur la thématique du développement urbain durable dans le cas du fleuve de Beyrouth.



FONCTIONS, PRATIQUES ET FIGURES DES ESPACES PUBLICS AU LIBAN : perspectives comparatives dans l'aire méditerranéenne.
Sous la direction de May Davie.Cet ouvrage présente les résultats d'un projet franco-libanais de recherche et de coopération scientifique, dirigé conjointement par l'Institut d'urbanisme de l'ALBA et le Centre d'Histoire de la Ville Moderne et Contemporaine de l'Université François-Rabelais de Tours.



L'URBANISME AU LIBAN
Par Mohamad Fawaz

Cet ouvrage en langue arabe, est le fruit de l'expérience approfondie de son auteur, ancien directeur de la Direction Générale de l'Urbanisme, au service du développement et de la planification urbaine au Liban.



LA RÈGLE D'URBANISME, LE CAS DES TERRAINS EN PENTE

De Sébastien Lamy, sous la direction scientifique de Serge Yazigi.

Dans la continuité de la publication sur la règle d'urbanisme, un guide méthodologique d'écriture de la règle d'urbanisme adaptée au cas des terrains en pente a été produit, avec la contribution de Cobaty (Fédération internationale de la Construction et de l'urbanisme et de l'environnement). Ce guide s'appuie sur les réflexions issues d'un atelier au sein de l'École d'Architecture de l'ALBA.



LE LOTISSEMENT

De Sébastien Lamy, sous la direction scientifique de Serge Yazigi.

Le lotissement constitue le principal mode d'aménagement, pourtant, la procédure qui le régie présente divers aspects d'obsolescence. Cette publication a pour objet d'en présenter les modalités techniques et juridiques de réalisation, et comporte des préconisations pour une amélioration des pratiques et des textes juridiques qui l'encadrent.



LA COPROPRIÉTÉ

De Sébastien Lamy, sous la direction scientifique de Serge Yazigi.

Cette étude approfondie sur le thème de la copropriété s'adresse aux professionnels de l'immobilier. À la fois technique et juridique, l'ouvrage s'appuie principalement sur le décret-loi n°88/1983, mais aussi sur les pratiques, et comporte des références jurisprudentielles. Il relate également les recommandations résultant d'une journée d'études organisée par l'Ordre des géomètres-topographes du Liban.



LA COPROPRIÉTÉ EN DIX QUESTIONS

De Sébastien Lamy sous la direction scientifique de Serge Yazigi

La copropriété nous divise et nous rassemble... Cette annexe présente succinctement, et de façon ludique, les grands principes sur lesquels repose la législation de la copropriété (décret-loi 88/1983). Les illustrations humoristiques ont été réalisées par huit étudiants en Illustration et Bande-Dessinée de la section Arts Décoratifs, sous la direction de Michèle Standjofski.



RECUEIL DES TEXTES DE DROIT DE L'URBANISME ET DE LA CONSTRUCTION AU LIBAN

Ce recueil regroupe l'ensemble de la législation encadrant l'urbanisme et la construction au Liban afin d'en faciliter la compréhension mais aussi de soulever ses ambiguïtés et ses incohérences. Des commentaires et des annotations sont apportés par Sébastien Lamy et Sami Ibrahim pour clarifier le texte officiel. Les textes en arabe dans leur version officielle sont reproduits en annexe du recueil.



AXES DE RÉFLEXIONS POUR UNE RÉFORME DU DROIT DE L'URBANISME

De Sébastien Lamy sous la direction scientifique de Serge Yazigi

Cette note de synthèse développe un ensemble de réflexions critiques sur les problèmes du droit de l'urbanisme au Liban. Elle fait suite au séminaire organisé conjointement par MAJAL et le GRIDAUH « Droit de l'urbanisme : états des lieux et recommandations », en octobre 2010.



LA RÈGLE D'URBANISME

De Sébastien Lamy sous la direction scientifique de Serge Yazigi

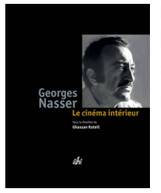
Contrairement aux idées reçues, le chaos urbain que l'on rencontre au Liban est d'origine réglementaire. Partant de ce constat, MAJAL a initié une réflexion, en partenariat avec le GRIDAUH et Cobaty sur l'écriture de la règle d'urbanisme et de construction. Cette publication constitue la première étape d'une remise en question de la manière de réglementer le territoire libanais, qui ne répond manifestement plus aux enjeux actuels de la planification urbaine.



LE LITTORAL

De Sébastien Lamy sous la direction scientifique de Serge Yazigi

La question du littoral est essentiellement traitée sous un angle juridique, par l'analyse du droit de la domanialité publique et de la réglementation d'urbanisme, mais aussi par rapport aux grands principes consacrés par la loi de la protection de l'environnement et le Schéma directeur d'aménagement du territoire libanais.



GEORGES NASSER LE CINÉMA INTÉRIEUR

sous la direction de Ghassan Koteit

Que cache une légende ? Georges Nasser a marqué le cinéma libanais de son inaltérable passion. Passion du cinéma, certes, mais aussi passion sacrificielle de sa propre vie consacrée à son art et à la réalisation de ses rêves. Ce livre retrace l'itinéraire de ce jeune étudiant en cinéma, devenu légende de Tripoli à Hollywood, de Beyrouth à Cannes, en passant par Damas. Il rassemble une importante documentation sur l'oeuvre du cinéaste, une vaste iconographie ainsi que des entretiens inédits et différentes contributions notamment de Michael F. Davie, Toufic el Khoury, Joseph Fahim, Danielle Davie, May el Koussa, Dima de Clerk et Georges Kehdy.



EN CONTRE GUERRE

sous la direction de Tony Chakar

Une série de conférences sur la culture de paix au Liban. Avec les interventions de Ahmad Baydoun, Lina Majdalanie, Hassan Daoud, Elias Khoury, Fadi El Abdallah, Hoda Barakat, Azza Charara Baydoun et Waddah Charara.



RIO 2016, LES MEILLEURS ATHLÈTES LIBANAIS, 2012-2015

De Gaby Issa Khoury

Premier livre sur l'athlétisme libanais, cet ouvrage recense les meilleurs athlètes en vue des jeux Olympiques de Rio 2016. Toutes les disciplines en athlétisme olympique sont examinées ainsi que leur évolution de 2012 à 2015. Ce livre est un hommage aux athlètes libanais qui, même s'ils ne remportent pas de médailles olympiques, ne s'entraînent pas moins que les plus grands sportifs mondiaux.



CONNAIS-MOI TOI-MÊME

Guerres, humour et franbaniaiseries

De Samy Khayath

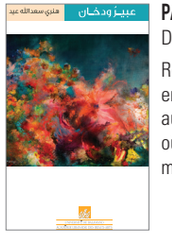
Mémoires d'un parcours artistique sur cinquante années, à travers le prisme de l'humour. Mais aussi histoire du Liban, de la vie culturelle et théâtrale avant, pendant et après les guerres à répétition ; histoire des comportements sociaux des libanais et de leur appréhension fantaisiste de la francophonie.



DÉCOMBRES ET ÉDIFICES

De Henri Eid

Sélection d'articles parus dans divers magazines, journaux et revues spécialisées traitant de plusieurs sujets en matière d'urbanisme et d'architecture.



PARFUMS ET FUMÉES

De Henri Eid

Recueil narratif mettant en scène un ensemble de récits et d'histoires vécues au sein du patrimoine humain libanais où parfums et fumées se mélangent en mémoires indélébiles.



ŒUVRES LITTÉRAIRES : PIÈCES DE THÉÂTRE

De Joseph Abou Rizk

Réédition de deux pièces de théâtre, « Le Prince » et « Le Peuple », parues en 1981 et en 1997. Dans les deux pièces, les personnages cherchent à remédier à un manque, à combler un vide existentiel.



REGARDS SUR LA PEINTURE AU LIBAN

De Joseph Abou Rizk

L'un des pionniers et diplômé en philosophie de l'ALBA, Joseph Abou Rizk a enseigné plusieurs décennies l'Esthétique au sein de l'École des arts visuels. Réédition d'un essai paru en 1956 sur les peintres majeurs libanais.



OEUVRES LITTÉRAIRES : ROMAN

De Joseph Abou Rizk

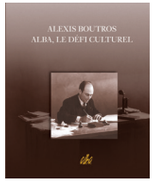
Pionnier de l'ALBA et diplômé en philosophie, voici la réédittion de deux romans d'amour, « La feuille de figuier» et « En quête d'un refuge », parus respectivement en 1962 et en 2009.



ESQUISSE D'UNE ESTHÉTIQUE

De Joseph Abou Rizk

Fruit de plus de trente ans d'enseignement et de recherches personnelles, cet essai philosophique réédité propose une nouvelle conception de l'art et du beau.



ALEXIS BOUTROS
ALBA, LE DÉFI CULTUREL

De Denise Ammoun

L'ouvrage retrace la vie d'Alexis Boutros, fondateur de l'ALBA, et à travers lui, l'histoire de l'Académie Libanaise des Beaux-Arts, témoin de la révolution culturelle que le pays a connu après son indépendance. Cet ouvrage relate les grands moments de l'institution qui a incontestablement favorisé un nouveau courant d'idées au Liban.



PATRIMOINE RELIGIEUX EN ORIENT CHRÉTIEN : SUR LES PAS DU CHRIST
«Sidon, magna urbs Phaeniciae»

Direction d'Élie Abi Nassif.

Un travail d'atelier réalisé par les étudiants de 4ème année en architecture. Étude de quatre églises, une paléochrétienne et trois médiévales. Ce 4e opus voit le jour après un travail minutieux des participants passionnés pour la ville de Saïda à la recherche de vestiges, de traces de la présence des premiers chrétiens et du Christ dans cette région.



PATRIMOINE RELIGIEUX EN ORIENT CHRÉTIEN :
Beit Mery paroisse de tous les dieux.

Direction d'Élie Abi Nassif.

Un travail d'atelier réalisé par les étudiants de 4e année en architecture. L'étude porte sur l'architecture, l'archéologie, l'histoire et la décoration de différentes églises dans la région de Beit Mery.



PATRIMOINE RELIGIEUX EN ORIENT CHRÉTIEN :
Églises de Khaldé, Bahdidat, Enfeh et Eddé-Batroun

Sous la direction d'Élie Abi Nassif

Un travail d'atelier réalisé par les étudiants de 4e année en architecture. Étude de quatre églises du Liban, une paléochrétienne et trois médiévales. L'étude porte sur l'architecture, l'archéologie, l'histoire et la décoration.



PATRIMOINE RELIGIEUX EN ORIENT CHRÉTIEN :
Tripoli, à la quête des traces chrétiennes

Sous la direction d'Élie Abi Nassif

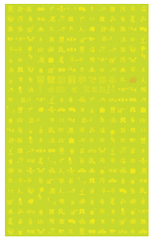
Un travail d'atelier réalisé par les étudiants de 4e en architecture. Étude de monuments religieux à Tripoli : quatre mosquées, un hammam et la cathédrale orthodoxe de Saint-Georges. L'étude porte sur l'architecture, l'archéologie, l'histoire et la décoration.



ICÔNES RESTAURÉES

Sous la direction du Père Antoine Lammens

Des icônes restaurées par les étudiants de l'atelier de restauration d'icônes.



KANJI

Un exercice de style supervisé par le professeur Antoine Abi Aad dans dix pays : le Kenya, le Pérou, le Brésil, l'Afrique du Sud, la Thaïlande, la Grèce, le Liban, l'Inde, Hong Kong et le Maroc, qui a pour but d'illustrer graphiquement en une image-choc, un mot devenu un proverbe. Ces échanges ont débuté en 2007 et ont été menés auprès de 230 étudiants. Cet ouvrage vient compléter une série entamée en 2008 par des workshops réalisés avec des étudiants japonais, italiens, suisses et brésiliens.



AMALGAM

Un recueil des travaux d'étudiants en architecture compilé par Samer Eid et Yara Feghali dans le cadre de l'atelier expérimental 2012-2013.



FAROFA LIBANESA

Projet collectif sous la direction de Antoine Abi Aad. « Farofa Libanesa » est un projet composé de cinquante-cinq posters, autant de visions du Brésil, pays métissé par définition. Le workshop s'est déroulé au son des mélodies brésiliennes. Le football, les descendants libanais, le café ou le Christ rédempteur, autant de clichés réinterprétés avec humour et en couleurs par les 31 étudiants de l'ALBA ayant participé à l'atelier.



CHOCOLAT AUX CÈDRES

Sous la direction du professeur Antoine Abi Aad, Ph.D. en design de l'ALBA et du professeur Nicholas Huelberg de la SFGB - Suisse.

Un projet commun d'affiches par les étudiants en arts graphiques et publicité, sur leur vision de la Suisse, et par les étudiants de l'École « Schule Fur Gestaltung Basel » sur leur vision du Liban.



23

Catalogue des affiches produites par les étudiants en section arts graphiques et publicité, à la suite d'un séminaire sur l'Italie, animé par leur professeur Antoine Abi Aad, dont l'objectif est d'illustrer la perception du pays par des étudiants libanais.



NIHONTEN, JAPAN SEEN BY LEBANESE

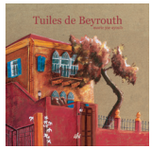
Sous la direction de Antoine Abi Aad.

Catalogue des affiches produites par les étudiants en Arts Graphiques et Publicité à la suite d'un séminaire sur le Japon ayant pour objectif de dépasser les clichés premiers sur le pays et sa culture.



ARRÊTS DE SCÈNE

Ce livre met en images ce qui n'a pu être mis en scène : le XXIème spectacle clôturant les deux premières années d'études des étudiants de l'École des arts décoratifs, prévu au Festival de Baalbeck en juillet 2007.



TUILES DE BEYROUTH

De Marie-Joe Ayoub

Ouvrage réalisé à partir du projet de master section illustration / bd en hommage aux demeures patrimoniales. Voyage coloré et nostalgique à travers les vieilles demeures beyrouthines.



DOSSIER DE DESSINS

De Ralph Doumit

Dessins réalisés tout au long de sa 2e année en section arts graphiques et publicité, commentés par leur auteur. Cette collection, réservée aux étudiants et s'adressant aux étudiants, se veut surtout un moteur dynamique d'échange et de dialogue.



L'ALBA FAIT SON CINÉMA

Fruit du travail individuel et collectif des étudiants en master en illustatrion et bd. Quatre approches différentes pour quatre histoires ayant pour thème commun le cinéma.



RACONTE-MOI BYBLOS

Sous la direction de Michèle Standjofski.

Bandes-dessinées réalisées dans

le cadre d'un atelier s'inscrivant dans le cursus de 4e année section arts graphiques et publicité, avec les interventions d'Antonio Cossu, professeur de BD à l'Académie des Beaux-Arts de Tournai, et de Christophe Clamaron, professeur d'animation à l'École Émile Cohl de Lyon.

L'ALBAtros

L'ALBAtros, le magazine de l'ALBA, paraît deux fois par an et vous tient au courant de tout ce qui se passe à l'Académie et au sein de vos écoles : les conférences, les ateliers, les expositions. Il comprend également les activités et les nouveautés, ainsi qu'un dossier thématique. Ces pages vous sont ouvertes et vous êtes chaleureusement invités à y partager vos talents d'illustrateurs, de photographes, d'écrivains ou de poètes.





ÉCOLE D'ARCHITECTURE



DR. GABY ISSA-EL-KHOURY, PHD, OLY
DIRECTEUR DE L'ÉCOLE D'ARCHITECTURE

L'architecture est bien plus qu'un assemblage de murs. Elle est un dialogue entre l'art et la technique, entre l'homme et son environnement. Être architecte, c'est comprendre la société dans laquelle on construit, les lieux dans lesquels on intervient et les personnes qui les habitent. C'est concevoir des espaces confortables, durables et sûrs, mais aussi porteurs d'une expérience esthétique, culturelle et humaine, tout en assumant l'impact de ces choix sur notre environnement.

C'est cette complexité que nous cherchons à vous transmettre tout au long de votre formation. En licence, vous apprendrez à découvrir, comprendre, organiser et manipuler l'espace, tout en développant votre sensibilité à travers le dialogue avec les autres arts. En master, vous serez amenés à questionner les certitudes, à explorer les limites et à apporter des réponses créatives, responsables et durables à des enjeux toujours plus complexes.

Mais l'architecte que vous deviendrez évoluera dans un monde différent de celui que nous avons connu. L'Intelligence Artificielle est aujourd'hui en train de modifier profondément notre manière d'apprendre, de concevoir et de travailler. La question n'est donc plus de savoir si l'IA fera partie de l'architecture, mais comment nous allons apprendre à l'utiliser sans perdre ce qui fait la valeur fondamentale de l'architecte : sa capacité à comprendre, à questionner, à juger et à décider.

Un défi tout aussi fondamental auquel vous serez confrontés sera celui du changement climatique. La planète sur laquelle vous construirez demain est déjà profondément affectée par les conséquences de nos choix d'aujourd'hui. L'architecture et la construction ont une part de responsabilité dans ces transformations, mais elles ont aussi la capacité de contribuer à y répondre. Vous aurez donc une responsabilité particulière : imaginer et construire autrement.

La durabilité ne peut plus être considérée comme une qualité supplémentaire ou comme une réponse technique que l'on ajoute à un projet. Elle doit devenir une manière de penser l'architecture dès le premier geste de conception. Le choix d'un site, l'orientation d'un bâtiment, sa relation au climat, les matériaux utilisés, l'énergie consommée, sa durée de vie et sa capacité à évoluer sont autant de décisions par lesquelles l'architecte engage, par ses choix, une part de l'avenir de notre environnement.

Vous serez les architectes qui concevront une partie des espaces dans lesquels les générations futures vivront. Cette responsabilité est immense. Elle ne signifie pas que vous devrez renoncer à la créativité, à la beauté ou à l'innovation. Elle signifie au contraire que vous devrez apprendre à les réinventer, à les concilier avec les limites de notre planète et, peut-être, à faire de ces limites une nouvelle source de créativité.

L'ALBA ne peut ignorer ces évolutions. Nous devons au contraire vous préparer à ce nouvel environnement, en intégrant l'Intelligence Artificielle et les enjeux de la durabilité à votre formation, tout en préservant ce qui constitue le cœur de notre enseignement : la compréhension de l'espace, la créativité, la responsabilité et surtout la pensée critique.

Car comme le dit Thom Mayne, « toute bonne architecture devrait vous amener à commencer à vous poser des questions ».

ENCADREMENT PÉDAGOGIQUE ET ADMINISTRATIF

Dr. Gaby Issa-El-Khoury, PhD, OLY
Directeur de l'École d'architecture
Ext. 7390 - gissaelkhoury@alba.edu.lb

Mme Joyce Hatem
Directrice adjointe pour la Licence
jhatem@alba.edu.lb

M. Bachir Moujaes
Directeur adjiont pour le master
bmoujaes@alba.edu.lb

Mme Frida Hassoun
Administratrice
Ext. 7391 - Frida.Hassoun@alba.edu.lb

Mme Rima Chidiac
Responsable administrative pour la Licence
Ext. 7392 - Rima.Chidiac@alba.edu.lb

Mme Rita Francis
Responsable administrative pour le Master
Ext. 7393 - Rita.Francis@alba.edu.lb

LICENCE EN ÉTUDES ARCHITECTURALES

Comité pédagogique

Coordinateurs des filières d'études:
- Construction & Technologie : Roula Daher Taoutel
- Design/ Cours de base en architecture : Abdul-Halim Jabr - Joyce Hatem
- Enseignement général : Dr. Lamia Nassif
- Histoire et théorie : Halah AbiHaidar
- Moyens de communication: Mario Hajjar
- Contexte urbain : Bachir Moujaes
- Architecture durable : Michèle Braidy
- Projet de Fin d'Études : Dr. Antoine Fichfich

1. Mission du programme de licence en études architecturales

Le programme de licence en études achitecturales de l'Académie Libanaise des Beaux-Arts (ALBA) – Université de Balamand offre, en premier lieu, une formation de base solide aux personnes souhaitant poursuivre des études de deuxième cycle en architecture, leur permettant d'accéder à la profession d'architecte. Le programme permet également d'accéder dans les meilleures conditions à un large éventail de masters offerts à l'ALBA dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme, du paysagisme, de l'architecture d'intérieur et du design. Ainsi, l'objectif principal de l'École d'architecture est d'assurer, à travers cette formation, une diversité, une mobilité et une flexibilité s'adaptant aux différents choix professionnels et personnels de l'étudiant.

Dans les quatre années d'études, le projet ou l'atelier d'architecture occupe une place importante permettant à l'étudiant, à travers des échelles de complexité progressive, d'être apte en fin de licence à la conception architecturale à plusieurs échelles. Le projet ou l'atelier d'architecture est également le lieu où se synthétisent les trois piliers de l'enseignement : l'intellect à travers une compréhension et une capacité d'analyse nourries des sciences humaines et sociales, la créativité à travers l'expression formelle et artistique et le savoir-faire à travers la maîtrise des systèmes et des technologies relatives au bâtiment et à l'environnement.

Dans l'esprit de la mission de l'ALBA, l'École d'architecture inculque à ses étudiants, dès la licence, le sens de la responsabilité écologique, citoyenne et sociale et leur apprend à définir et répondre aux besoins de la société. Elle s'engage également de manière active à transformer ces besoins en opportunités d'innovation et d'excellence mises au service de tous.

2. Objectifs de la formation

- Assurer à l'étudiant un socle solide constitué des enseignements fondamentaux.
- Initier à la méthodologie de réflexion, l'approche analytique et la pensée critique par rapport aux divers grands mouvements historiques et contemporains.
- Stimuler la créativité, l'innovation, la sensibilité artistique.
- Assurer l'acquisition solide des systèmes et techniques pluridisciplinaires relatifs au bâtiment, ainsi que celle des nouvelles technologies de construction.
- Privilégier le respect de l'environnement et du patrimoine, l'intégration urbaine et paysagère et développer la prise de conscience de la société et de ses exigences, du bien-être individuel et collectif.
- Assurer une flexibilité et une polyvalence dans la diversité des débouchés académiques et professionnels.

3. Acquis d'apprentissage

À la fin du cursus, l'étudiant doit être capable de :
- Procéder à des recherches significatives suivant une méthodologie d'analyse pertinente et adaptée aux divers contextes architecturaux et urbains, anciens et contemporains.
- Appliquer les théories de l'architecture et de l'urbanisme dans leur rapport avec les problématiques et les débats contemporains.
- Concevoir et représenter un projet d'architecture complet à partir d'un programme inscrit dans un site donné, justifié par une analyse pertinente.
- Traiter les connaissances constructives nécessaires à la conception d'un projet d'architecture, au niveau du choix des matériaux, des systèmes structurels et de la prise en considération des aspects environnementaux.
- Intégrer et interpréter les valeurs et les traditions régionales et internationales de l'architecture, en milieu urbain et rural, ainsi que les facteurs climatiques, technologiques, socio-économiques, et les composantes culturelles qui les ont façonnées et maintenues.
- Adapter les principes d'architecture, d'urbanisme et de développement durables qui préservent les ressources naturelles et le patrimoine architectural.
- Travailler en collaboration avec d'autres collègues comme membres d'une même équipe ou dans des équipes interdisciplinaires, dans la phase de recherche, collecte de données, établissement du programme et des critères de base d'un projet.
- Appréhender la responsabilité de l'architecte face aux enjeux sociaux, politiques et économiques qu'implique son métier.
- S'orienter vers les diverses formations de l'enseignement supérieur de deuxième cycle, dans le respect des conditions particulières d'accès à ces formations.

5. Méthode d'enseignement

Le projet pédagogique de l'École d'architecture de l'ALBA concrétise les ambitions de former des citoyens et des professionnels avertis possédant des connaissances approfondies du métier et engagés sur les questions d'ordre social et culturel du pays. La structure de la formation repose sur deux socles fondamentaux :

- La synergie entre le savoir théorique et le savoir pratique : grâce à un cursus pluridisciplinaire et à **la méthode d'enseignement par compétences**, le projet pédagogique de l'École favorise une interaction entre la culture architecturale et les aspects opérationnels de la profession. C'est à la fois un **savoir**, un **savoir-faire** et un **savoir-être** que visent ces compétences à travers les acquis d'apprentissage.

- **L'évaluation formative** du parcours de l'étudiant : c'est grâce à des méthodes actives et variées que l'étudiant pourra construire ses propres connaissances comme notamment la maîtrise des moyens d'expression et de représentation du projet architectural ainsi que son intégration dans le contexte. Axé sur le débat et les discussions, l'enseignement favorise l'analyse et l'approche synthétique à l'information et à la création.

6. Apprentissage et formation professionnelle

Afin de compléter l'enseignement théorique et pratique offert au sein de l'École, les étudiants en cycle licence sont encouragés dès leur deuxième année de cours à s'initier au monde professionnel à travers les stages d'été. Les étudiants en licence pourront consulter les conseillers de stage dans le choix des agences et pour déterminer le parcours idéal de leur apprentissage.

7. Règlement académique

(Voir également le « règlement académique » de l'ALBA)

Les conditions générales de validation de crédits au programme licence

Les cours et les ateliers sont distribués sur 8 semestres.

- La note permettant de réussir les ateliers d'architecture en L1, L2, L3 et L4 est de 12/20.
- La note globale de chaque atelier représente la moyenne des différents projets ou exercices donnés durant le semestre.
- La note de chaque projet sera calculée tenant compte des paramètres qui suivent *(liste non exhaustive et qui peut varier selon les sujets proposés)* :

 1) Suivi
 2) Originalité et réponse aux composantes du programme
 3) Fonctionnement et structure
 4) Volumétrie, occupation du terrain et intégration contextuelle
 5) Présentation orale et graphique

Moyennes cumulées

Deux moyennes cumulées, générale et de spécialisation, sont calculées avec toutes les notes obtenues pendant la formation et serviront à classer les étudiants en fin de parcours.

Les conditions de passage en L2

Pour être admis en L2, une moyenne minimale de 10/20 dans l'ensemble des cours est requise. L'étudiant n'ayant pas obtenu les moyennes requises serait admis à redoubler si le conseil de l'École y est favorable. Dans le cas contraire, l'étudiant ne sera pas admis à redoubler.

Les conditions d'obtention de la licence et d'admission en master

L'obtention de la licence est déterminée par la validation des 240 crédits du cycle.

Pour obtenir sa licence, l'étudiant doit également avoir des moyennes cumulées (générale et de spécialisation) égales ou supérieures à 10/20.

Pour être admis en master, il lui faut avoir au minimum 12/20 pour ces deux moyennes.

Un étudiant n'ayant pas atteint la/les moyenne(s) requise(s) pourra se réinscrire à un nombre limité de cours (4 au maximum) pour rehausser sa/ses moyenne(s).

Les partenariats

- L'Université Catholique de Louvain – Belgique
- La Faculté de l'Aménagement de l'Université de Montréal – Canada
- Université du Québec à Montréal (UQÀM)- Canada
- École nationale supérieure d'Architecture Paris-Malaquais- France
- École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris – Belleville – France
- École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-La Villette – France
- L'Università degli studi di Roma, Sapienza – Italie (via convention UOB)
- L'Université de la République d'Uruguay, Faculté d'Architecture – Uruguay
- Akademie der Bildenden Künste München-Allemangne
- École d'architecture de Sarajevo-Bosie Herzegovine

MASTER EN ARCHITECTURE

1. Mission du programme de master en architecture

La formation en architecture de l'Académie Libanaise des Beaux-Arts est fondée essentiellement sur l'art de construire avec d'une part le savoir-faire sur le plan technique et formel, et d'autre part la conscience permanente des implications sociales, économiques et environnementales, paramètres indissociables de l'œuvre architecturale.

C'est une formation linéaire, aux complexités progressives, où l'enseignement théorique et les ateliers de travail individuel et collectif contribuent non seulement à la réalisation du projet d'architecture, mais aussi à l'acquisition d'une méthodologie de réflexion adéquate et porteuse.

Riche par sa diversité thématique, ouverte aux problématiques régionales et internationales, favorisant la pensée critique, elle se distingue aussi par le souci d'introduire les valeurs patrimoniales, culturelles, écologiques et humaines.

Ainsi, à la fin du cursus, la créativité, l'intellect et le savoir-faire s'associent à parts égales, pour atteindre le niveau d'excellence requis au projet final de diplôme, projet d'architecture individuel de l'étudiant synthétisant la formation acquise.

Au terme de leur formation, les diplômés de l'établissement seront qualifiés pour pratiquer le métier d'architecte mais pourront aussi aborder d'autres professions, liées au domaine de l'architecture et de la construction.

2. Objectifs de la formation

Connaissances solides, ouverture d'esprit, faculté d'adaptation et autonomie étant les finalités principales de la formation, l'École se pose les objectifs essentiels suivants :

- Offrir l'environnement et les méthodes efficaces pour l'acquisition optimale des connaissances diverses, nécessaires à la formation en architecture.
- Initier à la méthodologie de réflexion, l'approche analytique et la pensée critique par rapport aux divers grands mouvements historiques et contemporains.
- Stimuler la créativité, l'innovation, la sensibilité artistique, la confrontation d'idées avant-gardistes et la capacité à relever des défis pertinents.
- Assurer l'acquisition solide des systèmes et techniques pluridisciplinaires relatives au bâtiment, ainsi que des nouvelles technologies de construction.
- Favoriser les échanges internes, les activités interuniversitaires et internationales au niveau des étudiants et des enseignants, les publications, la diffusion et l'information.
- Privilégier le respect de l'environnement et du patrimoine, l'intégration urbaine et paysagère ; et développer la prise de conscience de la société et de ses exigences, du bien-être individuel et collectif.
- Assurer une flexibilité et une polyvalence dans la diversité des débouchés du métier.
- Instaurer la notion d'éthique professionnelle, et de valeurs morales vis-à-vis de l'être humain et de la société.

3. Acquis d'apprentissage

L'étudiant à la fin du cursus doit être capable :

A- Dans la recherche et l'information :

- De procéder à des recherches significatives, de sélectionner, évaluer, et utiliser les informations de manière intelligente et de les appliquer conformément aux critères et aux normes pertinentes.
- D'utiliser les médias de conception et de représentation appropriés, y compris le dessin à main levée et la technologie informatique pour produire les éléments graphiques essentiels à chaque étape du processus de programmation et de conception.
- De travailler en collaboration avec d'autres collègues comme membres d'une même équipe ou dans des équipes interdisciplinaires, dans la phase de recherche, collecte de données, établissement du programme et des critères de base d'un projet.
- D'intégrer les valeurs et les traditions régionales et internationales de l'architecture, en milieu urbain et rural, ainsi que les facteurs climatiques, technologiques, socio-économiques, et les composantes culturelles qui les ont façonnés et maintenus.
- D'utiliser les références d'exemples antérieurs consistants, avec un œil critique et analytique par rapport à leur évolution et leur intégration globale.

B- Dans la conception et le développement de projets :

- De concevoir des aménagements de sites et des bâtiments accommodé aux besoins de personnes à capacités physiques variables.
- D'intégrer les principes d'architecture et de développement durables qui préservent les ressources naturelles.
- D'assimiler les principes d'architecture et d'urbanisme qui protègent le patrimoine architectural, y compris les bâtiments et les sites à importance culturelle majeure.
- De préparer un programme exhaustif pour un projet architectural, comprenant : l'évaluation des besoins du client et de l'utilisateur ; un inventaire des besoins en espace et en équipement ; une analyse des conditions du site ; un examen des lois et des normes et l'évaluation de leur implication dans le projet ; une définition du choix du site et des critères d'évaluation de conception.
- De maîtriser les systèmes structurels et leur capacité à résister aux forces de la pesanteur et aux forces latérales, les systèmes d'électricité et d'éclairage, de ventilation, de climatisation, de plomberie et de drainage, les systèmes de circulation verticale, de sécurité et de protection contre les incendies, ainsi que l'application appropriée et la performance des matériaux de construction.
- De faire des dessins d'exécution détaillés et précis et d'établir les spécifications techniques pour le projet proposé.
- D'incorporer la responsabilité de l'architecte à cerner et résoudre les besoins du client, du propriétaire et de l'utilisateur, ainsi que les principes fondamentaux du coût de la construction, de l'entretien, de la commercialisation éventuelle et de la rentabilité des bâtiments selon leur finalité à court et long termes.
- D'accéder aussi à des postes de surveillance de chantiers, suivi d'exécution, réception et validation des travaux sur le site.

C- Dans le rôle administratif et juridique :

- De prendre le rôle principal dans le pilotage d'un projet de construction durant la conception et dans le processus de l'exécution des travaux.
- De comprendre la responsabilité juridique de l'architecte, telle que déterminée par la loi, les codes et les règlements, les contrats de services professionnels, le zoning et les règlements de lotissement, la réglementation environnementale, les lois de conservation du patrimoine et les lois en matière d'accessibilité des bâtiments.
- De comprendre les principes de base et les aspects juridiques de la pratique architecturale, de sa gestion financière, de la planification d'entreprise, de la gestion du temps durant les multiples phases des travaux, de l'atténuation des risques, et ce jusqu'à la livraison du projet ; ainsi que les enjeux éthiques régissant le jugement professionnel dans la conception et la pratique architecturale.

4- Projet de fin d'études

Afin de réussir l'ensemble de son parcours académique, l'étudiant en cycle master présentera à la fin de son parcours un projet de fin d'études mettant en application tous les acquis attendus de la formation. Cinquante crédits ECTS sont attribués à ce projet qui sera entamé au 2ème semestre de la 1ère année de Master et présenté à un jury composé d'enseignants et de professionnels, présidé par un représentant du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

CERTIFICATS

L'École d'Architecture de l'ALBA (Académie Libanaise des Beaux-Arts- Université de Balamand) a le plaisir d'annoncer le lancement de deux nouveaux certificats : «Project Management» et «Real Estate Development». Ces programmes, en langue anglaise, visent à répondre aux besoins croissants de compétences spécialisées dans ces deux domaines.

Certificat en Project Management :

Ce programme a pour objectif de former des professionnels capables de gérer efficacement des projets d'envergure. Les participants apprendront à planifier, exécuter et finaliser des projets selon des délais et des budgets définis, tout en respectant les normes de qualité. Les compétences développées acquises incluent la gestion des ressources, la communication avec les parties prenantes, la résolution de problèmes et l'utilisation des outils de gestion de projet.

Certificat en Real Estate Development :

Ce programme vise à préparer les étudiants à une carrière dans le développement immobilier, en leur fournissant une compréhension approfondie des processus et des stratégies nécessaires pour réussir dans ce secteur. Les objectifs incluent la maîtrise des aspects financiers, juridiques et de gestion liés au développement immobilier, ainsi que la capacité à évaluer des opportunités d'investissement et à gérer des projets dans le domaine.

Ces nouveaux certificats reflètent l'engagement de l'ALBA à offrir des programmes éducatifs qui répondent aux besoins du marché et à former des professionnels prêts à relever les défis actuels de l'industrie.

LICENCE EN ÉTUDES ARCHITECTURALES

1ère année

SEMESTRE 01

Enseignements de spécialisation	PMC01101	Géométrie descriptive	3
	SAR01101	Atelier d'architecture I : Principes du dessin technique	8
	TEG01101	Mathématiques	2
	THU01105	Eléments d'Architecture (introduction to design thinking skills)	4
	Total crédits		**17**
Enseignements généraux	PGR4A11	Atelier dessin / croquis	4
	PIM4A11	Introduction à la photo	2
	PLR0314	modelage 1	2
	SMC01101	Atelier Maquette	4
	Total crédits		**12**
Requis par l'Académie	Histoire de l'art		3
	Sciences humaines		2
	Total crédits		**5**
Total crédits semestre 01			**34**

SEMESTRE 02

Enseignements de spécialisation	PMC01102	DESSINS TECHNIQUES & PERSPECTIVE	3
	SAR01102	Atelier d'architecture II : Projets d'initiation à l'architecture	8
	TCT01106	Environnements durables	2
	THU01101	Histoire de l'architecture	2
	Total crédits		**15**
Enseignements généraux	PGR4A12	Atelier dessin / croquis	4
	PMC01105	Atelier d'Infographie I	2
	PMC01106	Infographie : Modelisation 3D-01	2
	PMC01108	Expression orale	2
	Total crédits		**10**
Requis par l'Académie	Histoire de l'art		3
	Méthodologie de la recherche		2
	Total crédits		**5**
Total crédits semestre 02			**30**

2ème année

SEMESTRE 03

Enseignements de spécialisation	PCV07208	Cartographie	2
	SAR01201	Atelier d'Architecture III	10
	TCT01201	Résistance des matériaux	2
	THU01201	Histoire de l'architecture II	2
	THU01202	Histoire de l'architecture III : Une fenêtre ouverte sur le monde	2
	THU01205	Architecture régionale	2
	Total crédits		**20**
Enseignements généraux	PMC01201	Infographie : conception et modélisation 3D	4
	PMC01205	Environnement, dessin et graphisme d'Expression I	2
	Total crédits		**6**
Requis par l'Académie	Optionnels libres		4
	Total crédits		**4**
Total crédits semestre 03			**30**

SEMESTRE 04

Enseignements de spécialisation	SAR01202	Atelier d'architecture IV : Projet de détail	10
	SAR01210	Projet multidisciplinaire (PROM)	4
	TCT01202	Systèmes structuraux	2
	TCT01203	Béton Armé I	2
	TCT01210	Procédés généraux de construction I	2
	TTH07204	Théorie et Histoire de l'Urbanisme	2
	Total crédits		**22**
Enseignements généraux	PMC01202	Atelier de modélisation	2
	PMC01203	Moyens de représentations et d'expressions architecturales	4
	PMC01206	Environnement, dessin et graphisme d'Expression II	2
	Total crédits		**8**
Total crédits semestre 04			**30**

Liste des cours optionnels p.242-243

3ème année

SEMESTRE 05

Enseignements de spécialisation	SAR01301	Atelier d'architecture V	10
	TCT01301	Béton Armé avancé	2
	TCT01308	Droit de construction	2
	TCT01310	Procédés généraux de construction II	2
	THU01301	Hist. de l'arch. IV:au fond de l'inconnu pour trouver du nouveau !	2
	THU01302	Histoire de l'architecture V: D 'abord, apprendre à habiter.	2
	THU01305	Théorie de l'architecture : Pensées et pratiques architecturales	2
	TTH07307	Espaces publics	2
	Total crédits		**24**
Enseignements généraux	PMC01305	Atelier d'observation et d'analyse visuelle	2
	SAR01310	Atelier experimental	4
	Total crédits		**6**
Total crédits semestre 05			**30**

SEMESTRE 06

Enseignements de spécialisation	SAR01302	Atelier d'architecture VI	10
	TCT01302	Systemes de structures developpées.	2
	TCT01303	Construction metallique	2
	TCT01306	Architecture durable	4
	TCT01311	Procédés généraux de construction III	2
	TTH07306	Sociologie urbaine	2
	Total crédits		**22**
Enseignements généraux	Optionnels libres		4
	Total crédits		**4**
Total crédits semestre 06			**26**

4ème année

SEMESTRE 07

Enseignements de spécialisation	SAR01401	Atelier d'architecture VII	12
	TCT01410	Procédés généraux de construction IV	2
	TCT01413	Mécanique des bâtiments	2
	TCT01414	Eclairagisme et électricité	2
	TCT01415	Sécurité incendie	2
	THU01405	Theorie de l'architectrure II	2
	Total crédits		**22**
Enseignements généraux	PMC01408	Expression orale 2	2
	Total crédits		**2**
Requis par l'Académie	Optionnels libres		6
	Total crédits		**6**
Total crédits semestre 07			**30**

SEMESTRE 08

Enseignements de spécialisation	SAR01402	Projet de construction	12
	TCT01416	Maîtrise des Ambiances	2
	TCT01420	Topographie et relevé architectural	2
	TCT01421	Gestion et économie des chantiers	2
	TTH07407	Histoire du paysagisme	4
	TVM07401	Morphologie urbaine	4
	Total crédits		**26**
Enseignements généraux	PMC01401	Modelisation des données du bâtiment 1	2
	TEG01401	English for Architects	2
	Total crédits		**4**
Total crédits semestre 08			**30**

Liste des cours optionnels p.242-243

MASTER EN ARCHITECTURE

1ère année

SEMESTRE 01

Enseignements de spécialisation	SAR0151-1	Atelier thématique	16
	SHU01501	Atelier de lecture de la ville	6
	Total crédits		**22**
Enseignements généraux - Atelier de Recherche-Création	Atelier de recherche		4
	Total crédits		**4**
Enseignements généraux - Les Séminaires	Cours / Séminaires optionnels		4
	Total crédits		**4**

Total crédits semestre 01 30

SEMESTRE 02

Enseignements de spécialisation	SAR01502	Conception et construction (Integrated Systems Workshop)	12
	SAR01505	Phase de recherche du projet de fin d'études	8
	Total crédits		**20**
Enseignements généraux	SMR0050	Objets et outils de la recherche du mémoire	4
	Total crédits		**4**
Enseignements généraux - Les Séminaires	Cours / Séminaires optionnels		6
	Total crédits		**6**

Total crédits semestre 02 30

2ème année

SEMESTRE 03

Enseignements de spécialisation	SAR01601	Projet de fin d'etudes-APS	18
	Total crédits		**18**
Enseignements généraux - Les Séminaires	Cours / Séminaires optionnels		12
	Total crédits		**12**

Total crédits semestre 03 30

SEMESTRE 04

Enseignements de spécialisation	SAR01602	Projet de fin d'étude APD	20
	SAR01603	Projet de fin d'études - Projet final	4
	Total crédits		**24**
Enseignements généraux - Les Séminaires	Cours / Séminaires optionnels		6
	Total crédits		**6**

Total crédits semestre 04 30

**** à choisir dans la liste p. 78***

LISTE DES SÉMINAIRES

Les séminaires/cours offerts en S1 et S2

Enseignements de spécialisation	PAR0150-1	Stage de formation	4
	PMC0107-1	Parametrics1	2
	PMC 01501-1	Photographie d'Architecture	4
	SAR0163-1	War and Design: "Du Coeur a l'Arme"	2
	SUN0160-1	Scientific Methods for Creative Minds	4
	THI01502-1	Etudes Monographiques	2
	THI01503-1	Patrimoine Religieux	2
	THI01504-1	Habiter	2
	TMC 01501-1	Cinema and Architecture	4
	TPM01691	Introduction and Planning for Project Time Management	4
	TPM01692	Facilities Management	4
	TPM01693	Building Information Management (BIM)	4
	TPM01694	Contracts & Contract Administration	4
	TRD01681	Introduction to Real Estate Development Management	4
	TRD01682	Concept Infrastructure Design: Transportation Analysis and Reporting	4
	TUN0149-1	Psychologie de l'Architecture	2
	TVP07502-1	Introduction to real estate management	2

La liste des séminaires peut être sujette à des modifications.
Il est recommandé de se référer à l'École.

ÉCOLE D'ARCHITECTURE
Section Conservation et Restauration du Patrimoine



MARIE-JOSÉE RIZKALLAH
DIRECTRICE DE LA SECTION CONSERVATION ET RESTAURATION DU PATRIMOINE

Avant tout geste, il y a le regard.

Apprendre à connaître une œuvre, son histoire, sa matière, ses fragilités, avant même d'envisager d'y toucher : c'est là que commence le métier de collaborateur en conservation et du conservateur-restaurateur, et c'est là que commence votre formation.

En ouvrant sa Licence en Conservation du Patrimoine, l'ALBA franchit une étape décisive. Le Liban et le Proche-Orient possèdent un patrimoine d'une rare densité et d'une rare fragilité ; ils manquent cruellement des professionnels capables de le protéger. Cette formation répond à ce besoin, non pas en théorie, mais en formant des praticiens : des femmes et des hommes qui savent lire la matière du passé, diagnostiquer ses altérations et intervenir avec justesse.

Trois années, 180 crédits ECTS, une pédagogie où la rigueur scientifique rencontre la sensibilité de l'artiste et l'engagement du gardien du patrimoine. Des cours de sciences exactes, de sciences humaines, d'enseignements artistiques et des ateliers de conservation préventive, des chantiers-écoles et stages dès la première année : ici, on apprend le métier en le pratiquant, sur des biens réels.

L'appui de l'Institut national du patrimoine, référence européenne de la formation aux métiers du patrimoine, garantit un enseignement aligné sur les standards internationaux et ouvre à nos étudiants un réseau d'excellence, au Liban comme à l'étranger.

Choisir cette voie, ce n'est pas seulement choisir un parcours d'études universitaires : c'est accepter une responsabilité. Celle de comprendre ce que le temps a fragilisé, et de le transmettre intact à ceux qui viendront. Nous vous invitons à en faire votre métier.

ENCADREMENT PÉDAGOGIQUE ET ADMINISTRATIF

Marie-Josée Rizkallah
Directrice (ALBA)
Ext 7395 - mjrizkallah@alba.edu.lb

Nathalie Ducatel
Coordinatrice (INP)
patrimoine@alba.edu.lb

ORGANISATION DES ETUDES

Un cursus de 3 ans aboutissant à une licence (soit 180 crédits) qui donne à l'étudiant le titre de collaborateur en conservation, qui sera suivi ultérieurement d'un cursus supplémentaire de 2 ans aboutissant à un master pour devenir conservateur-restaurateur.

Structure générale

La Licence en Conservation et Restauration du Patrimoine se déroule sur trois années, soit six semestres, et représente 180 crédits ECTS. L'enseignement est organisé en modules complémentaires, présents tout au long du cursus :

• Ateliers pratiques : dessin, croquis, modelage, photographie et infographie appliquées à la conservation-restauration.

• Sciences humaines : histoire des arts, histoire de l'art au Liban et au Moyen Orient, objets patrimoniaux, archéologie et architecture libanaises, art marché et patrimoine, méthodologie de la recherche.

• Conservation : histoire et théorie de la conservation, conservation préventive, matériaux, gestion de projet.

• Ateliers de conservation : mise en pratique en atelier, exercices de sauvetage d'urgence, stages en atelier externe.

• Sciences exactes : chimie, physique, mathématiques, biologie, propriétés des matériaux, méthodes et outils d'examen et d'analyse, santé, hygiène et sécurité au travail.

Le cursus s'achève au semestre 6 par le projet de diplôme, adossé à un enseignement de méthodologie et de recherche et à un module d'expression orale appliquée.

Stages et immersion professionnelle

La pratique est au cœur du cursus. Outre les ateliers de conservation préventive présents dès le premier semestre, les étudiants effectuent deux stages en atelier externe de 180 heures chacun, au sein d'institutions patrimoniales, de musées ou de chantiers de restauration.

Mission

Le Proche-Orient et le Liban sont dotés d'un patrimoine culturel riche, authentique et diversifié. Cependant, en l'absence d'une vision claire et stratégique de la part des autorités locales pour la préservation du patrimoine culturel, ce dernier est exploité, démantelé ou au mieux, négligé. Néanmoins et uniquement lorsque la nécessité est imminente, des experts étrangers sont sollicités afin d'intervenir pour la conservation et/ou restauration de peintures murales et autre vestiges et monuments archéologiques. La demande de protection et de restauration du patrimoine culturel est donc croissante au Liban ainsi que dans les pays limitrophes, d'autant plus que les affrontements militaires y sont incessants depuis plus d'une décennie.

L'ALBA, soutenue par son partenariat avec l'Institut National du Patrimoine (INP) en France, se propose d'introduire un nouveau curriculum pour la préservation du patrimoine culturel fondé sur une approche interdisciplinaire, aux différents niveaux d'apprentissage et sur l'utilisation de nouvelles techniques et de méthodologies modernes. Le but de cette formation est de former des professionnels en conservation hautement compétents, qualifiés et capables d'assister les restaurateurs dans des interventions extrêmement complexes, sur des œuvres issues du patrimoine.

Objectifs

1. Offrir des cours spécialisés en pratiques de conservation et de restauration des biens culturels pour répondre aux besoins imminents des résidents de la région du Proche-Orient.

2. Former les étudiants à la signification des objets, des collections, leur matérialité et leur environnement.

3. Transmettre aux étudiants par la pratique, l'application des premiers soins et la restauration des biens culturels.

4. Fournir une formation de base aux professionnels qui œuvrent au sein des Directions Générales des Antiquités, des musées, des sites archéologiques et qui manquent de savoir-faire et de formation appropriés.

5. Profiter pleinement de la qualité des sites et des musées du Proche-Orient comme chantiers d'études de travaux pratique.

6. Bâtir un savoir-faire en conservation et restauration sur le court, moyen et long terme dans le but d'assurer la durabilité du programme et son autosuffisance.

7. Promouvoir les aspirations du Liban à devenir le centre culturel du Moyen-Orient à l'avenir.

Acquis d'apprentissage

A la fin de la formation, l'étudiant.e sera capable de:

1. Maitriser et respecter les règles déontologiques de la conservation du patrimoine.

2. Reconnaître les valeurs patrimoniales du bien culturel.

3. Comprendre et documenter le contexte historique, stylistique et typologique du bien culturel.

4. Identifier et documenter les conditions de présentation, d'usage et de « fonctionnement » du bien culturel dans son contexte.

5. Identifier et documenter les techniques de réalisation et les processus de production des biens culturels.

6. Identifier et documenter la nature physico-chimique des matériaux constitutifs des biens culturels et leur vieillissement.

7. Identifier et documenter la nature physico-chimique des produits et matériaux utilisés en conservation-restauration, leur vieillissement, leur stabilité dans le temps et leur réversibilité.

8. Comprendre et exploiter les données fournies par l'analyse et l'examen scientifiques du bien culturel.

9. Hiérarchiser les sources et ressources relatives au bien (histoire, usage, examens…) et en maitriser les techniques de documentation.

10. Maîtriser et appliquer les principes et méthodes de la conservation préventive.

11. Assister le conservateur-restaurateur dans les gestes et les techniques d'intervention garantissant une innocuité pour les matériaux originaux à préserver.

LICENCE EN CONSERVATION

1ère année

SEMESTRE 01

Enseignements de Spécialisation	THT1011	Histoire de la Conservation du patrimoine	2
	THT1012	Théorie de la Conservation-Restauration	2
	PCO1011	Conservation Préventive 1	3
	TMA1011	Les matériaux 1	2
	SCO1011	Atelier de conservation préventive 1	4
	PSC1011	Chimie 1	3
	PSC1012	Physique 1	2
	PSC1013	Mathématiques	2
	Total crédits		**20**
Enseignements généraux	TOP1011	Les objets patrimoniaux 1	2
	PGR4A11-1	Dessin / Croquis I	4
	Total crédits		**6**
Requis par l'Académie	Histoire des arts 1		3
	Méthodologie de la Recherche		2
	Total crédits		**5**

Total Crédits Semestre 01 **31**

SEMESTRE 02

Enseignements de Spécialisation	PCO1012	Conservation Préventive 2	3
	TMA1012	Les matériaux 2	2
	THT1013	Méthodologie de la recherche en Conservation et Restauration	2
	SCO1013	Atelier de conservation préventive 2	4
	PSC1015	Chimie 2	3
	PSC1016	Physique 2	2
	PSC1017	Propriétés des matériaux	2
	Total crédits		**18**
Enseignements généraux	SCO1012	Atelier d'infographie CR 1	2
	PIM4A11	Introduction à la photo	2
		Dessin et croquis 2	4
	HUMA1205	Introduction à l'archéologie libanaise	2
	TOP1012	Les objets patrimoniaux 2	2
	Total crédits		**12**
Requis par l'Académie	Histoire de l'art		3
	Total crédits		**3**

Total Crédits Semestre 02 **33**

2ème année

SEMESTRE 03

Enseignements de Spécialisation	TOP1021	Les objets patrimoniaux 3	2
	PCO1021	Conservation Préventive 3	3
	TMA1021	Les matériaux 3	3
	SCO1022	Atelier de Conservation Préventive 3	4
	SST1011	Stage atelier externe 1	6
	PSC1021	Chimie 3	2
	PSC1022	Biologie 1	2
	PSC1023	Méthodes et outils d'examen et analyse	2
	PSC1024	Santé, hygiène et sécurité au travail	2
	Total crédits		**26**
Enseignements généraux	SCO1021	Atelier d'infographie CR 2	2
	THT1021	Histoire de l'architecture libanaise	3
	Total crédits		**5**
Requis par l'Académie	Sciences humaines 1		2
	Total crédits		**2**

Total Crédits Semestre 02 **33**

Liste des cours optionnels p.242-243

SEMESTRE 04

Enseignements de Spécialisation	THT1023	Histoire et éthique de la conservation du patrimoine	2
	TOP1022	Patrimoines et mise en valeur in situ	3
	PCO1022	Conservation Préventive 4	3
	TMA1022	Les matériaux 4	3
	SCO1023	Atelier de Conservation Préventive 4	8
	PSC1025	Biologie 2	2
	Total crédits		**19**
Enseignements généraux	PGR4A13-1	Modelage	4
	THT1022	Histoire de l'Art au Liban et au Moyen Orient	3
	Total crédits		**7**
Requis par l'Académie	Cours optionnel libre		4
	Total crédits		**4**
			32

3ème année

SEMESTRE 05

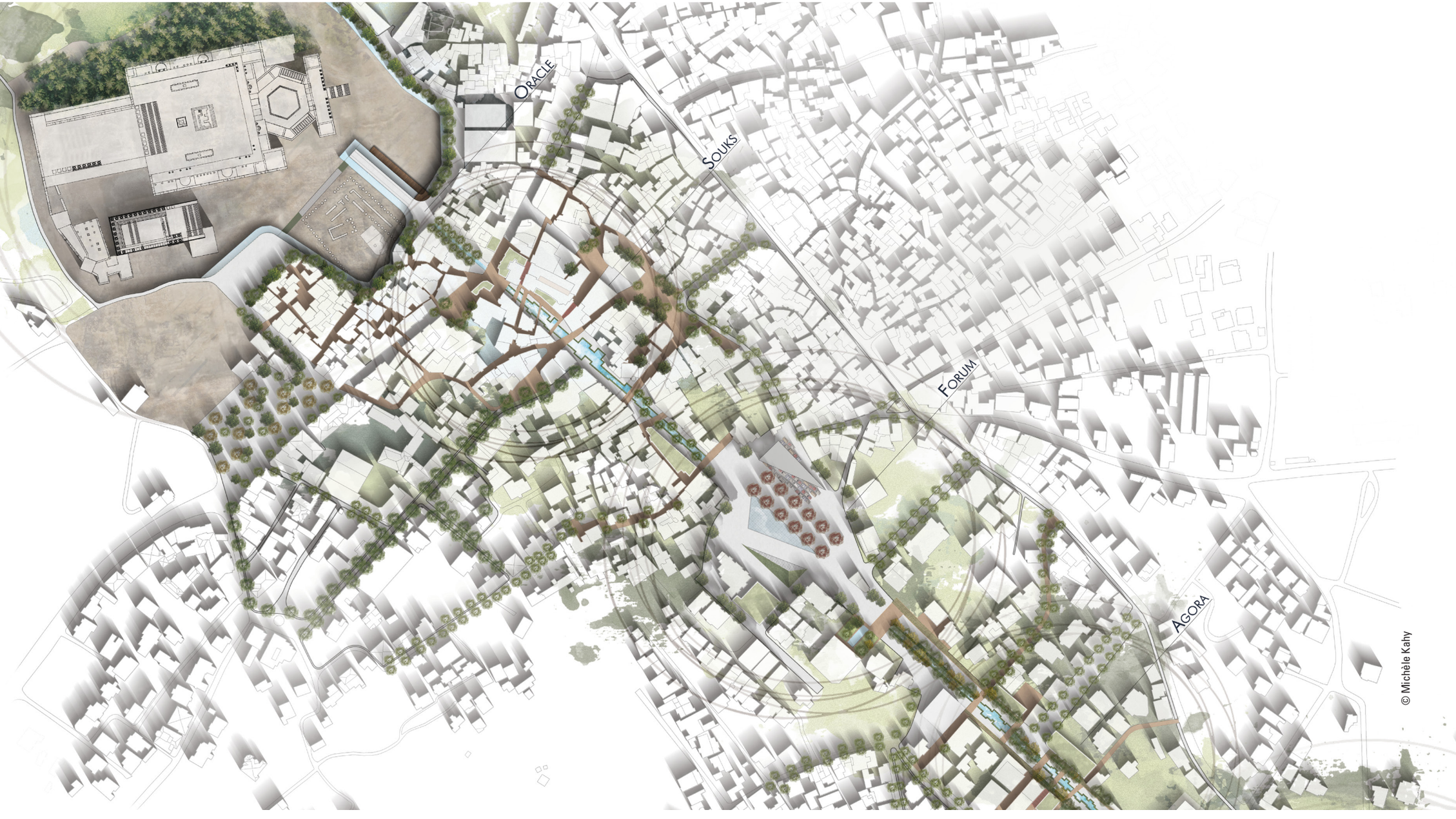
Enseignements de Spécialisation	PCO1031	Gestion de projet en conservation	5
	SCO1031	Atelier de Conservation Préventive 5	4
	SCO1032	Exercice de sauvetage en cas d'urgence	4
	SST1031	Stage / Atelier Externe 2	6
	Total crédits		**19**
Enseignements généraux	TOP1031	Art, marché et patrimoine	4
	Total crédits		**4**
Requis par l'Académie	Cours optionnel libre		4
	Total crédits		**4**
Total Crédits Semestre 05			**27**

SEMESTRE 06

Enseignements de Spécialisation	DCR1031	Projet de diplôme : Méthodologie et recherche	4
	DCR1032	Expression orale appliquée	2
	DCR1033	Projet de diplôme	16
	Total crédits		**24**
Enseignements généraux	TEH0001	Séminaires Earth Hub	2
	Total crédits		**2**
Total Crédits Semestre 06			**24**

Liste des cours optionnels p.242-243

INSTITUT D'URBANISME



BACHIR MOUJAES
DIRECTEUR PAR INTÉRIM DE L'INSTITUT D'URBANISME DE L'ALBA

Pendant des décennies, nous avons construit des bâtiments. Beaucoup de bâtiments. Nous avons beaucoup moins construit la ville.

Regardez autour de vous. Vous allez vous demander si l'urbanisme existe vraiment au Liban.

Et pourtant, il existe. Comme discipline. Comme profession. Avec ses outils, ses méthodes et ses réalités.

Ce qui manque, c'est une vision partagée de la ville.

Nos villes et nos villages se sont progressivement étendus sans être pensés. Nos paysages ont été transformés, nos espaces publics fragilisés et nos mobilités rendues plus difficiles.

Mais cette situation n'est pas une fatalité.

Il est possible de réparer, d'améliorer, de planifier et, surtout, d'imaginer un meilleur avenir. C'est précisément parce que l'urbanisme a été trop souvent absent qu'il est devenu aujourd'hui une priorité.

À l'IUA, nous formons celles et ceux qui auront la volonté de changer et la capacité d'agir.

Agir pour améliorer nos villes, nos villages et nos paysages. Agir pour les réinventer, dans le respect de leur identité, de leurs qualités, de leurs fragilités et des ressources dont ils dépendent. Agir pour concevoir de nouveaux lieux de vie, à toutes les échelles, de la rue au quartier, du quartier à la ville.

Nos formations en design urbain et en architecture du paysage s'inscrivent dans cette ambition.

En design urbain, vous apprendrez à penser l'architecture au-delà de l'objet isolé. Vous mettrez le bâtiment en relation avec une rue que vous concevrez, un quartier que vous réhabiliterez ou une ville que vous contribuerez à construire.

En architecture du paysage, vous apprendrez à replacer le sol, l'eau, le végétal et le vivant au cœur de notre environnement, à révéler la force des paysages et à préparer les territoires face aux défis à venir.

Mais l'ambition de l'IUA va plus loin. Nous voulons en faire un lieu d'apprentissage, de dialogue et de débat autour des métiers de la ville. Un lieu où se rencontrent étudiants, enseignants et acteurs de la ville. Un lieu où se construisent de nouvelles manières de penser et d'agir sur la ville. Un lieu où se développe une véritable citoyenneté urbaine.

Cette ambition puise son élan dans l'héritage de l'Institut d'Urbanisme de l'ALBA, créé en 1994 par M. Ziad Akl.

En prenant mes fonctions de directeur intérimaire de l'IUA, je mesure la responsabilité de lui succéder, même pour une période transitoire.

M. Akl n'a pas seulement fondé un institut d'urbanisme. Il a d'abord donné à la ville une place dans l'enseignement de l'architecture à l'ALBA. Il a ensuite introduit une véritable culture de la ville dans notre manière de penser. Il a fini par nous transmettre l'amour de la ville.

Merci, Ziad.

ENCADREMENT PÉDAGOGIQUE ET ADMINISTRATIF

M. Bachir Moujaes
Directeur par intérim
Ext. 7435 - bmoujaes@alba.edu.lb

Mme Paula Samaha
Responsable administratif
Ext. 7436 - iua@alba.edu.lb / psamaha@alba.edu.lb

MISSION

Près de 87% de la population totale vit en zone urbaine, dont 53% dans des secteurs qui offrent moins d'un m^2 d'espaces verts par habitant.

Ce fait urbain libanais et son corollaire qui est la dégradation de l'environnement représente le plus grand défi auquel le Liban aura à faire face dans l'avenir.

Economie locale, qualité de vie, coût des infrastructures, avenir des ressources naturelles, de l'agriculture et du paysage sont autant de facteurs qui subissent directement les répercussions de cette réalité.

L'Institut d'Urbanisme de l'ALBA s'engage à assurer une formation qui s'articule autour de la planification urbaine et des pratiques de conception. En ce faisant, l'IUA s'efforce d'assurer un programme d'études supérieures de premier plan qui vise l'excellence en matière d'enseignement de l'urbanisme et de l'architecture de paysage. Il s'engage également à fournir des services de professionnels et d'experts pour les collectivités locales, mettant ainsi l'université en contact direct avec les réalités du pays.

La mission que s'est fixée l'IUA se résume à :

- Offrir une formation qui puisse assurer aux étudiants les connaissances théoriques et pratiques nécessaires pour leur permettre de devenir des spécialistes dans des domaines professionnels émergents.
- Permettre aux étudiants d'explorer la pratique pluridisciplinaire dans un environnement éducatif créatif et stimulant.
- Former des urbanistes susceptibles de comprendre aussi bien les besoins de la population que ceux des autorités locales dans le processus de planification, et leur permettre de travailler avec des technologies innovantes pour créer des villes vivables dans des environnements durables.
- Enseigner l'architecture de paysage comme une vraie mission impliquant un engagement pour la qualité de l'environnement et de la vie humaine.
- Promouvoir la recherche pour développer théories, méthodes et technologies à mettre à la disposition de la prochaine génération de décideurs en urbanisme et en paysagisme.

Ainsi, l'IUA offre au public deux domaines de spécialisation : l'un en urbanisme et l'autre en architecture du paysage et ceci à la fois au niveau de la Licence, du Master et du Doctorat.

La mission globale de l'IUA, les buts et les objectifs des formations qu'il assure, ont été développés à travers un processus participatif et d'auto-évaluation permanents qui reflètent les souhaits du comité pédagogique, celui des étudiants actuels et anciens, ainsi que les conseils des praticiens professionnels.

L'IUA souhaite ainsi élaborer un programme d'excellence afin de promouvoir l'enseignement et la profession de la planification urbaine et de l'architecture du paysage.

Le fait que L'IUA soit membre actif de l'APERAU (Association pour la Promotion de l'Enseignement et de la Recherche en Aménagement et Urbanisme) et de l'ECLAS (Conseil européen des écoles d'architecture paysagère) contribue fortement à la réalisation de cette tâche.

LICENCE EN ARCHITECTURE DU PAYSAGE

Comité pédagogique

M. Ziad Akl
Mme Alicia Denris
M.Karim Bacha
Mme Paula Samaha

Mission

La mission globale du programme d'architecture du paysage est de fournir un enseignement stimulant et professionnel dans le sens d'un engagement pour la protection de l'environnement et la capacité de concevoir des paysages qui ne soient pas seulement esthétiques mais aussi socialement sensibles et écologiquement responsables et durables. Notre institut se trouve au sein d'une académie de Beaux-Arts, ce qui motive encore plus nos étudiants à appréhender la théorie et la pratique de l'architecture de paysage à travers l'éducation, la recherche et le travail créatif.

Objectifs de la formation

- Permettre aux étudiants de développer leur créativité, les compétences professionnelles et techniques, et d'acquérir des connaissances dans les domaines théoriques et conceptuels, et ainsi comprendre le rôle de l'architecture du paysage dans la création des liens entre les personnes, les lieux et les systèmes sous-jacents.
- Initier les étudiants aux techniques de communication, à la conception, à la planification du site, à la construction, aux technologies informatiques et à la pratique professionnelle. Ainsi armés, ils pourront mener avec succès une carrière dans l'architecture de paysage et les professions connexes.
- Promouvoir la profession d'architecture de paysage à travers des séminaires, des conférences, les voyages d'étude, et des activités de sensibilisation.

Acquis d'apprentissage

- Les étudiants acquerront une connaissance approfondie aussi bien pratique que théorique de la conception, de la planification et du processus de gestion des espaces verts, quelque soit le contexte en presence : rural, urbain, public, privé, régional ou national.
- Les étudiants acquerront des compétences appliquées pour résoudre les problèmes environnementaux complexes à travers une pensée critique et des idées novatrices et durables.
- Les étudiants acquerront des compétences avancées écrites et orales de communication utilisant les techniques de visualisation du paysage les techniques de diagnostic pour les situations problématiques. Ils seront susceptibles d'élaborer des plans de conservation ou de développement et d'articuler les philosophies aux conceptions.
- Les étudiants acquerront des méthodes de recherche nouvelles et innovantes avec les techniques adéquates pour modéliser les interactions environnements / populations et mettre en œuvre des concepts favorisant cet engagement continu dans la préservation de la qualité environnementale dans les milieux bâtis et naturels.
- Les étudiants adopteront le design comme outil de changement et sauront soutenir et favoriser une connaissance approfondie des systèmes naturels et culturels en constante évolution.
- Les étudiants apprendront à avoir un comportement objectif et judicieux dans les mécanismes de prises de décisions, et seront ainsi menés à jouer le rôle de leader dans les équipes pluridisciplinaires.
- Les étudiants deviendront les ambassadeurs verts de l'IUA et feront avancer l'avenir de l'architecture de paysage au Liban et à l'étranger.

Structure générale de l'enseignement

- Le cursus est divisé en 8 semestres, sur la base d'un temps plein.
- L'étudiant obtient son diplôme lorsqu'il aura validé 240 crédits, l'évaluation des crédits se fera à la fin de chaque semestre.

Conditions particulières de passage et de validation des crédits

N.B. : Voir également le « Règlement académique » de l'ALBA.

Modalités du projet de fin d'études de la Licence en Architecture du Paysage

- Choix du sujet : L'étudiant doit remettre une proposition du sujet qu'il pense travailler pour son projet final par écrit au comité pédagogique de l'IUA, pour avoir son accord.
- Avant-projet : Le projet final étant prévu sur 2 semestres, une séance d'avant- projet est prévue à la fin de chaque semestre.
- Rendu final : Le projet doit être remis à l'administration 2 semaines avant la date du jury final.
- Évaluation et jury : Le jury est composé d'enseignants et de professionnels et présidé par un représentant du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur.

MASTER EN AMÉNAGEMENT DU PAYSAGE

Comité pédagogique

M. Ziad Akl
Mme Alicia Denris
M. Karim Bacha
Mme Paula Samaha

Mission

Le paysagiste conçoit, planifie et aménage les environnements tant naturels qu'urbains, depuis les espaces restreints jusqu'aux régions biogéographiques entières. Il intervient tantôt pour imaginer et réaliser de nouveaux lieux tantôt pour réhabiliter des environnements pollués ou dégradés.

Pluridisciplinaire, l'apprentissage du métier de paysagiste constitue une opportunité unique d'étudier la totalité des processus écologiques, culturels et sociaux qui se produisent sur terre.

Objectifs de la formation

En conformité avec les objectifs déterminés par l'I.U.A. et avec son engagement en faveur de la protection de l'environnement, le programme pédagogique du master en aménagement du paysage s'est fixé plusieurs objectifs :

- Offrir un enseignement permettant aux étudiants de devenir de vrais spécialistes en intégrant des problématiques contemporaines primordiales (aménagement durable, diversité culturelle, pratiques environnementales).
- Préparer des experts pour les institutions gouvernementales et paragouvernementales, et contribuer ainsi à la progression des domaines professionnels relatifs à l'environnement.
- Répondre aux exigences liées au développement de la profession de paysagiste tant au Liban qu'à l'étranger.

Acquis d'apprentissage

- Les diplômés en aménagement du paysage sauront concevoir et exécuter des plans détaillés d'un large éventail de projets allant du jardin résidentiel, aux espaces verts y compris les parcs industriels et immeubles de bureaux, aux parcs de loisirs, sites culturels ou parcs naturels.
- Les diplômés en aménagement du paysage pourront travailler dans la conception des plans directeurs pour la planification et la gestion des paysages à l'échelle nationale.
- Les diplômés en aménagement du paysage seront préparés à l'emploi dans des entreprises privées ou publiques dans les domaines de l'architecture du paysage, de l'ingénierie de l'architecture et de la planification urbaine.

Structure générale de l'enseignement

- Le cursus, divisé en 4 semestres, totalise un volume de 600 heures de cours environ, sur la base d'un temps plein. Les candidats exerçant déjà une activité professionnelle peuvent bénéficier d'un programme de cours à temps partiel en prolongeant leur scolarité du nombre nécessaire de semestres, à raison d'un maximum de 4 semestres.
- Les étudiants sont encadrés par une équipe enseignante composée de professionnels ayant déjà acquis une solide expérience dans le domaine de l'architecture du paysage, de l'agronomie, de l'horticulture, etc.

Conditions d'admission

Sont sélectionnés les candidats titulaires de l'un des diplômes suivants : diplôme d'ingénieur, diplôme d'architecte, Licence en sociologie, économie, géographie, sciences politiques ou droit, diplôme d'une grande école de commerce ou de gestion, diplômes étrangers équivalents.

Afin de pouvoir passer en cycle de Master à l'IUA, l'étudiant doit obtenir une moyenne cumulée égale ou supérieure à 12/20.

Conditions d'obtention du diplôme

Afin d'obtenir le master en aménagement du paysage une fois arrivé(e) à la phase diplôme, l'étudiant(e) peut choisir entre un mémoire et un projet de fin d'études (PFE).

Le choix du sujet du mémoire ou du PFE devra être validé par le comité pédagogique de la formation. Pour le mémoire, l'étudiant(e) devra s'inscrire pour un cours supplémentaire celui des Statistiques (STAT7401).

MASTER EN DESIGN URBAIN

Comité pédagogique

M. Bachir Moujaes (Directeur par intérim)

M. Ziad Akl

Dr Nabil Menhem

Mme Paula Samaha

Mission

Si l'enseignement de l'architecture et de l'urbanisme reste distinct dans la plupart des systèmes pédagogiques en vigueur, notre cadre de vie révèle leurs dépendances. La mission de cette nouvelle formation est de renforcer les liens qui les unissent et de traduire dans l'espace ce qui en résulte. Elle vise à donner aux étudiants les outils et méthodes nécessaires pour appréhender le fait urbain contemporain dans toute sa complexité formelle et spatiale. Dans cette mesure, il s'agit de former des professionnels qui interrogent l'état des choses actuelles, notamment au Liban, afin de pouvoir contribuer à la redéfinition des conditions dans lesquelles la ville est planifiée, débattue et représentée.

Cette formation ouvre de nouvelles perspectives professionnelles et académiques encore très peu exploitées au Liban. En comblant un créneau manquant entre la micro-échelle de l'architecture et la macro-échelle de l'urbanisme, elle devra déterminer pour des générations futures, l'alternative à un urbanisme obsolète en vigueur au Liban depuis les années cinquante et qui a détruit les identités urbaines de nos rues, de nos quartiers, de nos villes et de nos villages.

Objectifs de la formation

Le programme de master en design urbain prépare les étudiants à devenir des acteurs de premier plan dans la profession du design urbain. Il vise à leur fournir les connaissances et les outils de la conception urbaine qui façonne l'environnement bâti. Le programme met fortement l'accent sur la réflexion et l'expérimentation de nouvelles démarches pour fabriquer la ville, ce qui peut en parallèle motiver certains candidats à se lancer dans une formation doctorale et accéder au domaine de la recherche. Les objectifs du programme sont les suivants :

- Introduire une nouvelle discipline complémentaire à l'architecture, l'urbanisme et l'aménagement du paysage ouvrant de nouvelles opportunités professionnelles, notamment pour les architectes dont le marché devient de plus en plus saturé et compétitif.
- Maîtriser le savoir relatif au montage du projet urbain et aux mécanismes de la gouvernance et de la gestion urbaine en vue d'une démarche conceptuelle fondée sur une approche structurée, rigoureuse et réaliste.
- Consolider les approches méthodologiques requises pour une conception urbaine qualitative par le biais de l'utilisation des connaissances et des méthodes appropriées.
- Initier les notions de valeur et d'éthique que nourrissent les notions de gouvernance, de diversité, d'insertion sociale et de durabilité dans le processus de la conception urbaine.
- Introduire une approche contemporaine respectueuse de l'environnement, du patrimoine, de la culture et de la société pour penser, concevoir et (re) construire la ville de demain.

Référentiel de compétences

À la fin de la formation, les étudiants de master en design urbain sont capables de :

- Analyser des sites et des territoires ainsi que les différents aspects techniques, morphologiques et idéologiques régissant la formation de l'environnement bâti et habité.
- Étudier l'évolution, la structure, la forme et la nature des rues, des espaces publics, des quartiers et des agglomérations urbaines.
- Reconnaître et définir les problématiques relatives à la conception urbaine.
- Synthétiser des idées, des connaissances et des compétences d'un éventail de disciplines liées à la ville pour les appliquer aux projets urbains.
- Participer à la conception, à la gestion et au suivi de projets urbains innovants et responsables, à différentes échelles, du mobilier à la rue, au bâtiment, au site, au quartier et à la ville.
- Concevoir des espaces urbains, des ambiances urbaines et des lieux publics qui répondent à des considérations économiques, sociales, politiques ou environnementales.
- Intervenir dans des milieux urbains ciblés par des projets de régénération et de requalification.
- Collaborer de façon efficace avec les collectivités et les organisations publiques et privées.
- Maîtriser les connaissances relatives aux enjeux de la conception urbaine et aux questions liées à la prise de décision publique.
- Appréhender les différents mouvements économiques, sociaux et culturels de la croissance urbaine et régionale ainsi que ceux de la planification, de l'équité et de la justice sociale.
- Évaluer de façon pertinente les programmes de design urbain, les propositions et la construction des ouvrages.
- Utiliser les outils de recherche nécessaires à la collecte et à l'analyse de données qualitatives et quantitatives dans une approche prospective des besoins des villes et des populations.
- Travailler dans des équipes pluridisciplinaires dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et de l'architecture du paysage.
- Apprécier les différences culturelles et travailler au-delà des frontières nationales.
- Présenter des projets urbains de manière objective, pertinente, innovante et réaliste.

Critères d'admission

- Être détenteur d'une licence en architecture, en architecture du paysage ou en design urbain (8 semestres / 240 crédits ECTS), avec une moyenne générale cumulée de 80/100.
- Être détenteur du diplôme d'études de langue française DELF B2. Sont dispensés de ce test les détenteurs, du baccalauréat français ou d'une licence obtenue en langue française.
- Passer un entretien durant lequel un dossier comprenant les projets personnels ou travaillés en équipe sera présenté et discuté.

Structure pédagogique

La pédagogie se construit autour de la notion de l'atelier permanent, creuset de la formation. Il est alimenté par l'intervention de différents spécialistes de l'urbanisme, de la conception urbaine et d'autres disciplines liées à la matière urbaine, et va régir le temps et la contribution affectée à chaque spécialiste. La philosophie induite par cet enseignement est de créer un atelier de réflexion pluridisciplinaire où le projet n'est pas déterminé par une discipline dominante, mais plutôt par des ensembles qui constituent une méthodologie de travail continu. Elle consiste à intégrer, tout au long de la formation, les connaissances nécessaires à la conception du projet de manière à ce que tous les acquis découlent et convergent vers des compétences.

Ainsi, le cursus proposé comprend des cours et des séminaires directement liés aux problématiques annoncées en début de cursus. Cette démarche garantit l'optimisation de l'apprentissage théorique dans le cadre de l'atelier permanent, et donne à l'approche par compétences tout son poids. Sa structure est construite autour de huit axes. Chacun inclut un ensemble de quatre cours et séminaires qui gravitent autour de l'atelier permanent.

Les 8 axes

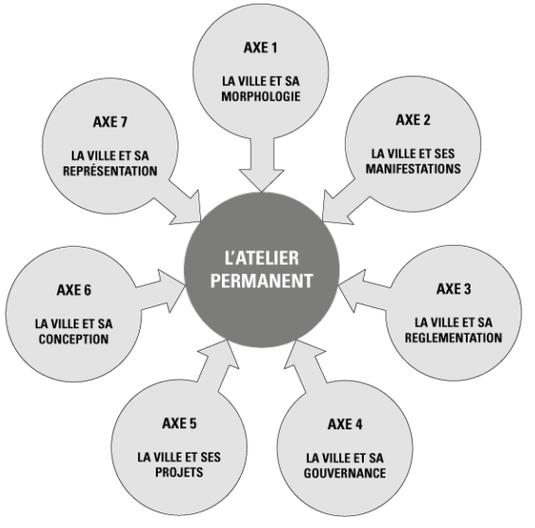
Les axes 1, 2 et 3 portent sur les morphologies de la ville, ses manifestions et sa réglementation. Ils sont dispensés au premier semestre, à l'exception du cours de morphologie urbaine. Les axes 4, 5 et 6 traitent de la gouvernance urbaine, des exemples de projets réalisés et des outils de conception. Ils sont dispensés au deuxième semestre. L'axe 7 développe les outils de représentation visuelle et s'étend sur les deux premiers semestres. L'axe 8 regroupe la pratique, notamment l'atelier permanent et le projet de fin d'études. L'atelier permanent, noyau de la formation, s'étale sur les deux premiers semestres, et sa problématique est définie en début de cycle. Il synthétise tous les enseignements et les savoirs, les met en corrélation et réalise l'ampleur de leur interactivité. Cette approche de l'enseignement autour d'un atelier permet également aux enseignants d'être confrontés les uns aux autres, sortant ainsi du cloisonnement propre à chaque discipline. Quant au projet de fin d'études, il est développé durant le troisième et le quatrième semestre, avec une structure en deux phases (avant-projet sommaire et avant-projet détaillé) qui s'inspire du projet de fin d'études de l'Ecole d'Architecture. Ce projet final permet à un jury d'évaluer le candidat et son aptitude à recevoir le master en design urbain, en plus des évaluations et contrôles de connaissances établis par les enseignants de chaque cours et séminaires.

La répartition du cursus théorique

L'apprentissage théorique est principalement axé sur l'enseignement intensif des séminaires, au détriment des cours magistraux. Ces derniers, au nombre de 5, sont partagés avec l'École d'Architecture. Leur structure initiale est maintenue notamment en nombre de crédits. Quant aux séminaires, ils sont au nombre de 23. Chaque séminaire est équivalent à 25 heures réparties entre 10 heures présentielles et 15 heures de travail personnel. Les 10 heures présentielles sont limitées à une semaine, à raison de 2h par jour. Les avantages de cette grille sont multiples :

- Chaque séminaire dure seulement une semaine et traite d'un thème. C'est une semaine d'apprentissage intense pour l'étudiant, et son application se fait directement au sein de l'atelier permanent.
- Cette structure a l'avantage d'offrir un calendrier flexible. Chaque séminaire est programmé en fonction de son utilité au sein de l'atelier, mais aussi en fonction de la disponibilité de l'enseignant. Ceci permet de cibler des professionnels actifs qui ont des disponibilités limitées puisque leur intervention est concentrée sur une semaine.
- Cette matrice permet une plus grande diversité dans les séminaires, et donc une formation plus exhaustive qui cible mieux le volet professionnel de la formation.
- Le rythme d'un séminaire par semaine crée une dynamique de travail qui est beaucoup plus entrainante que celle d'un cours hebdomadaire qui se répète le long d'un semestre.

Le diagramme ci-dessous illustre la structure pédagogique des deux premiers semestres. Les 7 axes d'apprentissage convergent vers l'atelier permanent. Ce dernier fait partie de l'axe 8.



Condition d'obtention du master

- Valider le total de crédits requis (120 crédits ECTS).
- Obtenir une moyenne générale cumulée de 80/100.
- Présenter et soutenir un travail de fin d'études devant un jury dont la moitié est composée de professionnels externes à l'ALBA. Le jury est présidé par un représentant du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur.

LICENCE EN ARCHITECTURE DU PAYSAGE

1ère année

SEMESTRE 01

Enseignements de Spécialisation	PCV07101	Géométrie descriptive	3
	PCV07102	Communication Visuelle	4
	PCV07103	Auto-CAD-2D	4
	PGR4A11	Atelier dessin-croquis	4
	PIM4A11	Introduction à la photo	2
	SAP07101	Introduction au projet de paysage	6
	Total crédits		**23**
Requis par l'Académie	Sciences Humaines		2
	Histoire de l'art		3
	Total crédits		**5**
Total Crédits Semestre 01			**28**

SEMESTRE 02

Enseignements de Spécialisation	PCV07104	Outils d'analyse géométrique	3
	SAP07102	Atelier 1 : paysage à petite échelle	10
	TEE07101	Biologie et protection des plantes	6
	TTH07101	Histoire du paysagisme	4
	Total crédits		**23**
Enseignements généraux	PGR4A12	Atelier dessin-croquis	4
	Total crédits		**4**
Requis par l'Académie	Histoire de l'art		3
	Méthodologie de la recherche		2
	Total crédits		**5**
Total Crédits Semestre 02			**32**

2ème année

SEMESTRE 03

Enseignements de Spécialisation	PCV07206	Perspectives	3
	PCV07207	Rendering	2
	SAP07203	Atelier2:paysage à moyenne échelle	10
	TEE07202	Ecologie du paysage	6
	TTH07202	Théories du paysage	4
	Total crédits		**25**
Enseignements généraux	PAT0513	Maquette I	2
	PCV07205	Auto-CAD-3D	3
	Total crédits		**5**
Total Crédits Semestre 03			**30**

SEMESTRE 04

Enseignements de Spécialisation	PTP07201	Matériaux	3
	PTP07204	Topographie et ingenieurie du site	3
	SAP07204	Atelier23: paysage à grande échelle	10
	TEE07203	Identification et sélection des plantes	6
	Total crédits		**22**
Enseignements généraux	PLR0314	modelage 1	2
	TTH07203	Une ville un architecte	2
	Total crédits		**4**
Requis par l'Académie	Optionnels libres		2
	Total crédits		**2**
Total Crédits Semestre 04			**28**

Liste des cours optionnels p.242-243

3ème année

SEMESTRE 05

Enseignements de Spécialisation	PCV07309	Systèmes d'information géographique (GIS)	6
	PTP07302	Professional practice	3
	SAP07305	Atelier 4: paysages durables	10
	TEE07305	Environmental impact assessment	3
	TTH07304	Cities and landscape	3
	Total crédits		**25**
Enseignements généraux	TEE07304	Sol, eau et plantes	3
	Total crédits		**3**
Requis par l'Académie	Optionnels libres		2
	Total crédits		**2**
Total Crédits Semestre 05			**30**

SEMESTRE 06

Enseignements de Spécialisation	PCV07310	Analyse et aménagement géospatial	6
	PCV07311	3DS-Max	3
	SAP07306	Atelier5-paysage et plantes	10
	SAP07307	Atelier libre ou d'échange	5
	TEE07306	Droit de l'environnement et de l'urbanisme	3
	TTH07305	Introduction à la planification territoriale	3
	Total crédits		**30**
Total Crédits Semestre 06			**30**

4ème année

SEMESTRE 07

Enseignements de Spécialisation	DPF07401	Projet de fin d'études 1	18
	PTP07403	Maîtrise des ambiances	2
	PTP07405	Stage	3
	TEE07407	Environnements et technologies durables	4
	TTH07406	Introduction aux labels d'accréditation	2
	Total crédits		**31**
Requis par l'Académie	Optionnels libres		4
	Total crédits		**4**
Total Crédits Semestre 07			**33**

SEMESTRE 08

Enseignements de Spécialisation	DPF07402	Projet de fin d'études 2	28
	Total crédits		**28**
Total Crédits Semestre 08			**28**

Liste des cours optionnels p.242-243

MASTER EN AMÉNAGEMENT DU PAYSAGE

1ère année

SEMESTRE 01

Enseignements de Spécialisation			
	THPA7402	Théories du paysage	3
	HIPA7402	Histoire du paysage	3
	PLAP740X	plantes et plantations (1)	3
		GIS(1)	3
		Atelier de recherche et de creation	4
		Atelier paysage (1)	15
	Total crédits		**31**

Total Crédits Semestre 01 31

SEMESTRE 02

Enseignements de Spécialisation			
		GIS(2)	3
		Ecologie et durabilité	3
	PLAP740X	Plantes et plantations (2)	3
		EIA	3
	CILA7301	Cities and landscapes	3
		Atelier paysage (2)	15
	Total crédits		**30**

Total Crédits Semestre 02 30

2ème année

SEMESTRE 03

Enseignements de Spécialisation			
	IRPL740x	Irrigation et plantes	2
	MEFA 7501	Méthodes de fabrication de l'espace urbain	2
	MERE1501	Objets et outils de la recherche du mémoire	4
	PROP750x	Professional practice	2
		PFE (1) ou Mémoire recherche paysage (1)	20
	Total crédits		**30**

Total Crédits Semestre 03 30

SEMESTRE 04

Enseignements de Spécialisation			
		Projet de diplôme	4
		PFE (2) ou Mémoire recherche paysage 2	25
	Total crédits		**29**

Total Crédits Semestre 04 29

MASTER EN DESIGN URBAIN

1ère année

SEMESTRE 01

Enseignements de Spécialisation			
	PVR07501	Système d'information géographique GIS	2
	SAR0154	Atelier de lecture de la ville	6
	SDU07501	Atelier de design urbain	12
	SMR0050	Objets et outils de la recherche du mémoire	4
	TVM07501	Histoire et théories du design urbain	4
	TVM07502	Mutations contemporaines des villes	2
	Total crédits		**30**

Total Crédits Semestre 01 30

SEMESTRE 02

Enseignements de Spécialisation			
	DPF07603	PFE-Mémoire de Design Urbain	4
	TRD01685	Introduction to Real Estate Development & Urban Management	4
	TVM07505	Lecture et analyse spatiale des villes	2
	Total crédits		**10**

Total Crédits Semestre 02 10

2ème année

SEMESTRE 03

Enseignements de Spécialisation			
	DPF07606	PFE-APD Design urbain	20
	PVC07501	Eléments de conception du design urbain	2
	PVC07502	Méthodes de fabrication de l'es[ace urbain	2
	SAR0153	Phase de recherche du projet de fin d'études	8
	SAR0161	Projet de fin d'etudes-APS	18
	TVD07501	Les questions énergétiques et de la durabilité	2
	TVM07503	Cities and landscape	2
	Total crédits		**54**

Total Crédits Semestre 03 54

SEMESTRE 04

Enseignements de Spécialisation			
	DPF07604	PFE-APS Design Urbain-Phase 1	10
	DPF07605	PFE-APS Design Urbain-Phase 2	4
	DPF07607	PFE-Projet final Design Urbain	4
	PTP07501	Stage de formation	4
	Total crédits		**22**

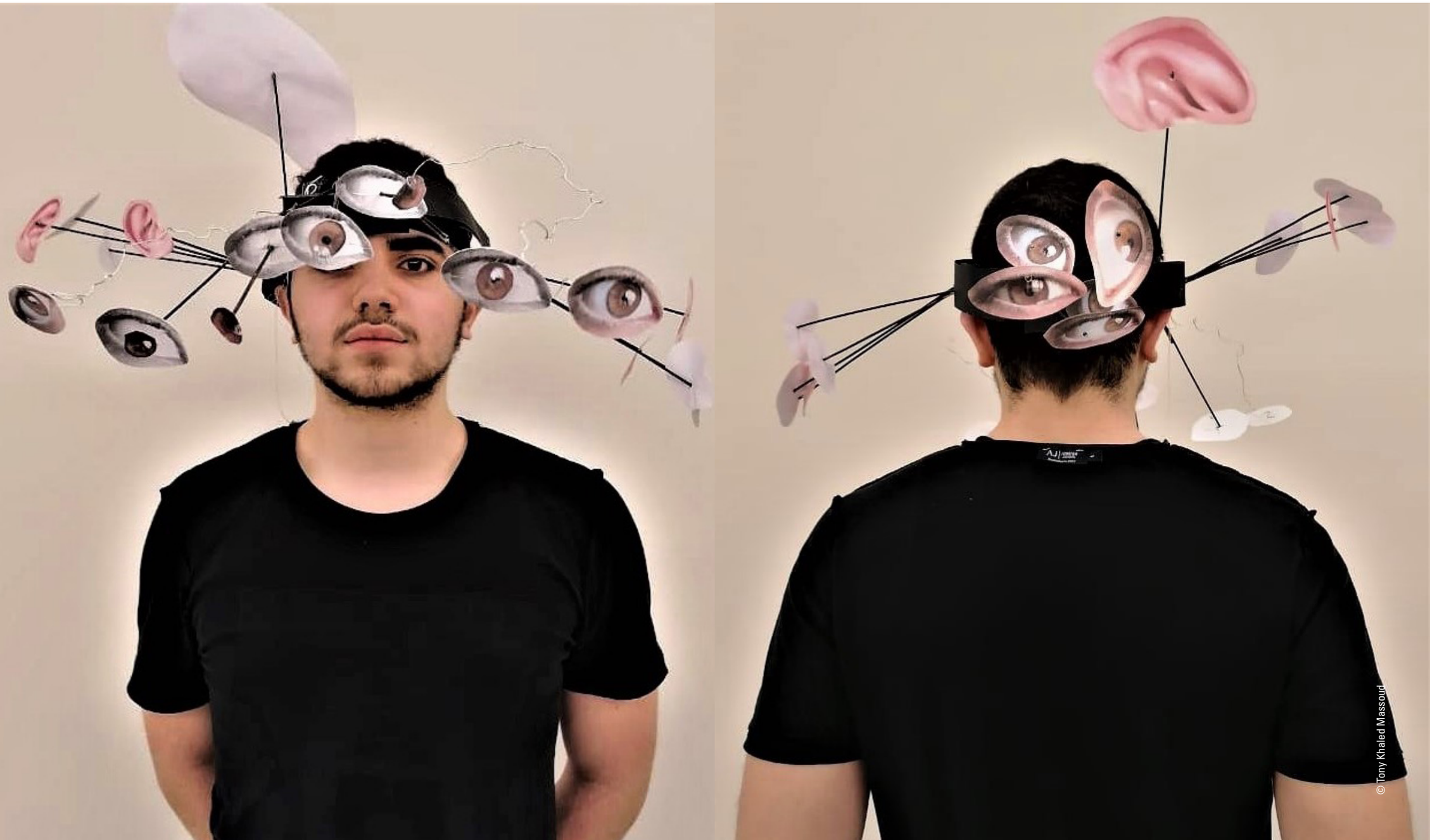
Enseignements généraux			
	PFE-7602	Atelier de recherche	4
	Total crédits		**4**

Total Crédits Semestre 03 26

Liste des cours optionnels p.242-243

ÉCOLE DES ARTS DÉCORATIFS

- Section architecture d'intérieur
- Section design
- Section arts graphiques et publicité



© Tony Khaled Massoud

JANINE AKL
DIRECTRICE DE L'ÉCOLE DES ARTS DÉCORATIFS

L'Académie Libanaise des Beaux-Arts ALBA a toujours été pionnière dans la transmission des connaissances et des pratiques dans un large éventail de domaines liés aux arts et à l'environnement construit au Liban et au Moyen-Orient.

En plaçant l'être humain au cœur de la recherche et de la réflexion, l'ALBA prépare ses étudiants à traiter des problématiques complexes à travers un panel multidimensionnel des meilleures méthodologies et des dernières technologies.

L'École des Arts décoratifs, fondée dès 1955, propose un large spectre de programmes d'arts appliqués englobant les espaces intérieurs, le produit et les systèmes, ainsi que les différents Arts Graphiques, la publicité, l'animation 2D/3D, l'illustration et l'UX/UI. Notre force réside dans notre capacité à aborder tous les sujets à différentes échelles et dans différents contextes temporels.

Ces formations sont proposées dans les sections suivantes :

– La section Architecture d'intérieur fondée par Mr Joe Rabbat en 1961 est dirigée actuellement par Mme Janine Akl

– La section Arts graphique et publicité crée en 1975 par Mr Alain Brenas. Mme Michele Standjofski en est la directrice.

– La section Design fondée en 1999 par Mr Rabbat également est pilotée par Mr Zareh Sarabian.

Notre ambition est de former des professionnels créatifs polyvalents et des « lifelong learners ». Notre mission est d'aider ces penseurs critiques, à travers une formation ouverte, multidisciplinaire et tournée résolument vers le monde de demain.

Vous êtes, chers étudiants, ces « Makers & Doers », aussi penseurs que créateurs et agents du changement, que nous espérons, à travers notre cursus, pouvoir aider à promouvoir la justice sociale et la durabilité, afin que vous puissiez exprimer toute l'étendue de vos talents et faire une différence pour votre propre avenir et celui des

ÉCOLE DES ARTS DÉCORATIFS
– Section architecture d'intérieur



JANINE AKL
DIRECTRICE DE L'ÉCOLE DES ARTS DÉCORATIFS ET DIRECTRICE DE LA SECTION ARCHITECTURE D'INTÉRIEUR

Les espaces intérieurs constituent le lien entre l'individu et son environnement bâti :

C'est le contexte qui est le plus proche du corps humain et c'est là que nous passons la plus grande partie de notre temps à vivre. Il impacte directement nos habitudes, nos modes de vies, notre perception du monde, et nos relations aux autres.

Par conséquent Les espaces intérieurs sont un agent primordial pour le changement social, un outil à travers lequel améliorer la qualité de vie des gens, transmettre un message, et optimiser notre rapport aux énergies et à la planète.

Le monde d'aujourd'hui est à la croisée de transformations sociétales, écologiques et technologiques cruciales qui métamorphosent nos espaces de vie actuels et à venir, et les poussent vers plus d'hybridation et de fluidité. Le designer d'espaces est à l'avant-garde de ces transformations.

A l'ALBA, notre cursus met l'accent sur la polyvalence, la créativité, le soutien personnalisé, la transdisciplinarité, et l'équilibre entre théorie, recherche et la pratique par projet. Nous abordons l'architecture d'intérieur comme le point de départ d'un processus d'exploration et de questionnement sur les relations entre le bâti qui nous entoure, les contextes dans lesquels nous évoluons, les objets qui nous touchent, et le comportement humain. C'est la recherche d'un équilibre subtil entre fonctions et émotions, à travers le travail des volumes, des circulations, de la lumière, des textures et des couleurs.

C'est pourquoi notre mission est de former des professionnels créatifs versatiles et, en même temps, des apprentis en permanence. Nous avons l'ambition d'épauler ces futurs penseurs critiques, créateurs et praticiens à atteindre leur plein potentiel, tout en les aidant à promouvoir la justice sociale et la durabilité afin qu'ils puissent exprimer tout l'éventail de leurs talents et faire une différence pour leur propre avenir et celui des générations futures.

ENCADREMENT PÉDAGOGIQUE ET ADMINISTRATIF

Mme. Janine Akl
Directrice de l'École des arts décoratifs
et directrice de la section architecture d'intérieur
Ext. 7420 - jakl@alba.edu.lb

Mme Noura El Masry
Responsable administrative
Ext. 7423 - Noura.ElMasry@alba.edu.lb

M. Adolphe Youssevitch
Responsable pédagogique
Ext. 7421 - ayoussevitch@alba.edu.lb

STRUCTURE GÉNÉRALE DE L'ENSEIGNEMENT

La formation se compose de deux cycles successifs :

- Un cursus de 3 ans aboutissant à une licence (soit 180 crédits)
- Un cursus supplémentaire de 2 ans (soit 120 crédits) aboutissant à un master.

MISSION

Le cursus en Architecture d'Intérieur propose un parcours progressif alliant méthodologie, créativité et engagement contemporain.

La Licence pose le socle fondamental d'un apprentissage polyvalent et pluridisciplinaire. À travers des cours théoriques, des ateliers pratiques et la maîtrise de multiples modes d'expression (dessin, maquette, outils numériques, communication écrite et orale), l'étudiant développe sa pensée critique et structure sa démarche de projet. Il acquiert la capacité de mener à bien des typologies variées d'aménagements d'espace, de l'analyse conceptuelle à l'élaboration du dossier technique complet, préparant ainsi une insertion professionnelle directe ou une poursuite d'études.

Le Master ouvre un espace d'expérimentation et de recherche approfondie où l'étudiant affine son identité conceptuelle. Conçu pour appréhender les mutations spatiales et sociétales, des espaces nomades et virtuels aux pratiques écoresponsables, le cycle s'articule autour de workshops, séminaires, échanges, concours internationaux et concentrations thématiques (scénographie, éclairage, biomatériaux).

Cette continuité pédagogique vise à former des profils complets, autonomes et engagés, capables d'apporter une réelle valeur ajoutée humaine et durable aux environnements de demain.

CYCLE LICENCE

Comité pédagogique

Doyen Mr Fadlallah Dagher

Directrice des Etudes Dr May Koussa

Directrice de l'Ecole des Arts Decoratifs & de la section A.I : Janine AKL

Responsable pédagogique : Mr Adolphe Youssevitch

Responsable coordination campus DEK+KOU : Mme Pauline Fiani

Responsable cycle Licence : Mme Rima Ghazal

Responsable cycle Master : Mr Adolphe Youssevitch

Coordinatrice + Responsable blocs détail & cours technique : Mme Dina Abi Abdallah

Membres : Dr Michael Davie, Fady Saliba, Marc Kikano, Jihane Tohmeh, Elie Metni

Objectifs de la formation

Développer la créativité de l'étudiant et lui donner les moyens de formuler de manière synthétique son intention afin de lui faire acquérir la notion de concept architectural et lui permettre d'utiliser cette intention comme vecteur d'apprentissage.

- Enseigner des savoirs esthétiques et techniques : descriptive, histoire des arts, des techniques, des civilisations, procédés généraux de construction, maîtrise des couleurs, des matériaux, de leur utilisation et de leur mise en œuvre, éclairagisme, électricité et mécanique, gestion des chantiers, landscaping etc.
- Enseigner des savoir-faire en termes d'expression orale, graphique, infographique et volumétrique afin de communiquer au mieux à propos d'un projet.
- Enseigner des savoir-être: éthique professionnelle, respect des programmes, respect des normes et des législations, respect des contraintes environnementales, sociales et culturelles.
- Susciter la curiosité, la volonté de recherche et de formation continue, « ouvrir les esprits », à travers d'une part la diversité des activités proposées au sein même des différents ateliers, workshops et échanges universitaires ; et d'autre part les voyages, les événements culturels et les projets de prestige organisés tout au long du cursus.
- Favoriser le croisement et la rencontre de différentes disciplines afin de permettre à l'étudiant d'établir des liens entre les différents cours et de donner du sens à ses apprentissages.
- Permettre le réinvestissement de l'ensemble des apprentissages dans des projets pluridisciplinaires favorisant des moments d'analyse, d'expérimentation et de synthèse.

Acquis d'apprentissage

Le Projet de Fin d'Études (PFE) de Licence synthétise les compétences conceptuelles, spatiales et techniques acquises sur les trois années de formation.

Déroulement :

Semestre 5 (TCR0332) L'atelier de recherche appliqué pour poser les bases théoriques et approfondir la thématique retenue avec l'équipe pédagogique et des experts·es invités·es.

Semestre 6 (SEF0333) Développement architectural en atelier, ponctué par trois étapes clés (avant-projet semaine 4, développement semaine 8, pré-jury semaine 13).

Dossier technique : Le projet intègre obligatoirement trois volets techniques (détails d'architecture, CVC/ sanitaires, éclairage). Une note minimale de 10/20 à chacun de ces volets est exigée pour être admis·e à la soutenance.

Pré-jury & Admissibilité : Organisé 15 jours avant l'échéance finale, le pré-jury évalue la qualité globale du dossier et statue sur l'admissibilité au jury final. En cas de dossier incomplet, un rattrapage sous 7 jours ou un report à la session suivante peut être exigé.

Évaluation & Diplôme : Le PFE est soutenu devant un jury d'École en présence de la personne déléguée du MEHE (note minimale : 10/20). L'obtention de la Licence requiert la validation de tous les prérequis et de la totalité des crédits du cursus. Se référer à la section « Conditions d'obtention des diplômes » dans le règlement académique général.

Modalités du projet de fin d'études du cycle de licence en architecture d'intérieur

Au cours de la troisième année, l'étudiant aura à traiter trois projets abordant des thèmes relatifs à l'habitat, la restauration, les espaces commerciaux, les sièges sociaux, l'hôtellerie, etc.

Est autorisé à entamer son projet de fin de cycle (projet de licence d'architecture d'intérieur LPAI3301) tout étudiant ayant réussi les projets d'architecture d'intérieur (ATAI3301) avec une moyenne de 10/20.

Choix du projet

L'étudiant fera son choix en accord avec l'enseignant qui l'accompagnera dans son projet. Il développera le projet choisi tant sur le parti architectural (concept) que sur la justesse et le positionnement de celui-ci, ainsi que sur les différentes parties techniques (détails d'exécution, climatisation / sanitaires, concept lumineux et éclairage).

Éléments du rendu

Un dossier détaillé sera remis au candidat, explicitant les éléments et les dates des rendus spécifiques au projet de licence.

Pré-jury du projet de fin d'études

Un pré-jury est prévu 10 jours avant le rendu définitif du projet de licence. Ce pré-jury portera sur la présentation, la teneur et la qualité des éléments contenus dans l'ensemble des planches présentées, depuis l'aménagement intérieur, en passant par les structures, l'éclairage, les plans de détails, sanitaires et climatisation.

Il décidera de l'acceptation ou du refus possible du projet, au cas où les travaux présentés s'avèreraient en dessous du niveau exigé.

Le projet devra alors être complété conformément aux remarques des enseignants, dans les délais prévus. L'étudiant présentera à nouveau son projet à une date fixée par l'administration.

Évaluation

Le projet final du cycle de licence est évalué par un jury d'École, présidé par le délégué du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

Une note de 10/20 au minimum est exigée pour réussir le projet final de licence.

En cas d'échec, l'étudiant présente un nouveau projet à la session suivante.

Conditions générales d'obtention de la licence

Voir « Conditions d'obtention des diplômes » dans le règlement académique général.

CYCLE MASTER

Comité pédagogique

Doyen Mr Fadlallah Dagher

Directrice des Etudes Dr May Koussa

Directrice de l'Ecole des Arts Decoratifs & de la section A.I : Janine AKL

Responsable pédagogique : Mr Adolphe Youssevitch

Responsable coordination campus DEK+KOU : Mme Pauline Fiani

Responsable cycle Licence : Mme Rima Ghazal

Responsable cycle Master : Mr Adolphe Youssevitch

Coordinatrice + Responsable blocs détail & cours technique : Mme Dina Abi Abdallah

Membres : Dr Michael Davie, Fady Saliba, Marc Kikano, Jihane Tohmeh, Elie Metni

Objectifs de la formation

- Communiquer les savoirs, les savoir-faire et les attitudes nécessaires à la création et à la réalisation de projets de toutes tailles et de toutes envergures, des plus simples au plus complexes.
- Assurer une formation de pointe en introduisant de nouvelles matières et de nouvelles technologies : détails techniques, design mobilier, marketing, droit relatif à la propriété artistique et littéraire, scénographie, maîtrise des ambiances etc.
- Permettre la maîtrise globale et autonome de la méthodologie d'un projet.
- Permettre une connaissance sans cesse actualisée des progrès techniques, des matériaux nouveaux et des changements comportementaux de la société.
- Développer le goût de la connaissance et la curiosité pour les autres cultures, échanges internationaux, workshops, visites d'industries, stages en entreprise etc.

Acquis d'apprentissage

En fin de master, l'étudiant maîtrisera de nouveaux savoirs et savoir-faire qui lui permettront de créer et de mener à bien des projets de toutes tailles et de toutes envergures, des plus simples au plus complexes :

- Savoir penser, analyser, imaginer, concevoir et réaliser avec efficacité un projet, dans un contexte social, économique et industriel.
- Avoir acquis une éthique professionnelle permettant d'assurer à tous les partenaires d'un projet la sécurité physique et morale, le respect des normes et législations en vigueur, le respect des contraintes environnementales, culturelles et sociales.
- Connaître les énergies renouvelables, la capacité des matériaux à être recyclés, les procédés de recyclage.
- Avoir acquis un état de vigilance et de réflexion permanente lui permettant de contribuer, dans l'exercice de son métier, à la protection de l'environnement et au développement durable.

Admission en cycle master

Est admis en cycle master tout étudiant ayant une moyenne générale et de spécialisation cumulées supérieures ou égales à 12/20 (étude de dossier pour les étudiants venant d'un autre établissement).

Conditions particulières de passage et de validation des crédits

N.B. : Voir également le « Règlement académique » de l'ALBA.

Évaluation du travail

L'évaluation du travail des étudiants se fait à la fin de chaque semestre.

Les projets d'architecture d'intérieur de master

Au 1er semestre de la 1ère année de master, trois projets d'architecture d'intérieur (AIDE3401) sont proposés. Une moyenne minimale des notes des trois projets de 12/20 est requise. Au 2ème semestre deux autres projets d'architecture d'intérieur (AIDE3402 / 3403) sont proposés. Une note minimale de 12/20 sur chaque projet est requise.

Ces projets sont suivi d'un projet Long où une note de12/20 minimum est exigée.

Modalités du projet de fin d'études (PFE) de master

En plus des cours généraux et de spécialisation, l'étudiant doit présenter le « projet de fin d'études (PFE) », le défendre devant un jury composé d'enseignants de l'Académie, de professionnels du métier et d'un représentant du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. L'étudiant réussira son projet de diplôme s'il obtient une note supérieure ou égale à 12/20.

Choix du sujet

L'étudiant présentera au jury trois sujets de recherche. Après discussion avec le candidat et l'exploration des potentialités et de l'intérêt de chaque proposition, le sujet de recherche est déterminé. Si le jury refuse les thèmes proposés, le candidat devra soumettre d'autres propositions jusqu'à la validation d'un sujet.

Mémoire (d'une durée de quatre semaines)

L'étudiant devra, durant cette phase, effectuer des recherches exhaustives sur le sujet abordé. Ses recherches seront assimilées, synthétisées et résumées en un mémoires de 6000 mots minimum.

Elles formeront la première partie du document qui sera remis par le candidat lors de la présentation du mémoire. Cette synthèse donnera lieu à des constats qui seront relevés - désignés par le candidat. Le travail de développement sera donc étroitement lié à ces problématiques. Le mémoire sera accompagné d'une bibliographie complète des sources d'information.

Le candidat présente son mémoire devant un jury d'école. Une note égale ou supérieure à12/20 est exigée pour la réussite du mémoire.

Le mémoire sera soit réussi, soit à compléter dans un délai de 2 semaines ; soit refusé et le candidat devra alors opter pour un autre sujet.

Plagiat

Le plagiat (faute morale et/ou commerciale consistant à copier un auteur ou créateur sans le dire; ou à fortement s'inspirer d'un modèle que l'on omet, délibérément ou par négligence, de désigner) est rigoureusement interdit. Des sanctions seront prises à l'encontre de l'étudiant ayant été pris en flagrant délit de plagiat. Ces sanctions peuvent aller d'un retrait de points jusqu'à la note zéro, ou jusqu'à l'exclusion définitive du plagiaire.

Jury de l'avant-projet

Le jury devra pouvoir consulter un dossier complet des recherches effectuées comprenant les croquis, les dessins géométraux, les maquettes d'études et statuera ensuite sur la capacité du candidat à finaliser son projet dans les délais requis. Le candidat devra défendre son travail, éclaircir certains points litigieux et répondre aux questions. Après appréciation globale par le jury, le projet sera accepté ou refusé.

Si un avant-projet est refusé lors de deux sessions successives, le candidat doit opter pour un nouveau sujet.

Éléments du rendu

Un dossier détaillé sera remis au candidat, explicitant les éléments et les dates des rendus spécifiques au projet de master.

Au cas où l'enseignant qui encadre le travail de l'étudiant estime que la progression du projet est insuffisante, ou que le projet ne comprend pas les éléments nécessaires et suffisants pour être présenté au jury de diplôme, il peut exiger, dans l'intérêt du candidat, le report de son projet de diplôme à la session suivante.

En cas de contestation de la part du candidat, un comité restreint d'enseignants sera constitué pour décider définitivement du report ou de l'acceptation du projet en jury de diplôme.

Pré-jury du projet de fin d'études

Un pré-jury sera prévu avant le rendu définitif du projet de diplôme. Ce pré-jury portera sur la présentation, la teneur et la qualité des éléments contenus dans l'ensemble des planches présentées, depuis l'aménagement intérieur, en passant par les structures, l'éclairage, les plans de détails, sanitaires et climatisation.

Il décidera de l'acceptation ou du refus possibles du projet, au cas où les travaux présentés s'avéreraient inférieur au niveau exigé. Le projet devra alors être complété conformément aux remarques des enseignants, dans les délais prévus.

Évaluation

Le projet de diplôme est jugé par un jury présidé par le délégué du ministère de l'Éducation Nationale et de l'Enseignement supérieur, et composé d'enseignants et de professionnels.

Une moyenne de 12/20 est exigée pour la réussite du projet.

En cas d'échec, le jury peut permettre exceptionnellement au candidat de compléter le même projet de diplôme jusqu'à la session suivante.

Les candidats au master sont classés en fin de parcours en fonction de la moyenne cumulée de spécialisation qui comprend la note obtenue au projet de diplôme.

Conditions générales d'obtention du master

Voir « Conditions d'obtention des diplômes » dans le règlement académique général.

LICENCE EN ARCHITECTURE D'INTÉRIEUR

1ère année

SEMESTRE 01

Enseignements de spécialisation	PLR0311	géométrie descriptive	2
	PLR0312	Normes, détails et tracé 1	2
	SEF0311	Design d'espace - 1	6
	SEF0312	Méthodologie Design - 1	2
	Total crédits		**12**
Enseignements généraux	PGR4A11	Atelier dessin-croquis	4
	PIT0311	Informatique - 2D1	2
	PLR0313	Composition graphique 1	3
	PLR0314	modelage 1	2
	Total crédits		**11**
Requis par l'Académie	Histoire de l'art		3
	Optionnels Libres		2
	Sciences humaines		2
	Total crédits		**7**

Total crédits semestre 01 **30**

SEMESTRE 02

Enseignements de spécialisation	PIM4A11	Introduction à la photo	2
	PLR0315	Perspective	2
	PLR0316	Normes, détails et tracé 2	2
	SEF0313	Design d'espace - 2	6
	SEF0314	Méthodologie de création - 2	2
	SEF0315	Atelier d'architecture - 1	2
	Total crédits		**16**
Enseignements généraux	PGR4A12	Atelier dessin-croquis	4
	PIT0312	Informatique - 2D2	2
	PLR0317	Composition graphique 2	3
	Total crédits		**9**
Requis par l'Académie	Histoire de l'art		3
	Méthodologie de la recherche		2
	Total crédits		**5**

Total crédits semestre 02 **30**

2ème année

SEMESTRE 03

Enseignements de spécialisation	PTB0321	PGC 1	3
	PTB0322	Détails techniques d'Architecture Intérieure 1	3
	SEF0321	Design d'espace - 3	6
	SEF0322	Méthodologie Design - 3	3
	SEF0323	Atelier d'Architecture 2	3
	Total crédits		**18**
Enseignements généraux	PIT0321	Informatique - 3D1	2
	PIT0322	Informatique - image 1	2
	PLR0321	Dessin et croquis 3	2
	TCR0322	Expression orale	2
	TCR0325	Méthodologie, recherche et conceptualisation	2
	TCR0326	Voir le Moderne	2
	Total crédits		**12**

Total crédits semestre 03 **30**

SEMESTRE 04

Enseignements de spécialisation	PTB0323	PGC 2	3
	PTB0324	Détails d'assemblage de mobilier	2
	SEF0324	Design d'espace - 4	6
	SEF0325	Atelier d'Architecture 3	3
	SEF0326	Méthodologie de création - 4	3
	TCR0324	Eclairagisme	2
	Total crédits		**19**
Enseignements généraux	PIT0323	Informatique - 3D2	2
	PIT0324	Informatique - 3Ds	2
	PLR0322	Dessin et croquis 4	2
	PLR0323	Dessin analytique	2
	PRD0322	Espace et communication	3
	Total crédits		**11**

Total crédits semestre 04 **30**

Liste des cours optionnels p.242-243

MASTER EN ARCHITECTURE D'INTÉRIEUR

3ème année

SEMESTRE 05

Enseignements de spécialisation	PTB0331	Détails techniques d'Architecture Intérieure 2	4
	PTB0332	Mécanique / sanitaire	3
	SEF0331	Design d'Espace 5	8
	SEF0332	Landscaping	4
	Total crédits		**19**
Enseignements généraux	PIT0331	Informatique - 3Ds1	2
	PLR0331	Croquis / Projets Design d'espace 5	3
	TCR0331	Analyse de projets conceptuel en éclairage	2
	TCR0332	Méthodologie et recherche appliquée	2
	Total crédits		**9**
Requis par l'Académie	Optionnels libres		2
	Total crédits		**2**

Total crédits semestre 05 30

SEMESTRE 06

Enseignements de spécialisation	SEF0333	Design d'espace - 6	10
	SEF0334	Projet de Licence	10
	Total crédits		**20**
Enseignements généraux	PIT0332	Informatique - 3Ds2	2
	PRD0332	Expression orale appliquée	2
	PRD0333	communication visuelle projet de Licence	2
	Total crédits		**8**
Requis par l'Académie	Optionnels libres		4
	Total crédits		**4**

Total crédits semestre 06 30

1ère année

SEMESTRE 01

Enseignements de spécialisation	PTB0342	Eclairagisme et électricité	2
	PTB0343	Mécanique et sanitaire	2
	SEF0341	Design d'espace avancé 1	10
	SEF0342	Espace et récit	4
	TCR0345	Méthodologie et Pratique du Chantier	2
	Total crédits		**20**
Enseignements généraux	PRD0341	Workshops / Séminaires 1	4
	PRD0344	Sensibilisation aux Biomatériaux	2
	TCR0342	Marketing	2
	TCR0343	Espaces de vie	2
	Total crédits		**10**

Total crédits semestre 01 30

SEMESTRE 02

Enseignements de spécialisation	SEF0343	Design d'espace avancé 2	10
	TCR0344	Préliminaires du Mémoire de Diplôme phase 1	4
	Total crédits		**14**
Enseignements de spécialisation – Parcours exploration	SEF0344	ESPACES et RELATIONS SOCIALES + VT	10
	SEF0345	ESPACES et PERCEPTIONS + VT	
	SEF0346	CONTEXTES et MATERIAUX + VT	
	Total crédits		**10**
Enseignements généraux	PRD0343	Workshops / Séminaires 2	2
	Total crédits		**2**
Requis par l'Académie	Atelier de recherche		4
	Total crédits		**4**

Total crédits semestre 02 30

Liste des cours optionnels p.242-243

2ème année

SEMESTRE 03

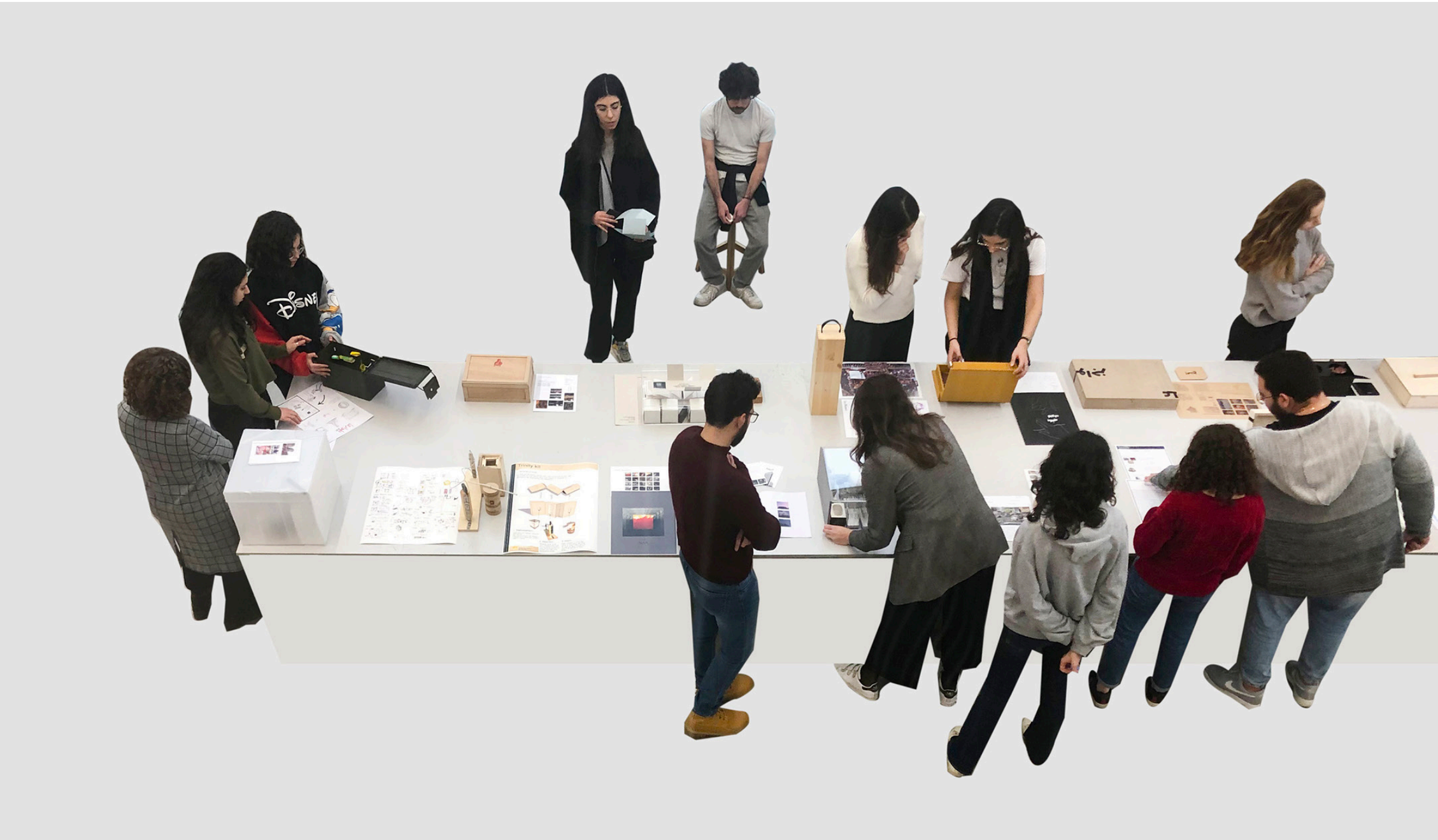
Enseignements de spécialisation	PRD0355	Atelier d'expertise de l'avant projet	4
	SEF0351	Avant-Projet de diplôme - Design d'espace	16
	TCR0353	Mémoire de Diplôme phase 2	4
	Total crédits		**24**
Enseignements généraux	TCR0352	Workshops / Séminaires 3	4
	TCR0352	Les nouvelles technologies au service des espaces	2
	Total crédits		**6**
Total crédits semestre 03			**30**

SEMESTRE 04

Enseignements de spécialisation	PRD0356	Atelier d'expertise du projet de diplôme	4
	SEF0352	Projet de diplôme - Design d'espace	20
	TCR0351	Mémoire de Diplôme AI	4
	Total crédits		**28**
Enseignements généraux	PRD0357	Photographie - perception spatiale	2
	Total crédits		**2**
Total crédits semestre 04			**30**

Liste des cours optionnels p.236-239

ÉCOLE DES ARTS DÉCORATIFS
– Section design



ZAREH SARABIAN
DIRECTEUR DE LA SECTION DESIGN

Au Liban, comme partout dans le monde, le design s'impose progressivement sur un marché de plus en plus concurrentiel comme un facteur de différenciation, de diversification et d'innovation.
Cet essor considérable du secteur a été accompagné d'une forte augmentation des demandes de formation.

Aujourd'hui plus que jamais, nous avons besoin des approches et pratiques de designers pour faire émerger et trouver du sens aux usages de demain.
Nos espaces de vie sont inondés d'objets communicants et connectés. De nouveaux comportements émergent. Des matériaux intelligents se développent. De nouveaux besoins apparaissent dans tous les secteurs du quotidien (transports, médical, alimentaire, etc.).

Le designer doit aussi faire face aux nouvelles réalités économiques et productives, tels que la consommation collaborative (couchsurfing, covoiturage, etc.), le financement participatif (crowdfunding, prêt d'argent de pair à pair, etc.), le prototypage rapide (impression 3D).
Tous ces éléments ouvrent un large éventail de possibilités créatives et de champs d'actions que nos étudiants et designers en herbe, ne doivent pas ignorer.

En cycle licence, si l'enseignement permet d'acquérir la technique, il met surtout l'accent sur la curiosité et l'inventivité.
Les étudiants explorent de nouvelles méthodes créatives, se familiarisent avec les matériaux traditionnels et nouveaux, apprennent à les manipuler et expérimentent de nouvelles technologies et d'autres, plus traditionnelles.

En cycle master, l'enseignement de design global va au-delà des champs techniques et rompt les frontières entre disciplines en se mettant au contact des métiers de chacun (graphistes, ingénieurs, architectes, etc.) permettant ainsi d'exploiter les potentialités d'approches multiples tout en privilégiant l'apprentissage par l'expérimentation, en immersion et dans des contextes réels.

L'ALBA et la section design sont conscientes de leur responsabilité : la formation doit permettre à l'étudiant et futur professionnel d'être sensible aux inflexions du marché, attentif aux enjeux économiques, réactif aux évolutions technique et technologique, et suffisamment flexible pour suivre, voire même créer la demande.

ENCADREMENT PÉDAGOGIQUE ET ADMINISTRATIF

Mme. Janine Akl Abou Jaoudeh
Directrice de l'école des arts décoratifs
Ext. 7420 - jakl@alba.edu.lb

M. Abdelnour Abdelnour
Responsable administratif
Ext. 7431 - abdelnour@alba.edu.lb

M. Zareh Sarabian
Directeur de la section design
Ext. 7430 - zsarabian@alba.edu.lb

Mme Carole Homsi
Assistante administrative
Ext. 7432 - Carole.Homsi@alba.edu.lb

STRUCTURE GÉNÉRALE DE L'ENSEIGNEMENT

La formation en design se compose de deux cycles successifs :

- Un cursus de 3 ans aboutissant à une licence en design de produits (soit 180 crédits).
- Un cursus de 2 ans aboutissant à un master en design global (soit 120 crédits).

CYCLE LICENCE EN DESIGN DE PRODUITS

Mission

Depuis 2012, l'ALBA est la première école au Moyen-Orient à envisager le design comme une discipline à part entière.

Créée en 1999 comme une spécialisation en design de mobilier, la section design a su se développer, pour accompagner l'évolution de notre marché et propose aujourd'hui une licence en design de produits.

La mission de cette filière est de doter les jeunes designers d'un savoir-faire en matière de méthodes de fabrication industrielle et artisanale, ainsi que de techniques de production à la pointe de la technologie. Ils doivent adopter une approche globale leur permettant d'utiliser l'une ou l'autre technique, l'une complémentaire de l'autre. Ils acquerront cette compétence grâce à des enseignements transversaux et interdisciplinaires en sociologie, ergonomie, marketing et technologie.

Ce cursus en 3 ans est construit autour de trois axes d'enseignement intrinsèquement liés :

- l'apprentissage de la méthodologie de conception de projets.
- l'enseignement de la technologie comme acteur de la création de projets.
- la culture comme référence incontournable dans le développement de projets.

Avec des professeurs actifs et des interventions régulières d'experts locaux et internationaux, les étudiants sont ainsi encouragés à développer un réseau leur permettant de s'intégrer dans divers secteurs liés à la conception et à la fabrication d'objets.

Comité pédagogique

Janine Akl Abou Jaoudeh (Directrice)
Zareh Sarabian (Directeur)
José Labaki
Kareen Andraos
Kamal Aoun
Imad Fakhry

Objectifs de la formation

En cycle licence, l'enseignement permet à l'étudiant de :

- Développer sa culture technique et intellectuelle, de manière à enclencher une attitude de veille et une curiosité permanentes.
- Être responsable dans l'organisation de sa vie d'étudiant, mais aussi à travers un engagement intellectuel éthique, pour un design responsable socialement, écologiquement, durablement.
- Savoir comprendre et se situer par rapport aux enjeux et demandes d'un projet pour créer une expérience globale d'un produit ou d'un service.
- Déterminer les moyens et méthodes de conception spécifiques pour mettre en œuvre un projet réussi.
- Envisager le Design comme outil pour relever les défis techniques, ergonomiques, mais aussi sociaux, à travers la mise en perspective de différents apprentissages.
- Pouvoir poursuivre des études supérieures à l'ALBA ou à l'étranger, ou pouvoir s'insérer professionnellement, afin d'acquérir, par l'expérience, la capacité de construire une carrière en entreprise ou en indépendant.

Acquis d'apprentissage

En fin de cursus de licence, l'étudiant doit être capable de :

- Exprimer des concepts et des idées oralement, avec des croquis rapides et des maquettes.
- Manier des concepts et maîtriser la dimension formelle des objets et de leur environnement spatial.
- Savoir collecter des informations et les traduire en orientations créatives.
- Savoir déclarer clairement une ou des intentions de projet.
- Être capable d'utiliser les moyens numériques de conception et de représentation en 2 et 3 dimensions.
- Connaître l'anatomie humaine et l'ergonomie.
- Savoir développer un cahier des charges et définir les besoins et aspirations des utilisateurs.
- Appréhender la mécanique et les méthodes de fonctionnement des objets.
- Savoir appliquer les connaissances techniques en traduisant les concepts en produits fonctionnels.
- Développer des concepts et des spécifications, qui optimisent une fonction et une valeur perçues pour l'intérêt commun de l'utilisateur et du fabricant.
- Savoir répondre à une demande avec un produit reproductible en utilisant les techniques adéquates au nombre de produits à réaliser (série).
- Comprendre ce que sont les enjeux sociétaux, environnementaux, et commerciaux essentiels pour l'innovation.
- Savoir identifier les nouveaux usages et les nouvelles pratiques.
- Savoir tester et évaluer ses projets à travers le dessin, la maquette et le prototypage.
- Comprendre les marchés locaux et régionaux, le savoir-faire technique et le tissu des petites et moyennes industries afin d'aider au développement de ces PMI.

Modalités du projet de fin d'études

Le projet final de licence se déroule sur l'ensemble du deuxième semestre. Il est divisé en deux phases : préparation et développement.

Éléments de rendu

Un document est remis au candidat, explicitant les éléments et les dates des rendus spécifiques au projet de licence.

Évaluation

Le projet final du cycle de licence est évalué par un jury composé du corps professoral du cycle ainsi que de professionnels représentant des secteurs différents liés aux thématiques des projets, et présidé par le délégué du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

Une note minimale de 10/20 est exigée pour la réussite du projet final de licence.

En cas d'échec, l'étudiant devra présenter un nouveau projet à la session suivante.

CYCLE MASTER EN DESIGN GLOBAL

Mission

Le master design global forme les étudiants à répondre aux problèmes complexes que rencontrent nos sociétés aujourd'hui. Il engage les différentes disciplines du design (produit, graphisme, architecture, espace, stylisme) à travailler de concert afin d'initier des changements dans notre quotidien. La diversité des profils des professeurs et des étudiants favorise un environnement dans lequel les élèves sont amenés à envisager le design comme une démarche croisant culture et pratique, et opérant dans des contextes physiques, technologiques, sociaux et économiques variés. Le cursus design global met l'accent sur un processus centré sur l'humain et un entendement du design comme une pratique favorisant la collaboration, l'apprentissage participatif, le développement organisationnel, l'impact social et l'innovation.

Comité pédagogique

Janine Akl Abou Jaoudeh (Directrice)

Zareh Sarabian (Directeur)

José Labaki

Kamal Aoun

Cyril Kallab

Ramy El Chebaby

Objectifs de la formation

La formation en design global permettra à l'étudiant de :

- Se distinguer professionnellement, par une formation transversale, qui, par la richesse de ses expériences, est un vecteur d'innovation servant des secteurs variés.
- Avoir la capacité à pouvoir mener une équipe pluridisciplinaire, en se dotant d'une vision transversale, afin d'établir des stratégies d'innovation et de compétitivité dans le système services-produits, tant au niveau local que régional.
- Avoir une compréhension critique des questions sociales, culturelles, politiques, technologiques et environnementales qui façonnent notre monde, et exigent une transformation de la façon avec laquelle nous concevons.
- Savoir préparer, mener et élaborer des recherches primaires et secondaires.
- Maitriser les moyens de présentation et de communication aussi bien oraux, écrits, que multimédia.
- Introduire la culture Design dans les entreprises locales et régionales.

Acquis d'apprentissage

En fin de cursus de master, l'étudiant doit être capable de :

- Mettre en pratique la compréhension critique des enjeux sociétaux, environnementaux, techniques, et commerciaux : remettre en question les habitudes et les pratiques, et être des vecteurs d'innovation, d'évolution et de changement.
- Pouvoir formaliser rapidement des idées et des concepts.
- Maîtriser les moyens de communication oraux et multimédia.
- Savoir documenter, classer et analyser les informations.
- Savoir traduire la connaissance de l'humain en solutions centrées sur l'utilisateur.
- Pouvoir comprendre des systèmes complexes et les structures sociales, afin d'aider à faire émerger de nouveaux concepts.
- Savoir détecter et traduire une contrainte en opportunité créatives.
- Être capable d'envisager son travail de conception comme problématique de recherche.
- Maîtriser les méthodes de travail collaboratives, en équipe ainsi que les techniques de brainstorming, dans des projets transdisciplinaires.
- Savoir détecter les signes avant-coureurs des changements, et être capable de les appréhender et de s'inscrire dans l'évolution des systèmes et des méthodes de conception et de production quelles qu'elles soient.
- Trouver des réponses sans modèles préétablis, et ce, dans des champs aussi divers que la production, l'espace et les services.
- Comprendre les mutations permanentes des techniques, des logiques des marchés, des besoins et des contraintes.
- Pouvoir identifier, aller à la rencontre et dialoguer avec les divers partenaires du projet, et les futurs usagers.
- Être à l'écoute des évolutions du Design et des nouvelles technologies afin d'y prendre une part active.

Conditions d'admission en master design global

Le master design global est une formation interdisciplinaire qui cherche à engager des étudiants ayant des formations différentes, favorisant ainsi la multidisciplinarité et la transmission de savoir.

Conditions d'admission

- Être titulaire des diplômes suivants : le baccalauréat libanais (ou son équivalence officielle) ainsi qu'une licence universitaire notamment issue des sciences humaines, de l'ingénierie ou des beaux-arts et des arts appliqués.
- Présenter un dossier de travaux.
- Passer un entretien avec le comité d'admission de la section.

Modalités des projets de design

Les corrections se font en atelier et selon un planning fixé à l'avance. La présence des étudiants est exigée pendant toutes les séances des ateliers suivis.

Les projets seront présentés par les étudiants devant un comité composé d'enseignants de la section design et où la présence de membres supplémentaires est souhaitée.

Modalités du projet final de fin d'études

Qu'est-ce qu'un projet de fin d'études en design global ?

Le projet de fin d'études en design global est une opportunité permettant aux étudiants d'identifier et de réaliser un projet allant dans le sens de la construction de leur projet professionnel en design. Le projet d'une durée d'un an, est articulé autour des principes du design qui guident l'ensemble du programme master design global : un processus centré sur l'Homme, qui envisage le design comme une pratique encourageant la collaboration, l'apprentissage participatif, le développement organisationnel, l'impact social et l'innovation.

Le projet de fin d'études en design global est construit autour d'un mémoire et d'un projet, nourris par l'observation, des entretiens avec les intervenants, la recherche, et des études de cas (i.e. projets) qui engagent des stratégies similaires dans d'autres contextes ou à une autre période.

La compilation du projet prendra la forme d'une publication.

Standards

Le projet de fin d'études en design global nécessite du candidat :

- D'être capable de s'engager activement dans une recherche design ;
- D'avoir les compétences nécessaires pour expliquer son avancement avec différents publics, tout au long du processus ;
- D'être capable d'expliquer l'intérêt de la démarche design de son projet, à un grand éventail de parties prenantes, et d'en articuler son rôle vis-à-vis des autres domaines et disciplines ;
- D'être en mesure de répondre aux normes du projet, et de le présenter aux membres du comité.

Méthodologie

Le projet de fin d'études en design global est introduit à travers une stakeholder map ou liste de tous les acteurs (parties intéressées et concernées) et un plan d'action.

Ce projet fera la synthèse de la documentation et des observations faites sur le terrain.

L'objectif du projet de fin d'études est de démontrer la capacité du candidat à s'engager en tant que designer avec une communauté, une entreprise ou l'organisation à qui le projet est adressé, et d'élaborer les principes du design acquis durant son cursus.

Les stratégies, les solutions ou les interventions développées en rapport avec la recherche, sont exprimées sous forme de prototypes testés et revus en fonction des commentaires des utilisateurs et avec la contribution des experts repérés et engagés dans le processus. Faciliter ce dialogue sous forme d'un exercice push/pull est la clé de la réussite d'un projet de fin d'études en design global.

3 phases du projet de fin d'études sont prévues :

- Travail préliminaire en été
- Premier semestre
- Second semestre

Travail préliminaire

En anticipation des travaux du projet de fin d'études entrepris dans la deuxième année du master design global, les étudiants doivent explorer les domaines d'intervention possibles pour la mise au point de leurs recherches. Pour la première phase du projet, il est demandé aux étudiants de documenter leurs observations, les entretiens et les lectures entreprises. Pendant que les étudiants entament un travail de spéculation sur les orientations et les effets possibles du projet, l'objectif du travail d'été est de poursuivre un processus de découverte rigoureuse et systématique pouvant nourrir la mise en place d'une déclaration de problème et la définition du projet au cours du premier semestre.

3 propositions de projets de fin d'études (ayant la même thématique, mais explorant des questions de recherche différentes) devront être soumises à un comité, la deuxième semaine de la deuxième année de Master.

Chacune des propositions devra être présentée de la manière suivante :

- Un texte expliquant le choix du sujet, son intérêt et ses potentialités, et illustrant les possibilités d'intervention de l'étudiant sur le sujet (500 mots ou plus)
- Documentation de recherches préliminaires
- Observation du contexte
- Entretiens
- Conclusions
- Analyse de la littérature existante sous la forme de bibliographie annotée
- Une analyse de la faisabilité de la proposition (i.e. analyse S.W.O.T.)
- Une présentation numérique

Premier semestre

Durant le premier semestre, les candidats en design global explorent en profondeur leurs sujets choisis en :

- Engageant le travail avec différents utilisateurs, intervenants et collaborateurs potentiels (recherche primaire)
- Lisant des références et théories relevant du sujet (recherche secondaire)
- Gardant un blog du projet de fin d'études mis à jour, et partagé avec tous les étudiants et les enseignants concernés. Les mises à jour hebdomadaires sont soumises chaque vendredi à 20h00.

À la fin du premier semestre, les étudiants en design global sont tenus de présenter un document écrit décrivant le processus du projet et son développement en détail. Ce document de réflexion rassemble à la fois la recherche primaire et secondaire, y compris l'analyse et la synthèse, l'analyse des lectures, des méthodes, des outils de recherche et de la stratégie globale de développement.

Une présentation digitale est aussi demandée, résumant le document écrit, clairement structurée et commentée de façon à rendre le projet compréhensible par un public divers. La présentation doit confirmer que le projet rassemble suffisamment d'éléments contribuant à sa réussite : ressources identifiées et connexions faites.

Le comité du projet de fin d'études

Le comité du projet de fin d'études fournit le support critique (feedback) et guide l'étudiant durant le processus de son projet. Tous les membres du comité consentent à se réunir trois fois durant le second semestre. La dernière de ces réunions est la présentation finale du projet et la soutenance. Les membres du comité s'engagent aussi à lire et commenter par écrit les documents relatifs au projet présentés par le candidat.

Le comité du projet de fin d'études est généralement composé de deux membres (un membre du corps enseignant et un membre externe) : un des membres sera le président du comité et suivra régulièrement l'évolution de l'étudiant. Il aura comme mission de :

- Lire les documents rédigés par l'étudiant et commenter par écrit ces textes conformément au calendrier convenu ;
- Travailler en étroite collaboration avec l'étudiant pour le diriger dans le processus du design à travers des réunions régulières ;
- Compiler les commentaires faits en réponse à la présentation du projet et les soumettre à l'étudiant par écrit après chacune des deux premières réunions du comité.

Les étudiants peuvent également choisir, au besoin, d'autres personnes externes comme conseillers pour leurs projets de fin d'études. Le choix du responsable d'encadrement du projet, proposé par le candidat, doit être validé par les membres du comité du projet de fin d'études faisant partie du corps professoral de l'ALBA.

Second semestre

Durant le second semestre, les candidats en master design global continuent leur travail avec les différents utilisateurs, parties prenantes et éventuels collaborateurs (recherche primaire) et à faire des lectures de publications et théories pertinentes relatives à leurs projets (recherche secondaire).

Les candidats, doivent élaborer des stratégies, proposer des solutions, établir des interventions en réponse à leur recherche, prototyper, tester et itérer sur ces interventions (services, produits, prototypes, ateliers, groupes de discussion, etc.) en fonction du retour d'informations des utilisateurs et des commentaires des experts. Faciliter ce dialogue sous la forme d'un processus push/pull est la clé de la réussite d'un projet de fin d'études en design global.

De plus, il est essentiel que chaque candidat crée un blog du projet de fin d'études, le mette à jour, et le partage avec tous les autres étudiants et enseignants concernés. Des mises à jour hebdomadaires sont apportées chaque vendredi à 20h00.

- Présentation du projet de fin d'études

 Une fois l'approbation du comité du projet de fin d'études obtenue, les candidats prépareront une présentation finale complète, qu'ils présenteront devant une audience composée des directeurs, d'enseignants, d'étudiants et de membres des communautés concernées par le projet. Ce jury est présidé par le délégué du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. La présentation devrait engager tout l'auditoire, même les non spécialistes et devrait inciter à une discussion significative autour du projet.

 Après la présentation finale, le Président du comité du projet de fin d'études recueillera et transmettra aux candidats, les commentaires notés par les membres du comité et les invités. Ces commentaires doivent être synthétisés, et une réponse doit être reformulée par le candidat dans la documentation du projet, dans une section "Postscript" du livre dans les 72 heures qui suivent la présentation.

- Les livrables

 • Document écrit - 3 semaines avant la présentation

 Une documentation complète du projet de fin d'études devra être soumise aux membres du comité du projet 3 semaines avant la présentation. Ce document doit être conçu et mis en page, et l'orthographe vérifiée. La mise en page du livre est cruciale pour que le comité comprenne le processus et fournisse les commentaires. Le document doit aussi être soumis sur www.turnitin.com. (Le responsable de la section design aidera dans ce processus).

 • Document écrit (PDF + copie imprimée) - 1 semaine avant la présentation :

 Les étudiants en master design global livreront à travers une copie imprimée de leur projet, une documentation qui contient des commentaires relevés par leurs tuteurs une semaine avant la présentation prévue ; cette copie doit être mise en page et l'orthographe doit être vérifiée.

 • Présentation digitale - Jour de la présentation

 • Posters - Jour de la présentation

 Les candidats en design global concevront et imprimeront deux posters qui illustrent leurs projets de fin d'études. Ces affiches seront exposées à l'entrée de la salle où se déroulera la présentation. (Dimensions de l'affiche à déterminer)

 • Vidéo - Jour de la présentation

 Les candidats en design global prépareront une vidéo de 3 minutes (pitch) explicatif de leur projet de fin d'études.

 • Document écrit (PDF) - 3 jours après la présentation :

 Les candidats en design global présenteront la documentation écrite de leur projet de fin d'études qui contient la partie « postscript » du directeur du programme ou d'un enseignant désigné, prête pour l'impression.

La compilation du projet de fin d'études (Book)

La compilation doit contenir :

- Une couverture (recto/verso) avec le logo de l'ALBA
- Page de garde
- Page des droits d'auteurs
- Dédicaces
- Remerciements
- Résumé
- Table des matières
- Cartographie des parties prenantes
- Introduction qui énonce clairement le sujet, l'intention, la justification et le plan d'action du projet
- Examen et analyse de la littérature existante
- Présentation des résultats de la recherche et le développement du projet (C'est la partie majeure du projet et le contenu doit être développé en consultation avec les membres du comité).
- Implication du candidat dans d'autres recherches
- Addendum de synthèse et réponses aux commentaires faisant suite à la présentation du projet
- Glossaire ou lexique
- Bibliographie
- Biographie du candidat
- Annexes

Le corpus du projet de fin d'études - de « l'Introduction » jusqu'à « Implications pour l'avenir » - doit généralement compter près de 100-120 pages (12000-15000 mots). La documentation du projet doit être bien conçue et soigneusement présentée de façon à ce que le lecteur suive le processus de manière intuitive et claire. Les candidats doivent être sûrs d'insérer autant de visuels et d'infographies nécessaires pour mettre en évidence les données et compléter les points soulevés dans le texte, ainsi que toutes les représentations visuelles nécessaires liées aux propositions.

Dans la partie Bibliographie, les candidats doivent fournir une liste alphabétique de toutes les références utilisées dans le projet, notamment celles utilisées mais non citées directement dans la documentation du projet de fin d'études. Toutes les entrées doivent suivre le guide du référencement de l'ALBA.

LICENCE EN DESIGN DE PRODUITS

1ère année

SEMESTRE 01

Enseignements de spécialisation	SCD0511	Studio Design I	8
	SCD0512	Studio Expérimental I	2
	TEC0511	Design et Contexte	3
	Total crédits		**13**
Enseignements généraux	PGR4A11	Atelier dessin-croquis	4
	SCC0511	Composition Graphique I	4
	Total crédits		**8**
Requis par l'Académie	Histoire de l'art		3
	Optionnels Libres		2
	Pratiques plastiques		2
	Sciences humaines		2
	Total crédits		**9**
Total crédits semestre 01			**30**

SEMESTRE 02

Enseignements de spécialisation	PAT0512	Complément de Studio I	4
	SCD0513	Studio Design II	8
	SCD0514	Studio Expérimental II	2
	Total crédits		**14**
Enseignements généraux	PGR4A12	Atelier dessin-croquis	4
	SCC0512	Composition Graphique II	4
	Total crédits		**8**
Requis par l'Académie	Histoire de l'art		3
	Méthodologie de la recherche		2
	Pratiques plastiques		4
	Total crédits		**9**
Total crédits semestre 02			**31**

Liste des cours optionnels p.242-243

2ème année

SEMESTRE 03

Enseignements de spécialisation	PAT0521	Complément de studio II	4
	SCD0521	Studio Design III	8
	TMD0521	Outils et Méthodes de Design I	3
	Total crédits		**15**
Enseignements généraux	PAA0521	Séminaires/Workshops I	2
	PAA0522	Rendering I	3
	SEC0521	Design Abroad - Studio Mobile	3
	TAT0521	Technologie I	3
	TEC0521	Humanités	2
	Total crédits		**13**
Requis par l'Académie	Pratiques plastiques		2
	Total crédits		**2**
Total crédits semestre 03			**30**

SEMESTRE 04

Enseignements de spécialisation	PAT0523	Complément de Studio III	4
	SCD0522	Studio Design IV	8
	TMD0522	Outils et Méthodes de Design II	3
	Total crédits		**15**
Enseignements généraux	PAA0523	Rendering II	3
	PAT0524	Séminaires/Workshops II	2
	TAT0522	Prototypage Electronique	2
	TAT0523	Technologie II	3
	TEC0522	Design et Contexte I	2
	TEC0523	Théorie de Design d'Intéraction	2
	Total crédits		**14**
Requis par l'Académie	Expression plastique		2
	Total crédits		**2**
Total crédits semestre 04			**31**

3ème année

SEMESTRE 05

Enseignements de spécialisation	PAT0531	Complément de Studio IV	4
	SCD0531	Studio Design V	8
	TMD0531	Outils et Méthodes de Design III	3
	Total crédits		**15**
Enseignements généraux	PAA0531	Séminaires/Workshops III	2
	PAA0532	Rendering III	3
	TAT0531	Prototypage Mécatronique	2
	TCC0531	Identité Visuelle I	2
	TCP0531	Préparation Professionnelle	2
	TEC0531	Design et Contexte II	2
	Total crédits		**13**
Requis par l'Académie	Optionnels Libres		2
	Total crédits		**2**
Total crédits semestre 05			**30**

SEMESTRE 06

Enseignements de spécialisation	PCP0532	Complément de Studio V	4
	SCD0532	Préparation du projet final	4
	SCD0533	Projet de Licence	10
	Total crédits		**18**
Enseignements généraux	PAT0532	Séminaires/Workshops IV	2
	PAT0533	Stage Technique	2
	TCC0532	Communication de Projet	2
	Total crédits		**6**
Requis par l'Académie	Optionnels libres		4
	Total crédits		**4**
Total crédits semestre 06			**28**

MASTER EN DESIGN GLOBAL

1ère année

SEMESTRE 01

Enseignements de spécialisation	PAT0541	Complément de Spécialisation I	4
	SCD0541	Studio de Spécialisation I	6
	SMD0541	Studio Design Transdisciplinaire I	4
	Total crédits		**14**
Enseignements généraux	PCC0541	Outils et Méthodes de Communication I	3
	PCP0541	Dynamique d'Equipe	3
	PMD0541	Outils et Méthodes de Recherche en Design I	3
	TEC0541	Théories de Design	3
	Total crédits		**12**
Requis par l'Académie	Atelier de recherche		4
	Total crédits		**4**
Total crédits semestre 01			**30**

SEMESTRE 02

Enseignements de spécialisation	PAT0542	Complément de Spécialisation II	4
	SCD0542	Studio de Spécialisation II	6
	SMD0542	Studio Design Transdisciplinaire II	8
	TEC0543	Théorie avancée de Design d'Intéraction	3
	Total crédits		**21**
Enseignements généraux	PCC0542	Outils et Méthodes de Communication II	3
	PMD0542	Outils et Méthodes de Recherche en Design II	3
	TEC0542	Culture et Contexte	3
	Total crédits		**9**
Total crédits semestre 02			**30**

2ème année

SEMESTRE 03

Enseignements de spécialisation	PCP0551	Pratique Professionnelle de Design	3
	SCD0551	Studio de Spécialisation III	8
	SCD0552	Préparation du Projet Final	10
	Total crédits		**21**
Enseignements généraux	SEC0551	Design Abroad - Studio Mobile	3
	TCP0551	Design Management	3
	TCP0552	Entrepreneuriat	3
	Total crédits		**9**
Total crédits semestre 03			**30**

SEMESTRE 04

Enseignements de spécialisation	PCC0551	Documentation du projet final	10
	SCD0553	Projet final	14
	Total crédits		**24**
Enseignements généraux	PCP0552	Entrepreneuriat appliqué	6
	Total crédits		**6**
Total crédits semestre 04			**30**

Liste des cours optionnels p.242-243

ÉCOLE DES ARTS DÉCORATIFS
– Section arts graphiques et publicité



©Bernard Abou Assi

ODILE RIACHI
DIRECTRICE DE LA SECTION ARTS GRAPHIQUES ET PUBLICITÉ

Pionnière dans l'enseignement du graphisme, de l'illustration / bande dessinée, de l'animation 2D/3D et du multimédia, l'ALBA donne toute leur place à ces quatre domaines de création.

C'est après une année de tronc commun, axée sur les fondamentaux du dessin, du langage visuel et de l'Histoire des Arts, que l'étudiant.e choisit son orientation.

Dans chacune des quatre spécialisations proposées, l'enseignement théorique, technique et pratique, vise à transmettre un savoir-faire solide, tout en favorisant le développement d'une écriture personnelle et d'un réel travail d'auteur.

L'équipe pédagogique est essentiellement formée d'enseignants qui sont aussi des professionnels : graphistes, publicitaires, illustrateurs, auteurs, animateurs ou réalisateurs multimédia, l'enseignement se nourrit et s'enrichit de l'expérience de chacun d'eux.

Dans chaque filière, des workshops ponctuels, animés par des spécialistes, permettent à notre section d'être ouverte aux innovations et d'évoluer au plus près des enjeux du monde actuel, tout en encourageant chez les étudiant.e.s la réflexion personnelle et l'esprit critique.

Tout au long de la formation, des projets collectifs et multidisciplinaires élargissent le champ des possibles en établissant des passerelles entre les quatre spécialisations. Les étudiant.e.s développent ainsi progressivement une souplesse et une polyvalence qui leur permettent de trouver leur place dans chacune de ces disciplines cousines et souvent complémentaires.

La section offre aussi la possibilité de collaborations, à travers des projets transversaux, avec les autres écoles de l'ALBA.

Dans un monde en perpétuelle évolution, notre but premier est d'assurer aux diplômé.e.s le bagage théorique et les outils techniques nécessaires à leur insertion dans la vie professionnelle. Mais travailler à l'émergence de talents authentiques et de personnalités singulières est notre défi permanent.

ENCADREMENT PÉDAGOGIQUE ET ADMINISTRATIF

Mme Odile Riachi
Directrice de la section arts graphiques et publicité de l'École des arts décoratifs
Ext. 7425 - odile.riachi@alba.edu.lb

Mme Paula Makari
Assistante administrative
Ext. 7427 - Paula.Makari@alba.edu.lb

Mme Nahia Jabbour
Responsable administrative
Ext. 7426 - nahia.jabbour@alba.edu.lb

STRUCTURE GÉNÉRALE DE L'ENSEIGNEMENT

Un cursus de 3 ans aboutit à une licence dans les spécialisations suivantes :

- Graphisme et publicité
- Illustration et bande dessinée
- Animation 2D/3D
- Création multimédia

Parallèlement aux enseignements de spécialisation, ces formations sont complétées par des cours :

- De formation artistique générale : croquis, dessin, modelage…
- De culture : histoire de l'art, musique, photo, cinéma…

Un cursus complémentaire de 2 ans dans chacune des spécialisations aboutit à un master.

Les deux Masters en Graphisme et publicité et Illustration et Bande dessinée sont accessibles, sur présentation d'un dossier – aux détenteurs d'une licence dans une des autres filières.

CYCLE LICENCE

Comité pédagogique

Odile Riachi
Michele Standjofski
Léna Bonja
Kabalan Samaha
Araz Kelian
Nicole Melki
Kamal Hakim
Tania Arwachan

LICENCE EN GRAPHISME ET PUBLICITÉ

Mission

La section d'arts graphiques et publicité de l'ALBA, fondée en 1975, est pionnière dans l'enseignement de cette discipline au Liban.

En cycle de licence, cette spécialisation a pour mission de détecter et former à travers les différents moyens de connaissances et d'expressions artistiques et techniques, les divers potentiels de ses étudiants. Elle leur permet d'appréhender les langages de communication dans une perspective d'innovation et d'expérimentation. La diversité des cours, des projets et des supports adoptés permet la constitution d'un portfolio complet et favorise l'intégration professionnelle.

Objectifs de la formation

- Assurer une culture de l'image.
- Maîtriser l'utilisation d'outils et de logiciels informatiques adéquats.
- Former à la gestion de tous types de mises en page.
- Maîtriser la hiérarchisation de l'information sur tous supports de communication publicitaire, imprimé, ou digital.
- Former à l'esprit critique afin d'effectuer les choix adéquats à une communication visuelle imprimée ou digitale.
- Maîtriser le contexte marketing dans lequel s'intègre la communication.
- Former à la structure de réflexion d'une campagne publicitaire.
- Former des créatifs polyvalents à la fois innovants et bon communicants.
- Constituer une solide culture du graphisme et de ses branchements multiples, histoire, personnages, tendances, grands courants, applications.
- Structurer une pratique du graphisme et de l'identité visuelle ancrées dans un processus clair et une démarche conceptuelle en s'exerçant sur ses divers supports tels que l'édition, la communication, le digital, l'image de marque, la signalétique, le culturel etc…

Acquis d'apprentissage

À la fin de leur cursus, les étudiants :

- Créent des mises en pages, composées d'éléments typographiques et visuels pour une lecture adéquate.
- Composent les éléments d'un visuel imprimé ou digital afin de mettre en valeur l'ordre de la lecture.
- Effectuent le bon choix des éléments constitutifs d'un support de communication visuelle.
- Enoncent oralement et visuellement un concept de communication publicitaire imprimée.
- Utilisent les outils informatiques.
- Situent une communication en adéquation avec son contexte marketing.
- Gèrent leurs activités de manière à pouvoir mettre en jeu les compétences reçues.
- Déclinent un même concept sur les différents supports de communication imprimée et digitale.
- Créent des identités et des chartes graphiques pour des horizons multiples.
- Savent présenter un projet et le défendre.

LICENCE EN ILLUSTRATION – BANDE DESSINÉE

Mission

L'ALBA est pionnière depuis 2000 dans l'enseignement de l'illustration et de la bande dessinée au Liban et dans la région. Elle a pour mission la formation de professionnels de haut niveau.

L'objectif de cette filière est d'attirer le meilleur de la créativité afin de conjuguer réflexion et expression.

Pour cela, une équipe de pédagogues et de professionnels dispense une formation intégrant à la pratique les évolutions techniques, artistiques et économiques.

Nos étudiants développent des projets grandeur nature leur facilitant l'intégration dans la réalité professionnelle des domaines de l'édition, de la publicité et de la presse. Ces exercices encouragent la recherche personnelle, le travail en équipe, la créativité et la réactivité.

Objectifs de la formation

- Familiariser les étudiants avec les différents domaines d'application de l'illustration.
- Développer chez eux la réflexion, le travail de recherche et la persévérance.
- Leur apprendre à privilégier le principe du concept global et à combiner les différents paramètres constitutifs de l'image.
- Transmettre un savoir-faire dans les principaux secteurs de l'illustration : édition, publicité, character design, presse et bande dessinée.
- Maîtriser les différentes techniques d'expression, manuelles et digitales.
- Comprendre et expérimenter les différents rapports texte-image.
- Comprendre le langage de la narration séquentielle.

Acquis d'apprentissage

À la fin de leur cursus, les étudiants :

- Possèdent les bases des codes narratifs et graphiques de la bande dessinée.
- Possèdent les principes narratifs d'un scénario.
- Savent traduire leurs idées par des images.
- Savent gérer les notions de composition, d'angle, d'approche, de ton.
- Ont acquis une culture développée en histoire de la bande dessinée et de l'illustration.
- Maitrisent les différentes techniques d'expression, traditionnelles et digitales.
- Savent élaborer et gérer un projet complet (livre, magazine ou BD), du concept de base à l'impression, en passant par la documentation, le scénario, l'exécution des images et la mise en page.
- Savent présenter un projet et le défendre.

LICENCE EN ANIMATION 2D/3D

Mission

L'ALBA est pionnière depuis 2001 dans l'enseignement de l'animation au Liban. Elle a pour mission la formation de professionnels dans les métiers du cinéma d'animation.

L'objectif de l'École est d'attirer le meilleur de la créativité afin de conjuguer réflexion et expression.

Pour ce faire, une équipe de pédagogues et de professionnels dispense une pédagogie intégrant à notre pratique les évolutions techniques, artistiques et économiques.

Nos étudiants développent des projets grandeur nature leur facilitant l'intégration dans la vie professionnelle.

Objectifs de la formation

- Familiariser les étudiants avec les différents domaines de l'image animée.
- Développer l'esprit d'équipe, la ténacité et la créativité.
- Leur apprendre à écrire et à réaliser pour le cinéma d'animation, à travers une série de projets.
- Apprendre les fondements du langage cinématographique, du scénario et du découpage technique.
- Exploiter les moyens techniques (son, montage, image) dans la production de films d'animation et les utiliser pour concrétiser une idée.

Acquis d'apprentissage

À la fin de leur cursus, les étudiants :

- Possèdent les bases du langage filmique.
- Possèdent les principes narratifs d'un scénario.
- Savent traduire des idées par des images et des sons.
- Possèdent les bases de la création et de l'animation de personnages.
- Ont acquis une culture développée en histoire du cinéma d'animation.
- Savent utiliser les logiciels nécessaires pour produire un film d'animation.
- Savent utiliser les différents moyens techniques : son, montage, image.
- Savent organiser les étapes de la production et le travail des différentes personnes impliquées.
- Maîtrisent la communication avec les membres de l'équipe et savent clarifier les demandes.

LICENCE EN CRÉATION MULTIMÉDIA

Mission

Les étudiants qui choisissent de poursuivre un cursus en multimédia se lancent dans un voyage passionnant à travers le monde de la conception visuelle, du webdesign, du motion design, des nouvelles technologies telles que la réalité augmentée et virtuelle, ainsi que des installations interactives. Ce programme offre également un aperçu des médias émergents, tels que les réseaux sociaux et l'intelligence artificielle générative, ouvrant ainsi la voie à une multitude d'opportunités de carrière dans un environnement multimédia en constante évolution.

Objectifs de la formation

- Apprendre les bases essentielles de la conception visuelle, de la direction artistique, et de la création digitale, en développant le sens esthétique et la créativité.
- Se familiariser avec une gamme diversifiée de métiers, allant du webdesign au motion design, en passant par les installations interactives et les applications multimédias
- Développer des compétences telles que le travail en équipe, la ténacité, et le leadership, cruciales pour exceller dans l'industrie multimédia.
- Appréhender l'ensemble du processus créatif, de la réception d'un brief créatif à la conception visuelle, en passant par la phase de brainstorming.
- Concevoir des scénarios interactifs et des expériences utilisateur dynamiques, pour créer des contenus multimédias engageants.
- Explorer les nouvelles technologies, y compris la réalité virtuelle, la réalité augmentée, et les installations immersives et interactives.

Acquis d'apprentissage

A la fin de leur cursus, les étudiants sauront :

- Créer des interfaces utilisateur conviviales et esthétiques pour les sites web et les applications mobiles.
- Concevoir des expériences utilisateur optimales, en mettant l'accent sur la facilité d'utilisation et la satisfaction des utilisateurs.
- Créer une variété d'animations en motion design, allant des infographies animées à des animations 3D complexes.
- Comprendre les principes du mouvement et de la chronologie pour produire des contenus visuellement percutants.
- Maîtriser la communication sur les réseaux sociaux, y compris la création de contenu engageant et la gestion de la présence en ligne.
- Utiliser les dernières technologies multimédias, notamment la réalité virtuelle, la réalité augmentée, ainsi que les installations immersives et interactives et les intégrer de manière créative dans des projets multimédias.

CYCLE MASTER

Admission en master

Est admissible tout étudiant ayant obtenu une moyenne générale et de spécialisation cumulées supérieures ou égales à 12/20 (étude de dossier pour les étudiants venant d'un autre établissement).

Les Master en Graphisme et publicité et en Illustration et Bande dessinée sont accessibles aux étudiants issus d'une autre filière, sur présentation d'un dossier

Comité pédagogique

Michele Standjofski
Odile Riachi
Léna Bonja
Araz Kélian
Kabalan Samaha

MASTER EN GRAPHISME ET PUBLICITÉ

Mission

Le master a pour mission de former des graphistes et des directeurs artistiques amenés à devenir des directeurs de création dans les domaines de l'identité graphique, de la communication, du multimédia, de l'édition, et autres multiples débouchés du secteur.

Ce module, par le biais des projets et des séminaires, a pour objectif de fournir aux élèves qui ont obtenu une licence en graphisme et publicité la polyvalence demandée pour devenir responsable de communication. La diversité et la richesse des thèmes traités dans les projets permettent de cumuler les connaissances techniques, graphiques, marketing et management des différents volets des métiers de la communication.

Une grande partie de l'enseignement est donnée sous forme de séminaires et d'ateliers intensifs, favorisant l'immersion dans un sujet défini, ainsi que l'échange approfondi avec les intervenants.

Nous saisissons de nouvelles opportunités pour intégrer à notre pratique les évolutions économiques, techniques et artistiques : ouverture à l'international à travers des conventions avec d'autres écoles, appel à des intervenants étrangers, participation à des festivals et à des projets transnationaux.

Objectifs de la formation

- Renforcer et développer l'excellence et préparer nos étudiants à leur insertion dans le monde professionnel.
- Développer l'esprit d'équipe, la ténacité et le leadership.
- Développer les capacités à concevoir et à créer différents types d'œuvre pour une communication imprimée, audiovisuelle ou virale à travers une série de projets individuels tout au long du cursus.
- Comprendre les langages de stratégie marketing de programmations entrant en jeu lors de la production de campagnes, leurs possibilités et leurs limites et leurs utilisations pour faire aboutir une idée.
- Communiquer avec plusieurs interlocuteurs, organiser et gérer un travail de groupe et un tournage.
- Apprendre à soutenir et à défendre des idées originales et novatrices.
- Maîtriser la culture et la démarche conceptuelle et pratique du graphisme appliqué à ses nombreux supports imprimés ou écrans.
- Collaborer avec tous les acteurs de la chaîne de création graphique de la stratégie à la production (impression, photo, illustration, typographie, etc)

Acquis d'apprentissage

À la fin de leur formation, les étudiants :

- Maîtrisent les techniques d'analyse de projets.
- Savent rédiger un rapport professionnel de consultant afin de proposer des solutions a un problème donné.
- Maîtrisent la conception et la création d'une campagne imprimée audiovisuelle et virale.
- Savent gérer une campagne média dans son concept créatif.
- Ont acquis une connaissance approfondie en marketing qui leur permet de bien planifier et lancer une campagne.
- Savent établir et faire respecter l'agenda (le planning) de la fabrication d'une campagne Trans média.
- Ont compris les bases de la production ainsi que les actions à mener depuis la conception d'un projet jusqu'à sa diffusion sur des supports multiples.
- Savent présenter et communiquer efficacement un projet de campagne publicitaire.
- Penser les synergies entre les médias traditionnels et numériques.
- Ont développé leur singularité créative.
- Créent des identités et des chartes graphiques contemporaines et innovantes pour des horizons multiples.

MASTER EN ILLUSTRATION – BANDE DESSINÉE

Mission

Le master en illustration et bande dessinée a pour mission de former des illustrateurs polyvalents, capables d'appréhender la création, l'écriture et l'exécution d'un ouvrage de littérature illustrée ou de bande dessinée, mais aussi d'intégrer la conception d'une campagne publicitaire ou de projets en animation ou multimédia.

L'objectif de la filière est d'atteindre l'excellence en développant la créativité, la réactivité et la recherche en plus des acquis techniques et artistiques. Pour cela, une équipe de pédagogues et de professionnels, libanais et étrangers, dispense une pédagogie intégrant à notre pratique les évolutions techniques, artistiques et économiques.

Une partie de l'enseignement est donnée sous forme de séminaires intensifs, favorisant l'immersion dans un sujet ou un projet défini, ainsi que l'échange approfondi avec les intervenants.

Les étudiants, en plus des cours magistraux, sont tenus de rendre des projets personnels ou exécutés en équipe.

Nous saisissons de nouvelles opportunités pour intégrer à notre pratique les évolutions économiques, techniques et artistiques : ouverture à l'international à travers des conventions avec d'autres écoles, appel à des intervenants étrangers, participation à des festivals et projets transnationaux.

Objectifs de la formation

- Explorer et mettre en pratique les rapports entre illustration et littérature, édition, presse, animation et multimédia.
- Favoriser une démarche d'auteur et le développement d'une écriture personnelle.
- Renforcer l'esprit de recherche et d'analyse.
- Préparer nos étudiants à leur insertion dans le monde professionnel en travaillant au plus près des conditions réelles du marché à travers :

• Des projets de tailles et d'envergures différentes.

• Le suivi de projets complets, suivant un processus couvrant les différentes étapes, du concept à la fabrication du produit final.

• Des contacts avec des professionnels : éditeurs, publicitaires, maquettistes, animateurs, visites d'agences…

Acquis d'apprentissage

À la fin de leur formation, les étudiants :

- Maîtrisent les codes graphiques et narratifs de l'image et développent une originalité dans leur utilisation.
- Maîtrisent les principes narratifs d'un scénario et portent un regard personnel sur le monde.
- Peuvent mener une recherche pointue sur un sujet donné et proposer leurs conclusions.
- Ont consolidé leur maîtrise des outils et techniques graphiques.
- Savent présenter un projet et le défendre avec de solides arguments.
- Développent une approche analytique, synthétique et réflexive sur le monde.
- Savent communiquer avec plusieurs interlocuteurs, organiser et gérer un travail de groupe.
- Connaissent la réalité du marché du travail et ses besoins et sont prêts à s'y intégrer.

MASTER EN ANIMATION 2D/3D

Mission

Ce master a pour mission la formation de réalisateurs capables d'appréhender la création, l'écriture, la production et la postproduction d'un court métrage d'animation 2D / 3D et de stop motion.

L'objectif de la filière est d'atteindre l'excellence en développant la créativité, la réactivité et la recherche technique et artistique. Pour cela, une équipe de pédagogues et de professionnels en exercice, libanais et étrangers, dispense une pédagogie intégrant à notre pratique les évolutions techniques, artistiques et économiques.

Une partie de l'enseignement est donné sous forme de séminaires intensifs, favorisant l'immersion dans la réalité d'un projet défini ainsi que l'échange approfondi avec les intervenants.

Nos étudiants, en plus des cours magistraux, des projets de recherche et de création, produisent un certain nombre de projets d'animation aboutis.

Nous saisissons toutes les opportunités d'ouverture à l'international à travers des conventions avec d'autres écoles, l'appel à des intervenants étrangers, et la participation à des festivals et des projets transnationaux.

Objectifs de la formation

- Renforcer et développer l'excellence et préparer nos étudiants à leur intégration dans le monde professionnel.
- Développer la créativité par le biais de la recherche et de l'analyse.
- Développer chez les étudiants l'esprit d'équipe, la ténacité et le leadership.
- Développer ses capacités à réaliser et à écrire pour le cinéma d'animation, à travers une série de projets individuels et collectifs.
- Approfondir les moyens d'expression visuelle et cinématographique, et aiguiser le regard du réalisateur.
- Exploiter les moyens techniques (son, montage, image), ainsi que les logiciels nécessaires lors de la production pour faire aboutir une idée.
- Communiquer, organiser et gérer un travail de groupe pour une meilleure production et apprendre à soutenir et défendre des idées originales et novatrices.

Acquis d'apprentissage

À la fin de leur formation, les étudiants :

- Maîtrisent le langage filmique et développent une originalité dans son utilisation.
- Maîtrisent les principes narratifs d'un scénario et portent un regard personnel sur le monde.
- Savent traduire des idées par des images et des sons en maitrisant les moyens techniques.
- Savent créer des personnages et leur donner vie dans leurs films d'animation.
- Sont capables d'analyser et de critiquer un film.
- Ont acquis une culture développée en histoire du cinéma d'animation.
- Savent présenter un projet et le défendre avec de solides arguments.
- Savent organiser les étapes de la production et le travail des différentes personnes impliquées.
- Développent une approche analytique, synthétique et réflexive sur le monde.
- Connaissent la réalité du marché du travail et ses besoins, sont prêts à s'y intégrer.

MASTER EN CRÉATION MULTIMÉDIA

Mission

Le programme de Master en création multimédia a pour mission de former des spécialistes polyvalents du domaine multimédia. Sous cette appellation, une variété de métiers aussi diversifiés que chef de projet design, chef de projet web, chef de projet communication virale, chef de projet e-communication, motion designer, concepteur d'installations, concepteur de réalité virtuelle et augmentée, et bien d'autres, sont regroupés. La mission de ce programme est de fournir aux étudiants les compétences, les connaissances et l'expertise nécessaires pour exceller dans ces domaines variés et en constante évolution.

Une grande partie de l'enseignement est donnée sous forme de séminaires et de projets intensifs, favorisant l'immersion dans un sujet ou un projet défini, ainsi que l'échange approfondi avec les intervenants.

Objectifs de la formation

- Renforcer et développer l'excellence et préparer nos étudiants à leur insertion dans le monde professionnel.
- Fournir aux étudiants une formation qui englobe un large éventail de compétences, y compris la gestion de projet multimédia, la conception, la communication digitale, le web, le motion design, et les technologies immersives telles que la réalité virtuelle et augmentée.
- Développer chez les étudiants l'esprit d'équipe, la ténacité et le leadership, en les préparant à collaborer efficacement dans un environnement multidisciplinaire et en constante évolution.
- Développer leurs capacités à concevoir et à créer différents types d'œuvres multimédias pour le web, des installations multimédias, des campagnes pour marques en ligne, tout au long du cursus, à travers une série de projets individuels.
- Enseigner aux étudiants à communiquer efficacement avec divers interlocuteurs, à organiser et à gérer des projets multimédias et à coordonner des équipes multidisciplinaires.

Acquis d'apprentissage

A la fin de leur formation, les étudiants :

- Ont acquis une compréhension approfondie dans les domaines de la conception visuelle, de la direction artistique, et de la création digitale.
- Appliquent leurs compétences dans la création de contenus multimédias esthétiques et créatifs.
- Sont prêts à remplir des rôles spécifiques et spécialisés dans ces domaines tels que la conception et la réalisation d'un site web, d'une application smartphone, la réalité virtuelle et augmentée, l'animation ou le design interactif.
- Maitrisent les méthodes de recherche nécessaires à l'innovation et à l'exploration des nouvelles technologies multimédias.
- Savent gérer des projets multimédias complexes, en mettant l'accent sur la gestion du temps, des ressources, et des équipes.
- Combinent des compétences avancées en matière de communication digitale, y compris la stratégie de contenu, la gestion de la présence en ligne et les différents types de réseaux sociaux.
- Savent intégrer, grâce à leurs acquis, des projets multidisciplinaires innovants.
- Connaissent la réalité du marché du travail et ses besoins et sont prêts à s'y intégrer.

RÈGLEMENTS ET MODALITÉS DU PROJET FINAL DE LICENCE

L'étudiant ayant obtenu les 172 crédits exigés au cours des six semestres, est admis à présenter son projet de Licence (8 crédits).

Ce cycle, en parallèle avec le programme du 6ème semestre, comporte trois étapes :

1. Choix du sujet.

2. Dossier de recherche :
 - Volet marketing (toutes spécialisations) : définir la cible, étudier la concurrence et le positionnement.
 - Volet concept :

- Graphisme et publicité : stratégie, concept, plan, ébauches visuelles et rédactionnelles.
- Illustration / bande dessinée : scénario et découpage. Recherche graphique et choix du médium.
- Animation 2D/3D : scénario, personnages et décors, découpage et dialogues, story-board.
- Création multimédia : concept, visuels et interactivité.

3. Projet Final :
 - GRAPHISME ET PUBLICiTÉ
 - Campagne communication (10 réalisations) : media imprimés et media sociaux, dossier fabrication.
 - Édition : magazine (20 pages) ou quotidien (12 pages) ou livre (20 pages) mini-pack corporatif, dossier de fabrication.
 - Identité corporative : charte graphique, brochures (8 pages), dossier de fabrication.

- ILLUSTRATION / BANDE DESSINÉE
 - Livre (20 pages), 18 illustrations, dossier de fabrication.
 - BD (12 planches), dossier de fabrication.
 - Magazine (illustrations 8 rubriques) : mise en page et planches de visuels, dossier de fabrication.
 - Bible graphique d'un jeu vidéo ou d'un film d'animation.
- ANIMATION 2D/3D
 - Fiction, Documentaire ou tranche de vie - 1 minute : décors et personnages, dossier de production.
 - Habillage émission Télé (4x20") : caractères, typographies.
 - Clip vidéo de musique
- CRÉATION MULTIMÉDIA
 - Site web (10 pages) : mini-charte graphique, dossier de production.
 - Application (10 pages) : mini-charte graphique, dossier de production.
 - Jeu Vidéo (concept visuel, démo de jeu, dossier de production)
 - Expérience interactive (réalité virtuelle, réalité augmentée, installation, produit interactif)

4. Présentation du projet final de licence

La présentation se fera devant un jury composé d'enseignants de l'école.

RÈGLEMENTS ET MODALITÉS DU CYCLE DE MASTER

Est candidat au master tout étudiant ayant terminé avec succès tout le programme exigé des cour préalables à la deuxième année de master et validé les crédits qui y sont relatifs.

Le cycle du diplôme comprend trois volets :

- Volet « Mémoire de recherche » : M1 semestre 2 – 6 crédits.
- Volet « Avant-projet diplôme » : M2 semestre 1 – 24 crédits.
- Volet « Diplôme – projet final » : M2 semestre 2 – 24 crédits.

MASTER GRAPHISME ET PUBLICiTÉ

Choix du sujet : thème et contenu

Le sujet choisi doit porter sur une campagne de communication – produit ou institutionnelle -

un projet d'édition ou de branding

Chaque dossier doit contenir :

- Habillage et charte graphique
- Communication imprimée et audiovisuelle
- communication digitale
- Événementiel

MASTER ILLUSTRATION ET BANDE DESSINÉE

Choix du sujet : thème et contenu

Le sujet choisi pourra porter sur de l'édition (album de bande dessinée ou ouvrage illustré) sur la bible graphique d'un film d'animation ou d'un jeu vidéo ou sur une performance dessinée. Chaque dossier doit contenir :

Illustration périodique ou livre :

- 60 illustrations
- Choix du texte, mise en page et dossier de production

Album BD :

- 48 planches
- Scénario, mise en page et dossier de production

Campagne publicitaire :

- Communication imprimée et digitale
- Événementiel

MASTER ANIMATION 2D/3D

Choix du sujet : thème et contenu

Le sujet choisi doit porter sur une fiction (5 minutes minimum) ou un graphisme d'animation (5 minutes minimum).

Chaque dossier doit contenir :

Fiction :

- Synopsis
- Esquisses de caractère et/ou des décors

Graphisme animation :

- Scénario
- Graphisme et dossier de production

MASTER CRÉATION MULTIMÉDIA

Choix du sujet : thème et contenu

Le choix du sujet doit porter sur une œuvre Multimédia : Site web, application smartphone, jeu vidéo, 3D Mapping…

Chaque dossier doit contenir :

- Habillage et charte graphique
- Organigramme et développement
- Communication

PRÉSENTATION DU PROJET MASTER

La présentation se fera devant un jury composé d'enseignants de l'école et de professionnels.

ARTS GRAPHIQUES – TRONC COMMUN

1ère année

SEMESTRE 01

Enseignements de spécialisation	PIM4A11	Introduction à la photo	2
	SGR4A11	Langage visuel	9
	TCI4A11	Histoire de l'image	2
	Total crédits		**13**
Enseignements généraux	PGR4A11	Atelier dessin-croquis	4
	PGR4A13	Modelage	4
	TCI4A10	Histoire du cinéma	2
	Total crédits		**10**
Requis par l'Académie	Histoire de l'art		3
	Sciences humaines		2
	Optionnels Libres		2
	Total crédits		**7**
Total crédits semestre 01			**30**

SEMESTRE 02

Enseignements de spécialisation	PIT4A11	Infographie	2
	SGR4A12	Langage visuel	9
	SIM4A11	Demarche photographique	2
	TGR4A11	Introduction à la typographie	2
	Total crédits		**15**
Enseignements généraux	PGR4A12	Atelier dessin-croquis	4
	TCI4A12	Actualité culturelle	2
	TCI4A13	Histoire du cinéma 2	2
	Total crédits		**10**
Requis par l'Académie	Histoire de l'art		3
	Méthodologie de la recherche		2
	Optionnels Libres		2
	Total crédits		**5**
Total crédits semestre 02			**30**

Liste des cours optionnels p.242-243

LICENCE EN GRAPHISME ET PUBLICITÉ

2ème année

SEMESTRE 03

Enseignements de spécialisation	PCI4B21	Marketing	2
	PIT4A21	Info mise en page	2
	SEC4A21	Atelier d'écriture créative	2
	SGR4A21	Hypothèse créative	4
	SGR4A22	Typographie latine et arabe	3
	SGR4B21	Introduction au graphisme	7
	TCI4A21	Introduction à la communication	2
	TCI4B21	Histoire du graphisme	2
	TCI4B31	Histoire de la pub	2
	Total crédits		**26**
Enseignements généraux	PGR4A21	Croquis / Dessin	3
	Total crédits		**3**
Requis par l'Académie	Optionnels libres		2
	Total crédits		**2**
Total crédits semestre 03			**31**

SEMESTRE 04

Enseignements de Spécialisation	SEC4B21	Conception et écriture publicitaire	3
	SGR4B22	Graphisme	6
	SGR4B23	Identité corporative 1	3
	SIM4A21	Conception et réalisation mltimédia	3
	SIM4A23	Photo Editing	2
	TIM4A21	Imprimerie et techniques d'Impression	2
	TIT4A21	Introduction aux IA génératives	2
	Total crédits		**21**
Enseignements généraux	PGR4A23	Croquis / Dessin	3
	PIT4B21	Mise en page /Edition	3
	Total crédits		**6**
Requis par l'Académie	Optionnels Libres		2
	Total crédits		**2**
Total crédits semestre 04			**29**

3ème année

SEMESTRE 05

Enseignements de spécialisation	PIM4B31	Techniques de cinéma publicitaire	2
	PIT4B31	Infographie 2	2
	SGR4B31	Direction de création	7
	SGR4B32	Direction artistique	5
	SGR4B34	Identité corporative 2	2
	SGR4B37	Design d'ecriture	3
	TGR4A31	Typographie Web	2
	Total crédits		**26**
Requis par l'Académie	Optionnels fermés		7
	Total crédits		**7**
Total crédits semestre 05			**30**

SEMESTRE 06

Enseignements de spécialisation	SEC4B31-1	Communication numérique	3
	SEC4B32-2	Atelier d'écriture publicitaire	3
	SEC4B33-1	Concept et écriture pub audiovisuelle	3
	SGR4B33-2	Typographie appliquée	4
	SGR4B35-1	Direction de création 2	7
	SGR4B36-1	Projet de fin d'études	8
	TGR4B31-1	Stratégie publicitaire	2
	Total crédits		**30**
Total crédits semestre 06			**30**

Liste des cours optionnels p.242-243

LICENCE EN ILLUSTRATION – BANDE DESSINÉE

2ème année

SEMESTRE 03

Enseignements de spécialisation	PGR4A22	Modelage modèle vivant	3
	PIT4A21	Info mise en page	2
	SEC4C21	Atelier d'écriture créative	2
	SGR4A21	Hypothèse créative	4
	SGR4C21	Introduction à la BD et à l'illustration	7
	SGR4C22	Techniques d'expression 1	3
	TCI4A21	Introduction à la communication	2
	TCI4C21	Histoire de la BD et de l'illustration	2
	Total crédits		**25**
Enseignements généraux	PGR4A21	Croquis / Dessin	3
	Total crédits		**3**
Requis par l'Académie	Optionnels libres		2
	Total crédits		**2**
Total crédits semestre 03			**30**

SEMESTRE 04

Enseignements de spécialisation	PGR4A23	Dessin et croquis	3
	PGR4A24	Dessin anatomique et morphologique	3
	PIT4C21	Techniques d'expression numérique 1	4
	SGR4C23	Atelier narration visuelle	7
	SGR4C24	Techniques d'expression 2	3
	TEC4C21	Techniques scénario	2
	TIM4A21	Imprimerie et techniques d'Impression	2
	TIT4A21	Introduction aux IA génératives	2
	Total crédits		**26**
Requis par l'Académie	Optionnels libres		4
	Total crédits		**4**
Total crédits semestre 04			**30**

3ème année

SEMESTRE 05

Enseignements de spécialisation	PGR4C31	Croquis avancé	2
	PIM4C31	Gravure	3
	PIT4C31	Techniques d'expression numérique 2	3
	SGR4C31	Bande dessinée 1	6
	SGR4C32	Illustration 1	6
	SGR4C33	Laboratoire d'expression graphique 1	3
	Total crédits		**23**
Requis par l'Académie	Optionnels fermés		7
	Total crédits		**7**
Total crédits semestre 05			**30**

SEMESTRE 06

Enseignements de spécialisation	PIM4C32	Sérigraphie	3
	SGR4C34	Bande dessinée 2	6
	SGR4C35	Illustration 2	6
	SGR4C36	Laboratoire d'expression graphique 2	3
	SGR4C37	Projet de fin d'études illu BD	8
	SIM4C31	Illustration publicitaire	4
	Total crédits		**30**
Total crédits semestre 06			**30**

Liste des cours optionnels p.242-243

LICENCE EN ANIMATION 2D/3D

2ème année

SEMESTRE 03

Enseignements de spécialisation	PGR4A22	Modelage modèle vivant	3
	PIM4A21	Techniques audiovisuelles	2
	SEC4A21	Atelier d'écriture créative	2
	SGR4A21	Hypothèse créative	4
	SGR4D21	Ilustration pour l'animation	3
	SIM4D21	Introduction à l'animation	7
	TCI4A21	Introduction à la communication	2
	TCI4D21	Histoire de l'animation	2
	Total crédits		**25**
Enseignements généraux	PGR4A21	Croquis / Dessin	3
	Total crédits		**3**
Requis par l'Académie	Optionnels libres		2
	Total crédits		**2**
Total crédits semestre 03			**30**

SEMESTRE 04

Enseignements de spécialisation	PGR4A24	Dessin anatomique et morphologique	3
	PIM4A22	Montage	3
	PIT4A22	Direction SFX 1	3
	SGR4D22	Création de personnages (character design)	4
	SIM4D22	Atelier d'animation 3D	5
	SIM4D23	Atelier d'animation 2D (Cut out)	5
	TIT4A21	Introduction aux IA génératives	2
	Total crédits		**26**
Enseignements généraux	PGR4A23	Croquis / Dessin	3
	Total crédits		**3**
Requis par l'Académie	Optionnels libres		2
	Total crédits		**2**
Total crédits semestre 04			**33**

3ème année

SEMESTRE 05

Enseignements de spécialisation	PGR4D31	Storybord	2
	PIM4D31	Technique 2D avancée	5
	PIM4D32	Technique 3D avancée	5
	PIM4D33	Son	3
	SEC4D31	Ecriture scénario	2
	SIM4D31	Atelier de réalisation animation	7
	Total crédits		**24**
Requis par l'Académie	Optionnels fermés		7
	Total crédits		**7**
Total crédits semestre 05			**31**

SEMESTRE 06

Enseignements de spécialisation	PIM4D34	Atelier bande son	3
	SEC4D32	Séminaire scénario	2
	SIM4D32	Atelier de réalisation animation	6
	SIM4D33	Intégration animation 2D/3D	5
	SIM4D34	Projet de fin d'études	8
	TIM4D31	Production animation	2
	TIM4D32	Post production	3
	Total crédits		**29**
Total crédits semestre 06			**29**

Liste des cours optionnels p.242-243

LICENCE EN CRÉATION MULTIMÉDIA

2ème année

SEMESTRE 03

Enseignements de spécialisation

PIM4A21	Techniques audiovisuelles	2
PIM4E21	Introduction à la creation 3D	3
PIT4A21	Info mise en page	2
PIT4E21	Développement intégration	3
SGR4A21	Hypothèse créative	4
SGR4A22	Typographie latine et arabe	3
SIM4E21	Introduction au Multimédia	7
TCI4A21	Introduction à la communication	2
TCI4E21	Histoire et culture du Multimedia	2
Total crédits		**28**

Requis par l'Académie

Optionnels libres	2
Total crédits	**2**

Total crédits semestre 03 30

SEMESTRE 04

Enseignements de spécialisation

PIM4A22	Montage	3
PIM4E22	Design sonore et numerique	3
PIT4A22	Direction SFX 1	3
PIT4E22	Développement intégration 2	4
SGR4B23	Identité corporative 1	3
SGR4E21	Atelier design graphique interface	5
SIM4A21	Conception et réalisation multimédia	3
TIT4A21	Introduction aux IA génératives	2
SIM4A23-1	Photo Editing	2
Total crédits		**28**

Requis par l'Académie

Optionnels libres	2
Total crédits	**2**

Total crédits semestre 04 30

3ème année

SEMESTRE 05

Enseignements de spécialisation

PIT4E31	Direction SFX 2	3
SIM4E31	Motion Design	3
SIM4E32	Création 3D	3
SIM4E33	Installation Multimédia	2
SIM4E34	Atelier de réalisation interactive	8
TGR4E31	Typographie Web	2
SIM4E37-1	Production multimedia	2
Total crédits		**23**

Requis par l'Académie

Optionnels fermés	7
Total crédits	**7**

Total crédits semestre 05 30

SEMESTRE 06

Enseignements de spécialisation

PIT4E32	Unreal Engine	4
PIT4E33	Creative Codling	4
SIM4E35	Atelier de réalisation interactive	8
SIM4E36	Projet de fin d'études	8
SIT4E31	Mise en page 2	2
TCI4E31	Stratégie de communication digitale	4
Total crédits		**30**

Total crédits semestre 06 30

Liste des cours optionnels p.242-243

MASTER EN GRAPHISME ET PUBLICITÉ

1ère année

SEMESTRE 01

Enseignements de spécialisation	SGR4B41	Grand atelier Edition imprimée et digitale	5
	SGR4B42	Grand atelier identité visuelle	5
	SIM4B41	Grand atelier Campagne Pub médias classiques	6
	SIM4B42	Grand atelier Campagne Pub médias classiques	6
	TEC4B41	Scénario et réalisation	2
	TIM4B41	Métiers du graphisme et de la publicité	2
	Total crédits		**26**
Enseignements généraux – (Atelier de Recherche-Création)	Atelier de recherche		4
	Total crédits		**4**

Total crédits semestre 01 30

SEMESTRE 02

Enseignements de spécialisation	SGR4B43	Grand atelier graphisme et édition	6
	SGR4B44	Grand atelier branding	6
	SIM4B43	Grand atelier communication produit	6
	SIM4B44	Grand atelier campagne événementielle	6
	TRE4A41	Recherche mémoire	6
	Total crédits		**30**

Total crédits semestre 02 30

2ème année

SEMESTRE 03

Enseignements de spécialisation	TIM4A51-1	Interpicturalite	3
	TIM4A52-1	Des lieux et des hommes	3
	SRE4B51	Avant-projet diplome graphisme et publicité	24
	Total crédits		**30**

Total Crédits Semestre 03 30

SEMESTRE 04

Enseignements de spécialisation	SIM4B51	Diplome graphisme et publicité : projet final	24
	SGR4A53-1	Seminaire presentation de projet	2
	TTH4A54-1	Seminaire Entrepreunariat	2
	TTH4A55-1	Seminaire Droit de la propriete intellectuelle	2
	Total crédits		**30**

Total Crédits Semestre 04 30

MASTER EN ILLUSTRATION – BANDE DESSINÉE

1ère année

SEMESTRE 01

Enseignements de spécialisation	PIM4C41	Sérigraphie avancée	2
	SGR4C41	Grand atelier graphisme et patterns	5
	SGR4C42	Grand atelier illustration editoriale	6
	SGR4C43	Grand atelier bande dessinée du reel	6
	SIM4C41	Grand atelier communication	5
	TIM4C41	Métiers de l'illustration et de la BD	2
	Total crédits		**26**
Enseignements généraux – (Atelier de Recherche-Création)	Atelier de recherche		4
	Total crédits		**4**

Total crédits semestre 01 30

SEMESTRE 02

Enseignements de spécialisation	PIM4C42	Gravure avancée	2
	SGR4C44	Grand atelier bande dessinée de fiction	6
	SGR4C45	Grand atelier illustration jeunesse/graphisme	6
	SGR4C46	Grand atelier Jeu vidéo/ Animation	5
	SIM4C42	Grand atelier scénographie	5
	TRE4A41	Recherche mémoire	6
	Total crédits		**30**

Total crédits semestre 02 30

2ème année

SEMESTRE 03

Enseignements de spécialisation	TIM4A51-1	Interpicturalite	3
	TIM4A52-1	Des lieux et des hommes	3
	SRE4C51	Avant-projet diplome illustration	24
	Total crédits		**30**

Total crédits semestre 03 30

SEMESTRE 04

Enseignements de spécialisation	SGR4C51	Diplome illustration: projet final	24
	SGR4A53	Seminaire presentation de projet	2
	TTH4A54	Seminaire Entrepreunariat	2
	TTH4A55	Seminaire Droit de la propriete intellectuelle	2
	Total crédits		**30**

Total crédits semestre 04 30

MASTER EN ANIMATION 2D/3D

1ère année

SEMESTRE 01

Enseignements de spécialisation	PIM4D41	Animation 3D	3
	PIM4D42	Recherche technique et matériaux	3
	SGR4D41	Grand atelier Motion Graphics	7
	SIM4D41	Grand atelier 2D	7
	SIM4D42	Grand atelier 3D	7
	Total crédits		**27**
Enseignements généraux – (Atelier de Recherche-Création)	Atelier de recherche		4
	Total crédits		**4**

Total crédits semestre 01 31

SEMESTRE 02

Enseignements de Spécialisation	SIM4A41	Grand atelier jeu video	7
	SIM4D43	Grand atelier stop motion	7
	SIM4D44	Grand atelier Cut-out Animation	7
	TIM4D41	Métiers de l'animation	2
	TRE4A41	Recherche mémoire	6
	Total crédits		**29**

Total Crédits Semestre 02 29

2ème année

SEMESTRE 03

Enseignements de spécialisation	SEC4D51	Avant-projet diplome animation	24
	TIM4A51-1	Interpicturalite	3
	TIM4A52-1	Des lieux et des hommes	3
	Total crédits		**30**

Total crédits semestre 03 30

SEMESTRE 04

Enseignements de spécialisation	SIM4D51	Diplome animation : projet final	24
	SGR4A53-1	Seminaire presentation de projet	2
	TTH4A54-1	Seminaire Entrepreunariat	2
	TTH4A55-1	Seminaire Droit de la propriete intellectuelle	2
	Total crédits		**30**

Total crédits semestre 04 30

MASTER EN CRÉATION MULTIMÉDIA

1ère année

SEMESTRE 01

Enseignements de spécialisation	PIM4E41	Animation 3D	3
	SIM4E41	Grand atelier campagne digitale	8
	SIM4E42	Grand atelier UI/UX	7
	SIM4E43	Grand atelier Motion design et VFX	7
	SIT4E41	Design d'interface avancé	2
	TCI4E41	Métiers du Multimédia	2
	Total crédits		**29**

Total crédits semestre 01 29

SEMESTRE 02

Enseignements de spécialisation	SIM4A41	Grand atelier jeu video	7
	SIM4E44	Grand atelier Installation interactive	7
	SIM4E45	Grand atelier 3D Mapping	7
	TRE4A41	Mémoire de Recherche	6
	Total crédits		**27**
Enseignements généraux – (Atelier de Recherche-Création)	Atelier de recherche		4
	Total crédits		**4**

Total crédits semestre 02 31

2ème année

SEMESTRE 03

Enseignements de spécialisation	SRE4E51	Avant-projet diplôme multimédia	24
	TIM4A51	Interpicturalite	3
	TIM4A52	Des lieux et des hommes	3
	Total crédits		**30**

Total Crédits Semestre 03 30

SEMESTRE 04

Enseignements de spécialisation	SIM4E51	Diplôme multimédia : projet final	24
	SGR4A53-1	Seminaire presentation de projet	2
	TTH4A54-1	Seminaire Entrepreunariat	2
	TTH4A55-1	Seminaire Droit de la propriete intellectuelle	2
	Total crédits		**30**

Total crédits semestre 04 30

ÉCOLE DE MODE



ÉRIC MATHIEU RITTER
DIRECTEUR DE L'ÉCOLE DE MODE

Le vêtement est un besoin physique, la mode un besoin social, la production un besoin économique. Identiquement, le design de mode est un art appliqué, sujet à des règles de construction physiques, architecturales et sculpturales, des règles sociales à assimiler, des limites techniques et des réalités économiques à maitriser, pour orchestrer le développement d'une identité singulière et propre à chaque créatrice et créateur de mode.

L'atelier de l'école de mode de l'ALBA est un espace d'échange, d'expérimentation et de découverte où des professionnels partagent leur expérience et forment des créatrices et des créateurs tournés vers l'avenir, conscients des problématiques auxquelles se heurte l'industrie de la mode, avides de trouver des solutions créatives, de développer des produits, images et systèmes en réaction à des injustices, inégalités et problèmes, dépassant ainsi l'art pour l'art par l'intégration d'une approche appliquée au métier de design de mode.

ENCADREMENT PÉDAGOGIQUE ET ADMINISTRATIF

M. Éric Mathieu Ritter
Directeur de l'école de mode
Ext. 7450 - eritter@alba.edu.lb

Mme Yara Nacouzi
Responsable administrative
Ext. 7451 - ynacouzi@alba.edu.lb

CYCLE LICENCE

Comité pédagogique

Éric Mathieu Ritter (Directeur)

Rabih Kayrouz

Michel Kebbany

Tarek Moukaddem

Nadine Bou Arbid

Mission

Le secteur de la mode est extrêmement dynamique et riche d'une infinité d'influences.

Porté par un intérêt incessant pour la nouveauté et des moyens de communication toujours plus performants, ses perspectives sont inépuisables.

Il se développe grâce à un artisanat vivace fédérant façonniers de tous horizons et toutes disciplines, du vêtement, à l'accessoire, la chaussure, la lingerie, la joaillerie, etc. En s'appuyant sur une tradition de couture modernisée, de nouvelles spécialités s'épanouissent comme le prêt-à-porter ou la mode masculine.

Au sein de ce laboratoire, les futurs créateurs acquièrent un point de vue personnel solide et une connaissance pluridisciplinaire de leur métier. Ils sont capables d'intervenir sur une multiplicité d'approches, diversifiant les styles, les techniques, les publics et les contextes, pour devenir moteurs de leur domaine.

Objectifs de la formation

Le design de mode suppose une écriture singulière et innovante. Il met en jeu les compétences culturelles, sociales, esthétiques et techniques alliées aux facultés d'analyse, de justesse de perception et de communication.

Il s'appuie sur la mise en exergue du corps à travers l'utilisation de volumes, d'images, de couleurs et de matières. Il décloisonne les notions de flou et tailleur pour investiguer les espaces créatifs intermédiaires.

Il explore différentes facettes de la mode en tant que forme d'expression universelle contemporaine. En licence, la formation générale artistique et culturelle ainsi que les cours de spécialisation en design de mode mettent en œuvre l'apprentissage des fondamentaux.

À travers des exercices, l'étudiant est amené à travailler sur des énoncés concrets, à se constituer un vocabulaire technique, de forme, de couleur, en coupe, en couture, en manipulation et ennoblissement des textiles, en dessin de silhouettes, en graphisme, etc. et à développer au fil des projets un style toujours plus singulier.

C'est également au cours de la licence qu'il acquiert la notion de collection et qu'il effectue deux stages externes dans une maison de couture ou chez un créateur.

Acquis d'apprentissage

La Licence en design de Mode est décernée aux étudiants qui sont capables de :

- Collecter, analyser et interpréter de façon pertinente des données, en vue de développer une collection cohérente soutenue par un discours critique, qui intègre une réflexion sur des questions artistiques, éthiques et socio-économiques contemporaines.
- Acquérir des connaissances et des compétences en design de mode basées sur la recherche, l'expérimentation et l'étude de savoirs théoriques et techniques.
- Maîtriser l'ensemble des étapes intervenant dans la construction d'un vêtement en termes de volumes, couleurs et matières.
- Mettre en œuvre, articuler et valoriser de manière singulière les connaissances et les compétences nécessaires à la poursuite de leur formation de manière autonome, ou dans un contexte professionnel.
- Présenter une collection également validée en dehors du champ académique, en particulier dans le monde artistique et professionnel de la mode, et communiquer à son propos selon les modalités adaptées au contexte.
- Rencontrer les contraintes spécifiques du milieu professionnel et développer une réflexion critique sur les conditions d'exercice de leur futur métier.

Pour obtenir son diplôme, il est nécessaire de :

- présenter 8 silhouettes devant un jury d'Ecole et lors d'un défilé, sous la présidence du délégué du Ministère de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur.
- avoir validé le total de crédits requis (180 crédits ECTS)
- avoir une moyenne générale cumulée de 10/20.
- avoir une moyenne de spécialisation cumulée de 10/20.

LICENCE EN DESIGN DE MODE

1ère année

SEMESTRE 01

Enseignements de Spécialisation	SDM0914	Forum de Mode - Semestre 1	12
	THI0911	Histoire et Technique Textile	3
	Total crédits		**15**
Enseignements généraux	PGR4A11	Atelier dessin-croquis	4
	SIM0911	Théorie de l'Image	3
	Total crédits		**7**
Requis par l'Académie	Optionnels Libres		2
	Histoire de l'art		3
	Sciences humaines		2
	Total crédits		**7**
Total Crédits Semestre 01			**29**

SEMESTRE 02

Enseignements de Spécialisation	SDM0915	Forum de Mode - Semestre 2	12
	SIM0912	Photographie de Mode	2
	STM0911	Techniques et Technologies : Maille	2
	THI0912	Histoire du Vêtement : Fonctions et Usages	3
	Total crédits		**19**
Enseignements généraux	PGR4A12	Atelier dessin / croquis	4
	SCC0512	Composition graphique II	4
	Total crédits		**8**
Requis par l'Académie	Histoire de l'art		3
	Méthodologie de la recherche		2
	Total crédits		**5**
Total Crédits Semestre 02			**32**

2ème année

SEMESTRE 03

Enseignements de Spécialisation	SDA0921	Design d'Accessoires : Atelier Spécialisé 1	2
	SDM0923	Forum de Mode - Semestre 3	17
	SIM0921	Construction du Vêtement : Maille – Développement	2
	THI0921	Histoire de la Mode : Systèmes et Evolutions	3
	Total crédits		**24**
Enseignements généraux	PTA0211	Making Videos	2
	Total crédits		**2**
Requis par l'Académie	Optionnels libres		2
	Total crédits		**2**
Total Crédits Semestre 03			**28**

SEMESTRE 04

Enseignements de Spécialisation	SDA0922	Design d'Accessoires : Atelier Spécialisé 2	2
	SDM0913	Styling course	2
	SDM0924	Forum de Mode - Semestre 4	17
	SIM0922	Matières et Expérimentations : Impression	2
	THI0922	What is fashion ?	3
	Total crédits		**26**
Requis par l'Académie	Optionnels libres		4
	Total crédits		**4**
Total Crédits Semestre 04			**30**

Eté

Enseignements de Spécialisation	PST0922	Stage Professionnel	4
	Total crédits		**4**
Total Crédits Eté			**4**

Liste des cours optionnels p.242-243

3ème année

SEMESTRE 05

Enseignements de Spécialisation	SDM0933	Forum de Mode - Semestre 5	25
	SDV0931	Mode et culture: Immersion	2
	THI0931	Fashioning Cultural Theory	3
	Total crédits		**30**

Total Crédits Semestre 05 **30**

SEMESTRE 06

Enseignements de Spécialisation	SCP0931	Préparation Professionelle	2
	SDM0934	Forum de Mode - Semestre 6	25
	Total crédits		**27**

Total Crédits Semestre 06 **27**

Liste des cours optionnels p.242-243

ÉCOLE DES ARTS VISUELS

SCHOOL OF VISUAL ARTS



M. HUSSEIN NAKHAL
DIRECTEUR DE L'ÉCOLE DES ARTS VISUELS

Yeux méfiants

Qui t'a appris à voir? chuchota-t-elle, et cette question ne cesse de me revenir.

L'École des Arts Visuels de l'ALBA, à travers ses multiples vies passées sans cesse renouvelées, a été un espace où de multiples communautés se sont rassemblées depuis 1943 autour d'une priorité commune : les yeux et ce qu'ils voient, les mains et ce qu'elles savent, les esprits et ce sur quoi ils se replient. Voir en particulier a toujours été l'une des préoccupations de l'école d'art visuel, quelque chose que beaucoup d'entre nous pratiquent depuis le premier jour de la vie, comme pour tous les sens, essentiellement pour survivre. À l'ère de la super-vision et de la surveillance technologiques armées, la vision ne dépend plus des yeux seuls, et la survie ne dépend plus des sens seuls.

Un œil contient un cristallin, bien que ce ne soit pas lui qui enregistre, c'est l'œil lui-même qui voit, avec la capacité d'apprendre à voir, d'apprendre à ne plus voir, ou à négocier ses conditions de vision. Qui décide de ce qui vaut la peine d'être vu, et ce qui ne le vaut pas? Le cadre n'a jamais été neutre, et n'a jamais été à nous seuls de le fixer. Nos yeux sont incarnés, tenus par des os, et ne peuvent être ni changés ni remplacés ; et pourtant, nous ne regardons jamais deux fois ce qui se présente à notre vue de la même façon, ni depuis la même position.

Il me semble que ce moment nous demande autre chose : regarder.

Ce qui nous intéresse, c'est la manière dont les étudiants envisagent ce que regarder leur coûte, ce que montrer leur coûte, et ce que l'un et l'autre pourraient coûter à la communauté qui les entoure. En pratique, cela veut dire peindre, dessiner, construire, filmer, monter, imprimer, écrire et fabriquer, tout en restant fidèle à ses choix, en les développant matériellement et discursivement, et en argumentant, projet après projet, critique après critique, pourquoi quelque chose avait besoin d'être fait. À l'école, les étudiants n'apprennent pas à voir proprement ; ils apprennent à remarquer ce que leur propre regard, ainsi que les conditions dans lesquelles il s'exerce, fait à leurs matériaux, à leurs sujets, et à qui ou à ce qui finit dans leur cadre. Ce n'est pas un instinct, mais un muscle qui se développe par la répétition, l'argumentation, et l'inconfort de rester avec ce qui est encore en train de se faire. Ce que nous regardons, ce que nous cherchons du regard, ce vers quoi nous levons les yeux, ce dont nous détournons le regard, ce que nous regardons dedans, dehors, par-dessus et à travers, ne passe presque jamais sans répercussions, matérielles et immatérielles.

En quittant la maison au son des drones remplissant chaque fréquence que mes oreilles pouvaient percevoir, je l'ai entendue dire quand même: qui t'a appris à regarder ?

M. HUSSEIN NAKHAL
DIRECTOR OF VISUAL ARTS SCHOOL

Wary eyes

Who taught you to see? She whispered, and the question keeps coming back to me.

ALBA's School of Visual Arts, through its many, ever-unfolding past lives, has been a space where multiple communities have gathered since 1943 around a shared priority: the eyes and what they see, the hands and what they know, the minds and what they fold upon.
Seeing in particular has always been one of the visual art school's preoccupations, something many of us have practiced since the first day of life, as with all the senses, for survival mostly. In the age of armed technological super-vision and surveillance, vision no longer relies on eyes alone, and survival no longer depends on the senses alone.

An eye holds a lens, though it isn't the lens that records:, the eye itself sees, with the ability to learn how to see, unsee, or negotiate its conditions of vision. Who decides what is worth seeing, and what isn't? The frame has never been neutral, and never ours alone to set. Our eyes are embodied, held by bones, and cannot be changed or replaced; yet we never gaze at what comes across our vision twice in the same way, or from the same position.

It seems to me that this moment asks something else of us: looking.

We are interested in how students consider what looking costs them, and what showing costs them, and what both might cost the community around them. In practice, that means painting, drawing, building, filming, editing, printing, writing, and making, all while staying with one's choices, developing them materially and discursively, and arguing, project after project, critique after critique, why something needed making at all. Students at the school don't learn to see cleanly; they learn to notice what their own looking, and the conditions under which it happens, does to their materials, their subjects, and whoever or whatever ends up in their frame. That's not an instinct but a muscle developed through repetition, argumentation, and the discomfort of staying with that which is still coming together. What we look at, look for, look up to, look away from, into, out of, over and through almost never passes without material and immaterial repercussions.

Leaving home to the sound of drones filling every frequency my ears could register, I still heard her say: Who taught you to look?

ADMINISTRATION

M. Hussein Nakhal
Directeur
Ext. 7415 - Hussein.Nakhal@alba.edu.lb

Mme Anne-Marie Hajjar
Responsable administrative
Ext. 7416 - AnneMarie.Hajjar@alba.edu.lb

COMITÉ PÉDAGOGIQUE

Cycle licence
M. Hussein Nakhal (Directeur)
Dr. Grégory Buchakjian
Dr. Carine Chelhot-Lemyre
M. Youssef Aoun
Mme Mayssa El Khoury
Mme Rima Kaddisi

Cycle master
M. Hussein Nakhal (Directeur)
Dr. Grégory Buchakjian
Dr. Danielle Davie
Dr. Sabine El Chamaa
Mme. Rima Kaddisi
M. Nadim Mishlawi

LANGUES D'ENSEIGNEMENT

La langue d'enseignement principale est le français. Toutefois, certains cours sont dispensés en anglais. Par conséquent, les étudiants sont censés être compétents dans les deux langues.

DIPLÔMES

Cycle licence

La durée moyenne du programme est de 6 semestres, à raison de 30 crédits par semestre. L'étudiant doit s'inscrire à au moins 15 crédits par semestre et à 36 crédits au maximum. À l'exception de « Workshop : artiste/chercheur/curateur invité » et « stage en arts visuels », qui sont sanctionnés par un système de notation « admis/refusé », les cours sont notés sur 20. La note de passage pour le cycle de licence est de 10/20. La note finale du «du projet de Licence et du mémoire court de Licence » doit être au minimum de 10. L'étudiant doit réussir chaque cours avec 10/20 au minimum. L'étudiant doit reprendre les cours dont les notes sont inférieures à 10/20. Pour obtenir leur licence, les étudiants doivent compléter 180 crédits ECTS avec une moyenne générale cumulée d'au moins 12/20 et, à la fin du sixième semestre, présenter devant un jury sous la présidence d'un représentant du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, un projet de fin d'études avec succès ou un projet qui «échoue mieux» (Beckett) ainsi qu'un essai théorique qui accompagne le projet pratique.

Au cours de la première année, l'étudiant acquiert des compétences de base et un savoir-faire technique dans un éventail de médias artistiques, comme la peinture, la sculpture, la gravure, la photographie et la vidéo, ainsi que dans les méthodologies de la recherche artistique et textuelle. Durant ce processus pédagogique, l'étudiant découvre les formes et médias d'art avec lesquels il a une affinité, en terme de possibilités et d'impossibilités apparentes, donc dans lesquels il ou elle est susceptible de réussir ou d'« échouer mieux ». Au cours de la deuxième année, l'étudiant commence à travailler pour de bon sur ses projets tout en continuant à prendre des cours théoriques, ainsi qu'un choix de matières de création artistique. Durant la troisième année, la dernière du programme, l'étudiant travaille principalement sur son projet de fin d'études.

ADMINISTRATION

M. Hussein Nakhal
Director
Ext. 7415 - Hussein.Nakhal@alba.edu.lb

Mrs. Anne-Marie Hajjar
Administrative Manager
Ext. 7416 - AnneMarie.Hajjar@alba.edu.lb

PEDAGOGICAL COMMITTEE

Undergraduate Program
Mr. Hussein Nakhal (Director)
Dr. Gregory Buchakjian
Dr. Carine Chelhot-Lemyre
Mr. Youssef Aoun
Ms. Mayssa El Khoury
Ms. Rima Kaddisi

Graduate Program
Mr. Hussein Nakhal (Director)
Dr. Gregory Buchakjian
Dr. Danielle Davie
Dr. Sabine El Chamaa
Ms. Rima Kaddisi
Mr. Nadim Mishlawi

TEACHING LANGUAGES

French is the main teaching language though some classes are taught in English. Therefore, students are expected to have proficiency in both languages.

DEGREES

Undergraduate Program

The average duration of the program is 6 semesters, at the rate of 30 credits per semester. The student has to register for at least 15 credits each semester; he or she can register for 36 credits at the most per semester. With the exception of "Visiting Artist/Researcher/Curator Workshop," and "Internship in Visual Arts", which are offered on a Pass/Fail grading basis, courses are graded on a 20-point scale. The passing grade for undergraduate classes is 10; and the passing grade of "Graduation Project and Short Thesis" is 10. A student has to pass each course with a minimum of 10/20. the student will have to retake each course which grade is under 10/20. To graduate, students must complete 180 ECTS credits with a general cumulative average of at least 10; and, at the end of the sixth semester, present before a jury presided by a representative of the Ministry of Education and Higher Education a successful Graduation Project or one that "fails better" (Beckett) as well as an accompanying essay.

During the first, foundation year, the student acquires core skills and technical know-how in a range of art media, such as painting, sculpture, printmaking, photography, and video, as well as in artistic and textual research methodologies, in the process finding out with which of the various art forms and media he or she feels the most affinity, in terms of ostensible possibilities as well as impossibilities, thus in which he or she is likely to succeed or "fail better." During the second year, the student begins in earnest to work on his or her projects while continuing to take classes in theory as well as in his or her choice of more advanced classes in art making. In the third, final year of the program, the student mostly works on his or her graduation project.

Mission

L'École des arts visuels a pour vocation de transmettre un enseignement de qualité et d'occuper une place primordiale au sein de la scène artistique au Liban et dans le monde arabe. Caisse de résonance au cœur d'une région en perpétuelle ébullition, l'École se doit d'être à l'écoute des bouleversements, mais aussi et surtout, de prendre l'initiative, aux côtés d'autres plateformes telles que les musées, centres d'arts et galeries.

Le cycle licence est avant tout un espace de rencontres, de découvertes et d'expérimentations. Rencontres, d'abord, au sein d'un campus urbain, avec une équipe enseignante représentative des tendances du monde de l'art dans lequel elle est largement impliquée, ainsi qu'avec des étudiants suivant des cursus dans d'autres formations, du cinéma au paysagisme. Découvertes ensuite, d'un bagage de connaissances historiques, visuelles et théoriques. Expérimentations, enfin, à travers un apprentissage de médiums et de techniques d'expression allant du dessin à la vidéo en passant par les métiers d'impression.

À l'issue du cycle de licence, l'étudiant sera capable d'articuler des problématiques et de développer un projet artistique. Il aura également les outils lui permettant de cheminer dans les divers secteurs professionnels associés au marché, au curatoriat, à la communication, à la publication et à l'exposition.

Objectifs de la formation

- Immersion au sein d'une institution multidisciplinaire elle-même ancrée dans un contexte urbain : regarder, écouter, sentir, rencontrer.
- Acquisition d'un savoir théorique articulé autour de l'histoire des arts et rayonnant vers de nombreux champs d'étude.
- Initiation aux techniques traditionnelles, dessin, peinture et contemporaines, photographie, vidéo, installation et découverte des techniques d'impression et de reproduction.
- Appréciation et manipulation de l'image fixe et animée, ainsi que du son.
- Constitution d'un vocabulaire technique et esthétique, lié à des préoccupations, des passions, des sensibilités.
- Capacité de concevoir et de produire un projet artistique cohérent, multiforme, articulé sur un discours, une narration et sur la mise en œuvre de procédés techniques.

Acquis d'apprentissage

- Enregistrer au sein du campus, de la ville et, de manière plus générale, dans la vie, les visions, incidents, phénomènes et rencontres susceptibles de nourrir l'esprit.
- Assembler un corpus de références visuelles issues de choix aussi bien affectifs, intellectuels que pratiques.
- Acquérir un champ de connaissances sur l'art et son histoire et développer une capacité à établir des liens entre différents courants, mouvements et époques.
- Localiser les espaces et institutions dédiés à la production et l'exposition d'art et de pratiques culturelles, découvrir les spécificités de leurs politiques et de leurs programmations.
- Manipuler, jouer, démonter, reconstituer objets, artefacts, matières.
- Expérimenter en employant différents médiums et techniques.
- Interpréter, mettre en scène, raconter avec des matières et des formes.
- Identifier des problématiques, des sujets de préoccupation pouvant être élaborés dans une démarche artistique.
- Critiquer son propre travail en cours de route afin de pouvoir le mener plus loin.
- Élaborer un travail de recherche en parallèle à un corpus artistique.
- Intégrer une multitude de matières et techniques au sein d'un même projet sans pour autant porter atteinte à la cohérence de celui-ci.

Mission Statement

The School of Visual Arts has had the role of conveying a high-quality education and occupying a vital place within the artistic scene in Lebanon and the Arab world. As a reflection of a perpetually ever-changing region, the school is in tune with all the changes in the visual arts medium and platforms such as museums, art centers, and galleries.

The Bachelor's degree program is primarily a place of encounters, discoveries, and experimentation. Within an urban campus, students are subject to opportunities of working with a teaching team that represents various tendencies of the art world in which they are engaged and with students from other majors ranging from cinema to landscape architecture. It is also an exploration of a historical, visual, and theoretical knowledge. Finally, it is a place for experimentation through a variety of learning methods and technical expressions from drawing, to printing crafts to video making.

At the end of this program, the students are able to tackle comteporary issues and develop an artistic project. They also have the knowledge to make their path within diverse professional sectors linked to the art market: curating, communicating, publishing and exhibiting.

Objectives

- An immersion within a multidisciplinary institution anchored in an urban environment in terms of watching, listening, feeling, meeting, etc.
- Acquisition of a theoretical knowledge based on the history of art and radiating towards many other fields of studies.
- Initiation to the traditional techniques - drawing, painting, etc. - and the contemporary techniques - photography, video, installation, etc. - and the discovery of printmaking and reproduction.
- Appreciation and manipulation of still and animated image as well as sound.
- Constitution of a technical and esthetical vocabulary linked to certain preoccupations, passions, and sensitivities
- The capacity to conceive and produce an artistic, coherent, multiform project elaborated on a discourse, a narrative, and on the implementation of specific technical procedures.

Learning Outcomes

By the end of this program, the student should be able to:

- Record, within the campus, the city and, more generally, in life, the incidental visions, phenomena and encounters likely to feed the mind.
- Assemble a body of visual references issued from affective, intellectual and practical choices.
- Acquire a field of knowledge about art and its history and develop a capacity to establish links between different movements and eras.
- Locate the spaces and institutions dedicated to the production and exhibition of art and cultural practices by discovering the specificities of their politicies and programs.
- Manipulate, play, demonstrate, and reconstitute objects, artifacts, and materials.
- Experiment by employing different mediums and techniques.
- Interpret, stage and narrate with materials and forms.
- Identify the problematics and subjects of concerns that could be elaborated in an artistic process.
- Criticize their own work in progress to be able to push it further.
- Elaborate a work of research in parallel with an artistic corpus.
- Integrate a multitude of content and techniques within a same project without jeopardising its coherence.

Cycle master

Alors que l'obtention de la licence est une condition requise à l'admission en cycle master, les candidats sont évalués principalement sur le portfolio qu'ils présentent.

La dernière année du cycle de master est largement réservée au projet de fin d'études et au mémoire.

La durée moyenne du cycle master est de 4 semestres, à raison de 30 crédits par semestre. L'étudiant doit s'inscrire à 15 crédits au moins par semestre et à 36 crédits au maximum. Si cela s'avère nécessaire pour ses projets de pratique artistique, l'étudiant peut, après consultation de son conseiller pédagogique, prendre jusqu'à 6 crédits (3 crédits par semestre au plus) de cours de pratique artistique du cycle de licence de l'École, ou des cours techniques dans d'autres écoles de l'ALBA. À l'exception de « Workshop : artiste/chercheur/curateur invité », qui est sanctionné par un système de notation « admis/refusé », la note de passage pour les cours en cycle de master est de 12. Pour obtenir son master, l'étudiant doit compléter 120 crédits ECTS avec une moyenne d'au moins 12 et présenter, à la fin du quatrième et dernier semestre, un projet de master réussi, ou qui « échoue mieux », devant un jury sous la présidence d'un représentant du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, ainsi qu'un mémoire écrit d'au moins 20 000 mots (hors bibliographie). La note finale de passage du « Projet de master et mémoire » devrait être de 12/20 au minimum. Elle est répartie comme suit : 70% pour le projet de master et 30% pour le mémoire. Un étudiant pourrait bénéficier d'une prolongation maximale de deux semestres pour terminer son projet de master et son mémoire. Un étudiant coupable de plagiat mineur devra retirer les passages plagiés de son mémoire. La pénalité pour plagiat important dans le mémoire est le renvoi du programme sans obtention du master.

Exception faite pour un nombre limité de cours, un étudiant qui échoue un cours peut ne pas le reprendre, mais en choisir un autre ayant le même nombre de crédits, avec l'accord du directeur de l'École.

Les étudiants sont encouragés à assister à une sélection de conférences publiques organisées à l'ALBA et à collaborer avec des étudiants des autres écoles de l'Académie de diverses manières et avec diverses compétences.

Mission

L'École des arts visuels et l'École de cinéma de l'ALBA ont jumelé leurs programmes en un double Master avec un ensemble de modules communs auxquels s'ajoutent les disciplines de spécialisation de chaque formation. Après avoir obtenu un diplôme en arts visuels ou en cinéma, les étudiant.e.s qui le souhaitent peuvent ainsi effectuer un Master dans la seconde école en un an au lieu de deux.

Ce cursus conjoint répond aux questions urgentes relatives à la place des acteurs culturels dans un monde en crise traversé par des catastrophes et polarisé par des discours extrêmes. Nombre de séminaires sont axés sur des questions liées à la société, la ville, l'individu et son identité. En parallèle, les ateliers développent des pratiques multidisciplinaires dans des domaines allant de l'écriture au son en passant par les métiers de l'image.

Enjeu fondamental dans l'enseignement des arts au XXIe siècle, la relation entre recherche et création occupe une place fondamentale. D'abord, à travers les cours qui y sont proposés, auxquels s'ajoute l'inscription à un ARC – Atelier de Recherche et de Création dirigé par un.e enseignant.e chercheu.r.euse. Ensuite par la mise en place d'une structure englobante assurant un suivi continu des processus aboutissant au mémoire et au projet pratique de fin d'études avec Thinking Bodies (semestre 1 de la 1ere année) et Carnet de recherche (semestre 2 de la 1ere année).

La vocation de notre cycle Master est d'ouvrir des champs des possibles à travers les domaines de la production, de la recherche et de l'expertise et de proposer des réponses et des alternatives qui puissent servir au développement de la société.

Graduate Program

While a Bachelor degree is a prerequisite for admission to the graduate program, the applicants are assessed mainly on the portfolio they present.

The second, final year of the graduate program is largely reserved for working on the graduation project and the thesis.

The average duration of the program is 4 semesters, at the rate of 30 credits per semester. The student has to register for at least 15 credits each semester; he or she can register for 36 credits at the most per semester. If they are required for his art making projects, a graduate student can, after consultation with his or her advisor, take up to 6 credits (3 credits per semester at the most) of art making classes in the school's undergraduate program or technical classes in other Schools of ALBA. With the exception of "Visiting Artist/Researcher/Curator Workshop," which are offered on a Pass/Fail grading basis, courses are graded on a 20-point scale. The passing grade for classes in the graduate program is 12. To graduate, the student must complete 120 ECTS credits with a general cumulative average of at least 12; and present before a jury presided by a representative of the Ministry of Education and Higher Education at the end of the fourth and final semester a successful Graduation Project or one that "fails better," as well as a written thesis of at least 20 000 words (excluding the bibliography). The passing grade of "Graduation Project and Thesis" is 12, divided as follows: 70% for the Graduation Project and 30% for the thesis. A student may be granted a maximal extension of two semesters to finish his or her Master's graduation project and Master's thesis. A student guilty of minor plagiarism would be asked to excise the incriminating parts from his or her thesis. The penalty for extensive plagiarism in the thesis is dismissal from the program and thus failure to obtain the Master's degree.

With the exception of a small number of courses, a student who fails a course does not have to retake it but can, with the consent of the School's Director, take another course with the same number of credits.

The students are encouraged to engage with the other Schools of ALBA by attending a selection of the public lectures offered by the latter and by collaborating with some of their students in various manners and capacities.

Mission Statement

The Visual Arts School and the Cinema & Filmmaking School have twinned their programs to form a double Master's degree, with a set of common modules to which are added the specialist disciplines of each course. After graduating with a degree in visual arts or film, students who so wish can complete a Master's degree at the second school in one year instead of two.

This joint program responds to urgent questions concerning the place of cultural players in a world in crisis, marked by catastrophes and polarized by extreme discourses. Many of the seminars focus on issues relating to society, the city, the individual and his or her identity. At the same time, workshops develop multidisciplinary practices in fields ranging from writing and sound to image-making.

The relationship between research and practice is a fundamental issue in art education in the 21st century. Firstly, through the courses on offer, plus enrolment in an ARC - Atelier de Recherche et de Création - run by a researcher. Secondly, through an all-encompassing structure ensuring ongoing monitoring of the processes leading up to the final dissertation and practical project, with Thinking Bodies (semester 1 of year 1) and Carnet de recherche (semester 2 of year 1).

The aim of our Master's program is to open up fields of possibility through production, research and expertise, and to propose answers and alternatives that can be used for the development of society.

Objectifs de la formation

1. Participation à la scène artistique, à travers des rencontres et workshops avec des artistes mais aussi des interventions, collaborations.

2. Développement d'une autonomie, d'une indépendance en travaillant sur des projets libres.

3. Épanouissement d'aptitudes personnelles en termes de choix de médias, de sensibilités et de positionnements.

4. Élaboration d'un véritable sens critique, d'une maturité intellectuelle et d'une capacité à échanger et argumenter.

5. Émergence de démarches originales au fondement desquelles la production artistique s'associe à celle de discours et de savoirs.

Acquis d'apprentissage

À la fin de son cursus, l'étudiant doit savoir+ :

- Réorganiser et remettre en question ses acquis et connaissances mais aussi ses lacunes.
- Disséquer une œuvre d'art, une image, un texte pour en extraire la substantifique moelle.
- Évaluer l'état de son propre travail, mais aussi celui de ses pairs.
- Appliquer ses compétences dans et en dehors de son champ de spécialisation, éventuellement dans le cadre d'un échange transdisciplinaire.
- Énoncer des problématiques autour desquelles se développeront des travaux à venir.
- Extraire de son archive personnelle – ou de quelque archive que ce soit - des éléments, trouvés ou antérieurement produits, qui pourront être intégrés dans une démarche créatrice.
- Projeter une pratique à moyen et long termes, même si l'on sait qu'elle ne sera pas appliquée telle quelle.
- Défendre une position artistique et intellectuelle face à ses pairs et, plus largement à un public.
- Concevoir un projet artistique en bonne et due forme – exposition individuelle ou collective, festival, ouvrage – destiné à être présenté au public.
- Produire du savoir qui, au-delà d'un mémoire académique, pourra aboutir à de l'enseignement et / ou à la publication d'articles ou d'ouvrages.

Écoles d'arts partenaires de l'École des arts visuels

— HEAD – Genève, Haute école d'art et de design, Genève, Suisse
— École Nationale Supérieure des Beaux-arts (ENSBA), Paris, France
— Zurich University of the Arts, Suisse
— École Nationale Supérieure des Beaux-arts de Lyon (ENSBA), France
— Villa Arson, Nice, France
— École Nationale Supérieure des arts appliqués Duperré, Paris, France
— École supérieure des beaux-arts de Marseille, France
— Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, Paris, France

Objectives

- Participation in the artistic scene, through encounters and workshops with artists along with interventions and collaborations.
- Development of a sense of autonomy and independence whilst working on open source projects.
- Fulfilment of personal abilities in terms of media choices, sensitivities and positionings.
- Elaboration of a true critical thinking, intellectual maturity and a capacity to exchange and argument.
- Emergence of original processes in which artistic production is associated with its discourse and knowledge.

Learning Outcomes

- Reorganize and question outcomes, knowledge as well as gaps.
- Dissect a work of art, an image, and a text to extract the essence.
- Evaluate the state of their own work but also of their peers.
- Apply their skills in and outside the field of specialization, eventually in the framework of a transdisciplinary exchange.
- Enunciate problematics around which they will develop works.
- Extract from personal archive, or in whichever archive, elements, found or previously produced that could be integrated in a creative process.
- Project a practice on a medium or long term, even if they know it wouldn't be applied as it is.
- Defend an artistic and intellectual positioning in front of their peers and on a bigger scale, a public.
- Conceive an artistic project in due form - individual or group exhibition, festival, publication – destined to be presented to a public.
- Produce knowledge, that beyond an academic thesis and could result in education and/or articles, and publication.

Exchange Programs

— HEAD – Genève, Haute école d'art et de design, Genève, Suisse
— École Nationale Supérieure des Beaux-arts (ENSBA), Paris, France
— Zurich University of the Arts, Suisse
— École Nationale Supérieure des Beaux-arts de Lyon (ENSBA), France
— Villa Arson, Nice, France
— École Nationale Supérieure des arts appliqués Duperré, Paris, France
— École supérieure des beaux-arts de Marseille, France
— Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, Paris, France

UNDERGRADUATE DEGREE IN VISUAL ARTS
LICENCE EN ARTS VISUELS

1st year / 1ère année

SEMESTER 01 / SEMESTRE 01

Major Courses / Enseignements de spécialisation	PGR4A11	Atelier dessin / croquis	4
	PIM4A11	Introduction à la photo	2
	PLR0314	modelage 1	2
	PTA0211	Making Videos	3
	SPA0211	Reintroduction to Painting / Réintroduction à la peinture	4
	SPA0213	Workshop: Artiste/Chercheur/curateur invité	2
	SPA0215	Sérigraphie	3
	SPA0217	Introduction à l'art vidéo	5
	STT0911	Techniques et Technologies : Textile	2
	Total Credits / Total crédits		**27**

Academic Requirement / Requis par l'Académie	Histoire de l'art		3
	Sciences Humaines		2
	Total Credits / Total crédits		**5**

Total Credits Semester 01 / Total crédits semestre 01 **32**

SEMESTER 02 / SEMESTRE 02

Major Courses / Enseignements de spécialisation	PAT0514	Pratiques Plastiques II	2
	PGR4A12	Atelier dessin-croquis	4
	PTA0212	Visual Art in the Age of Sound Art	2
	SCC0613	Pratiques des différentes approches photographiques	3
	SPA0212	Painting / Peinture	4
	SPA0214	Visiting Artist/Researcher/Curator Workshop	2
	SPA0216	Gravure	3
	Total Credits / Total crédits		**20**

Academic Requirement / Requis par l'Académie	Optionnels Libres		2
	Histoire de l'art II		3
	Méthodologie de la recherche		2
	Total Credits / Total crédits		**7**

Total Credits Semester 02 / Total crédits semestre 02 **27**

Liste des cours optionnels p.242-243

2nd year / 2ème année

SEMESTER 03 / SEMESTRE 03

Major Courses / Enseignements de spécialisation	SPA0221	Peinture	4
	SPA02210	Corpus2	3
	SPA02213	Introduction to New Media Arts - AI, Digital, and Interactivity	4
	SPA0223	Semi-Independent Project	4
	SPA0225	Croquis/dessin	4
	SPA0228	Visiting Artist/Researcher/Curator Workshop	2
	Total crédits		**21**
Enseignements de spécialisation – Histoire (L ArVi)	TCA0221	Histoire de l'art au Liban	2
	Total crédits		**2**
Enseignements généraux	TEA0221	Des lieux et des hommes	3
	Total crédits		**3**
Requis par l'Académie	Optionnels libres		4
	Total crédits		**4**

Total Credits Semester 03/ Total crédits semestre 03 30

SEMESTER 04 / SEMESTRE 04

Major Courses / Enseignements de spécialisation	SPA02214	Advanced New Media Arts - AI, Digital, and Interactivity	4
	SPA0222	Painting II / Peinture II	4
	SPA0224	Semi-Independent Project	4
	SPA0226	Croquis/dessin	4
	SPA0229	Workshop: Artiste/Chercheur/curateur invité	2
	SPA0238	Spectrum Studio(S) Projet multidisciplinaire	4
	TEA0222	Marcher, Ecrire	3
	Total Credits / Total crédits		**25**
Enseignements de spécialisation – Histoire (L ArVi)	TCA0222	Invention d'une image	2
	Total crédits		**2**
Enseignements généraux	TPR0631	Droit de la proprieté littéraire et artistique	2
	Total crédits		**2**
Requis par l'Académie	Optionnels libres		2
	Total crédits		**2**

Total Credits Semester 04 / Total crédits semestre 04 31

3rd year / 3ème année

SEMESTER 05 / SEMESTRE 05

Major Courses / Enseignements de spécialisation	SAS0231	Dance and Performance / Danse et Performance	4
	SPA02211	Advanced Photography / Photographie avancée	4
	SPA0231	Peinture	4
	SPA0233	Largely Independent Project	6
	SPA0234	Visiting Artist/Researcher/Curator Workshop	2
	SPA0236	Dessin/Croquis : Nouveau regard	2
	TLI0231	Mémoire court de Licence	6
	Total credits / Total crédits		**28**
Enseignements de spécialisation – Histoire (L ArVi)	TCA0231	Approches de l'art contemporain	2
	Total crédits		**2**

Total Credits Semester 05 / Total crédits semestre 05 30

SEMESTER 06 / SEMESTRE 06

Major Courses / Enseignements de spécialisation	SAS0232	Installation / Mixed-Media	4
	SLI0231	Projet de fin de cycle	12
	SPA0232	Painting	4
	SPA0235	Workshop: Artiste/Chercheur/curateur invité	2
	SPA0237	Art vidéo	5
	SPA0239	Comrades-in-Critique	3
	Total crédits		**30**

Total Credits Semester 06 / Total crédits semestre 06 30

Liste des cours optionnels p.242-243

DOUBLE MASTER DEGREE IN VISUAL ARTS – FILMMAKING
DOUBLE MASTER EN ARTS VISUELS–RÉALISATION CINÉMA

1st year / 1ère année

SEMESTER 01 / SEMESTRE 01

Major Courses / Enseignements de spécialisation	SAS0241	Thinking Bodies	6
	SCC0641	Video Art Studio	6
	SER0642	Sculpter l'invisible, composer l'espace sonore	4
	SPA0241	Painting	4
	SPA0243	Visiting Artist/Researcher/Curator Workshop	2
	SPA0245	Comrades-in-Critique / Compagnons de critique	2
	TEA0242	Perception, discours et représentation de la ville	2
	Total Credits / Total crédits		**26**
Enseignements de spécialisation – ARC	Atelier de recherche		4
	Total crédits		**4**

Total Credits Semester 01 / Total crédits semestre 01 30

SEMESTER 02 / SEMESTRE 02

Major Courses / Enseignements de spécialisation	DRE0641	Carnet de recherche	6
	SCC0642	Politiques dans l'image filmique.	2
	SCC0643	Vers une histoire vivante du cinéma : pratiquer la programmation	2
	SEA0241	Narration transmédia	4
	SPA0242	Painting	4
	SPA0244	Visiting Artist/Researcher/Curator Workshop	2
	SPA0246	Comrades-in-Critique / Compagnons de critique	2
	SPA0247	Spectrum Studio(S) 2.0 Projet multidisciplinaire	4
	TEA0243	Arts étranges: esthétiques de la déviation et autres défiances	2
	TEA0244	La décolonisation dans le cinéma et dans les arts visuels	2
	Total credits / Total crédits		**30**

Total Credits Semester 02 / Total crédits semestre 02 30

2nd year / 2ème année

SEMESTER 03 / SEMESTRE 03

Major Courses / Enseignements de spécialisation	DRE0651	Projet de fin de Cycle: suivi mémoire de recherche	6
	SPA0251	Projet de fin de cycle: Suivi Projet	18
	SPA0252	Visiting Artist/Researcher/Curator Workshop	2
	SPA0254	Comrades-in-Critique / Compagnons de critique	2
	Total Credits / Total crédits		**28**
Requis par l'Académie	Optionnels libres		2
	Total crédits		**2**

Total Credits Semester 03 / Total crédits semestre 03 30

SEMESTER 04 / SEMESTRE 04

Major Courses / Enseignements de spécialisation	DMA0251	Projet et mémoire de Master	28
	SPA0253	Visiting Artist/Researcher/Curator Workshop	2
	Total Credits / Total crédits		**30**

Total Credits Semester 04 / Total crédits semestre 04 30

Liste des cours optionnels p.242-243

ÉCOLE DE CINÉMA ET DE RÉALISATION AUDIOVISUELLE



DR. DANIELLE DAVIE
DIRECTRICE DE L'ÉCOLE DE CINÉMA ET DE RÉALISATION AUDIOVISUELLE

Étudier à l'École de Cinéma et de réalisation audiovisuelle, c'est s'engager avant tout dans une formation artistique et créative qui repose sur une transmission des savoirs théoriques et pratiques au cœur des démarches cinématographiques actuels ; qu'elles soient locales, régionales ou internationales.

Au moyen d'expérimentations, de créations et de recherches, vous apprendrez à travailler en collectif tout en évoluant dans un parcours interdisciplinaire offrant la possibilité à tout un chacun d'appréhender et penser le monde de manière critique et réflexive.

Vous serez encadré par des enseignant·e·s, cinéastes, théoricien.e.s, artistes, technicien.ne.s du cinéma et du monde de l'audiovisuel et intervenant.e.s étranger.e.s, qui formeront, avec l'ensemble des étudiant.e.s de l'ALBA, la base de votre futur réseau professionnel.

Faire des films c'est travailler à plusieurs pour montrer encore à d'autres la manière dont nous percevons et éprouvons le monde. L'expérience de l'altérité est au cœur des démarches artistiques, et marquera votre cheminement au sein de l'École. Ces échanges et transformations mutuelles sont encadrés par les principes éthiques de l'École qui s'appuient sur la solidarité et le respect de la diversité créative.

ENCADREMENT PÉDAGOGIQUE ET ADMINISTRATIF

Dr. Danielle Davie
Directrice de l'École de Cinéma et de Réalisation Audiovisuelle
Ext. 7440 - cine@alba.edu.lb

Mme. Amal Fakhoury
Responsable Administrative
Ext. 7441 - afakhoury@alba.edu.lb

M. Varoujan Sahaguian
Responsable Technique
Ext. 7443 - svarouj@alba.edu.lb

Mme. Nour Elias
Assistante administrative
Ext. 7442 - nour.elias@alba.edu.lb

STRUCTURE GÉNÉRALE DE L'ENSEIGNEMENT

L'ALBA est pionnière dans l'enseignement de l'audiovisuel au Liban. Elle a pour ambition la formation de professionnels de haut niveau, dans le domaine des métiers du cinéma et de l'audiovisuel.

L'objectif de l'École est d'attirer le meilleur de la créativité afin de conjuguer réflexion, savoir faire et expression.

Pour cela, une équipe de pédagogues et de professionnels en exercice, dispensent une pédagogie intégrant à la pratique les évolutions économiques, techniques et artistiques.

Nos étudiant.e.s développent des projets grandeur nature facilitant leur intégration dans la vie professionnelle dans les domaines du cinéma, de l'audiovisuel, de la production et de la post-production. Ces exercices encouragent le travail en équipe, le leadership, la créativité et la réactivité.

La formation se compose de deux cycles successifs :

- Une Licence de 3 ans en Réalisation Audiovisuelle (soit 180 crédits ECTS)
- Un Master de 2 ans soit en Réalisation Cinéma (120 crédits ECTS),
 soit en Master en Production audiovisuelle (120 crédits ECTS).

Licence en Réalisation audiovisuelle

Les cours de 1ère année sont consacrés à une initiation dans les domaines de la culture, de l'art, du cinéma et autres supports : histoire du cinéma, histoire de la musique, theorie du son, technologie vidéo, théorie photo, arts scéniques, écriture creative et scenaristique.

Les 2ème et 3ème années sont dédiées à l'enseignement spécialisé (théorique et pratique) dans les domaines d'application de la production et de la réalisation cinématographique et audiovisuelle.

Cet enseignement permet d'acquérir les outils et langages nécessaires à la réalisation: l'écriture de scénario, la production, la direction de la photographie, le montage, la conception sonore, la direction d'acteurs, la scénographie, etc.

Master en Réalisation Cinéma

Formation organisée en une année (2 semestres) de séminaires autour de la réalisation de fiction-courte et de documentaire: de l'écriture à la post-production.

La deuxième année est dédiée à la préparation, réalisation et soutenance du film de diplôme ainsi que la redaction d'un memoire de recherche en lien direct avec le projet de diplôme.

Master en Production Audiovisuelle

La formation est composée de 2 semestres de seminaires intensifs autour de la production cinématographique, TV, nouveaux médias et jeux vidéos.

La deuxième année (2 semestres) est consacrée au projet de diplome.

CYCLE LICENCE

Comité pédagogique

Dr Danielle Davie
Dr May El Koussa
Dr Sabine El Chamaa
Mme Rima Kadissi
Mme Marie-Louise Elia
M Ali Jaber
M Raghid Jureidini
M Sebastien Leclerc
M Nadim Mishlawi.

Objectifs de la formation

- Familiariser les étudiant.e.s avec les différents métiers de l'audiovisuel et leur permettre d'identifier celui qui convient le mieux à leurs capacités propres.
- Préparer à la vie professionnelle et à la réussite dans des études supérieures.
- Développer l'esprit d'équipe, la ténacité, le leadership et la créativité.
- Apprendre à réaliser et à écrire pour le cinéma (fiction et documentaire), à travers une série de projets tout au long du cursus.
- Apprendre les fondements du langage audiovisuel, et s'entraîner à l'utiliser.
- Exploiter les moyens techniques entrant en jeu lors de la production audiovisuelle et les utiliser pour concrétiser une idée (son, montage, image).
- Communiquer avec plusieurs interlocuteurs, organiser et gérer un travail de groupe et un tournage.

Acquis d'apprentissage

Les étudiant.e.s licenciés :

- Possèdent les bases du langage filmique.
- Possèdent les principes narratifs d'un scénario.
- Savent traduire des idées par des images et des sons.
- Possèdent les bases de la direction d'acteurs.
- Connaissent les differents formats possibles d'expression : fiction, documentaire, adaptation, série…
- Ont acquis une culture développée en histoire du cinéma et histoire des arts.
- Savent utiliser les différents moyens techniques: son, montage, image.
- Savent organiser les étapes de la production et le travail des différentes personnes impliquées.
- Maîtrisent la communication avec les membres de l'équipe, savent clarifier les demandes tout en faisant preuve d'originalité.
- Développent une approche analytique, synthétique et réflexive du monde.
- Savent définir leurs affinités et choisir un domaine de spécialisation.

Conditions particulières de passage et de validation des crédits

N.B. : Voir également le « Règlement académique » de l'ALBA.

Règlement du cycle de Licence

La Licence est obtenue à la validation des 180 crédits. Un film de fin de cycle est élaboré par l'étudiant.e et encadré par les enseignant.e.s dans ses différentes étapes. 12 crédits sont attribués à ce projet.

ÉVALUATION

Un jury d'École, présidé par le délégué du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur, décidera de la réussite du projet.

Une note minimale de 10/20 est exigée.

CYCLE MASTER

Comité pédagogique

Master en Réalisation Cinéma:

Dr Danielle Davie (Directrice)
Dr. May Koussa
Mme Rima Kadissi
Dr Sabine El Chamaa
M. Nadim Mishlawi

Master en Production Audiovisuelle

Dr Danielle Davie
Mme Rosy Hajj

DOUBLE MASTER EN RÉALISATION CINÉMA – ARTS VISUELS

Le Master en Réalisation Cinéma propose une approche résolument artistique, invitant chaque étudiant à devenir maître de son art.

Il s'agit avant tout de définir son propre univers cinématographique, de comprendre et d'affirmer quelle forme d'expression artistique on souhaite porter à l'écran.

Ce parcours exige une maturité profonde, tant dans la pensée que dans le geste cinématographique, où chaque choix créatif est réfléchi et porteur de sens. La maîtrise technique se conjugue ici avec une exigence intellectuelle, afin de produire des œuvres singulières, cohérentes et puissantes.

Ce master s'adresse à ceux qui veulent dépasser la simple réalisation pour embrasser pleinement la discipline du cinéma, en développant une vision personnelle et un langage cinématographique affirmé.

Mission et objectifs de la formation

Le Master a pour ambition de former des cinéastes capables d'appréhender la création, la recherche, l'écriture, la production et la post-production d'œuvre cinématographique. La formation favorise l'immersion dans un sujet ou un projet défini et l'échange approfondi avec les intervenant.e.s qui sont des professionnel.le.s en exercice et/ou des universitaires.

En plus des séminaires pratiques et théoriques ainsi que les projets de recherche-créative, les étudiant.e.s réalisent des courts-métrages de fiction, documentaire et œuvres audiovisuelles tout au long du cursus, qui constitueront leur porte-folio pour leur insertion dans la vie professionnelle. Ils/elles exploiteront alors les moyens techniques entrant en jeu lors de la réalisation cinématographique et artistique ; et les utiliseront pour concrétiser leurs projets.

La formation prépare nos étudiant.e.s à leur insertion dans le monde professionnel en approfondissant leurs moyens d'expression cinématographique et aiguisant leur regard de cinéaste.Ils/elles développeront également leur créativité par le biais de la recherche et de l'analyse afin de pouvoir questionner leur rapport au monde et expérimenter avec les modes de narratifs et cinématographiques.

A partir de septembre 2024 l'École de cinéma et de réalisation audiovisuelle et L'École des arts visuels ont jumelé leurs programmes en un double Master avec un ensemble de modules communs auxquels s'ajoutent les disciplines de spécialisation de chaque formation. Après avoir obtenu un diplôme en arts visuels ou en cinéma, les étudiant.e.s qui le souhaitent peuvent ainsi effectuer un Master dans la seconde école en un an au lieu de deux.

Ce cursus conjoint répond aux questions urgentes relatives à la place des acteurs culturels dans un monde en crise traversé par des catastrophes et polarisé par des discours extrêmes. Nombre de séminaires sont axés sur des questions liées à la société, la ville, l'individu et son identité. En parallèle, les ateliers développent des pratiques cinematographiques, de l'ecriture à la realisation et post-production.

Enjeu fondamental dans l'enseignement des arts au XXIe siècle, la relation entre recherche et création occupe une place fondamentale. D'abord, à travers les cours qui y sont proposés, auxquels s'ajoute l'inscription à un ARC – Atelier de Recherche et de Création dirigé par un.e enseignant.e chercheu.r.euse. Ensuite par la mise en place d'une structure englobante assurant un suivi continu des processus aboutissant au mémoire et au projet pratique de fin d'études.

Acquis d'apprentissage

À la fin de leur cursus, les étudiant.e.s :

- Formation de cinéastes capables d'appréhender la création, la recherche, l'écriture, la production et la post-production d'œuvre cinématographique.
- Immersion dans des projets et échange approfondi avec des professionnel.le.s en exercice et/ou des universitaires.
- Réalisation de courts-métrages de fiction, documentaire et essais audiovisuelles, qui constituent un portefolio essentiel pour l'insertion professionnelle.
- Expérimentation avec des modes narratifs et cinématographiques pour le développement d'une approche artistique et cinematographique personnelle
- Comprehension intellectuelle et sensible du monde pour se penser comme cineaste et agir en tant que tel.

PARTENARIATS

- INA-SUP
- Membre du CILECT
- Membre de la COPEAM

ÉVALUATION

Le jury des projets de Master, composé d'enseignants de l'ALBA et de professionnels, est présidé par le délégué du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur.

Une moyenne de 12/20 au moins est exigée pour la validation des crédits.

MASTER EN PRODUCTION AUDIOVISUELLE

Unique Master en Production audiovisuelle au Liban, cette formation se fixe pour objectif de former une nouvelle génération de producteurs.rices, dotés des compétences économiques et artistiques nécessaires au métier. Le Master production est un partenariat entre l'ALBA et l'Institut National de l'Audiovisuel en France (INA-SUP). Les conventions entre les deux écoles impliquent un diplôme co-signé et des ateliers de formation avec des intervenant.e.s de l'INA-SUP.

Le Master forme des professionnel.le.s capables d'initier et d'accompagner la création d'œuvres audiovisuelles pour tous les écrans et sur tous les supports – que ce soit au Liban comme dans le Monde Arabe.

Le Master est organisé en 4 semestres :

1er semestre : dédié à la production relative au cinéma de fiction, documentaire et d'animation.

2e semestre : dédié à la production relative à la TV, les nouveaux médias et le Gaming

3e et 4e semestre : Projet de diplôme.

Objectifs de la formation

- Renforcer et développer l'excellence et préparer nos étudiants à leur insertion dans le monde professionnel.
- Développer ses capacités à initier et accompagner la création d'oeuvre pour le cinéma (fiction, documentaire et animation), la télévision (flux et stocks) ainsi que le gaming à travers une série de projets individuels tout au long du cursus.
- Comprendre les moyens techniques entrant en jeu lors de la production audiovisuelle et les utiliser, pour faire aboutir une idée.
- Communiquer avec plusieurs interlocuteurs, organiser et gérer un travail de groupe et un tournage. Apprendre à soutenir et défendre des idées originales et novatrices.
- Développer l'esprit critique, et un questionnement permanent par rapport au monde qui nous entoure par le biais de la recherche et de l'analyse.
- Développer chez les étudiants l'esprit d'équipe, la ténacitéet le leadership.

Acquis d'apprentissage

À la fin de leur cursus, les étudiant.e.s :

- Maitrisent les techniques d'analyse de projets de films de fictions, documentaires et d'animation ainsi que de concepts de flux et de formats - dans le contexte de la production.
- Développent une analyse des principales tendances, formats et approches dans la production d'œuvres de fictions, documentaires et télévisuelles, d'animations.
- Ont acquis une connaissance approfondie des modalités de financement international et d'exploitation commerciale des programmes audiovisuels et une compréhension des caractéristiques des principaux marchés de l'audiovisuel dans le monde.
- Peuvent concevoir le montage financier d'un projet en recherchant les différents financements possibles suivant ses caractéristiques propres.
- Sont capables de mettre en œuvre les ressources créatives, humaines, financières et techniques nécessaires à la fabrication d'un projet audiovisuel.
- Savent présenter et communiquer efficacement un projet de production.
- Ont acquis une culture développée en histoire et sociologie de la production cinématographique (fictions et documentaires) et la production télévisuelle au Liban et au Moyen-Orient.
- Connaissent les aspects macroéconomiques, stratégiques et financiers du secteur des médias.
- Ont compris les bases de la production et de l'édition Transmédia ainsi que les actions à mener depuis la conception d'un projet jusqu'à sa diffusion sur des supports multiples.
- Sont initiés à la production de jeux vidéo, de la conception jusqu'à sa diffusion.
- Peuvent mener une recherche pointue sur un sujet donné et proposer leurs conclusions.

Modalités d'obtention du Master

Pour obtenir son Master, l'étudiant.e doit :

- valider les deux premiers semestres du Master (soit 120 cdts ECTS) ;
- valider l'avant-projet de diplôme (Dossier de recherche).
- effectuer un stage professionnel en rapport avec le projet de diplôme
- valider le Proof of concept du projet de diplôme
- valider le dossier de production du projet de diplôme
- soutenir le projet de diplôme.

Le projet de diplôme consiste en :

- Un Dossier de recherche (avant-projet) : travail de recherche et problématisation d'une thématique concrète qui sera développé dans le Proof of concept et le Dossier de production du projet de diplôme.
- Un Proof of concept : produit audiovisuel démontrant la faisabilité du projet de diplôme.
- Un Dossier de Production : propose un cas pratique à la problématique développée dans le dossier de recherche en avant-projet. Le projet doit permettre de proposer des solutions pratiques aux enjeux et défis de la production audiovisuelle locale et régionale.
- Soutenance du projet de diplôme : « pitch » du dossier de production et Proof of concept en mettant en avant les stratégies proposées en réponse à la problématique posée dans le dossier de recherche.

Évaluation

Le jury de soutenance du projet de diplôme est composé des superviseurs des projet de diplôme, de professionnels en exercice, et est présidé par le Délégué du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur.

Une moyenne de 12/20 au moins est exigée pour la validation des crédits.

LICENCE EN RÉALISATION AUDIOVISUELLE

1ère année

SEMESTRE 01

Enseignements de Spécialisation	PTC0611	Technique de prise de vue caméra et éclairage	3
	SAS0611	Corps et pensée	6
	SCC0611	Son 1: Sound and the Spectacle	2
	SER0611	Atelier d'écriture créative	3
	TCC0611	Histoire du Cinéma 1	3
	Total crédits		**17**
Enseignements généraux	PIM4A11	Introduction à la photo	2
	PTC0614	Interface numérique et workflow	1
	SAS0612	L'acteur et son rôle	2
	SCC0612	Musique Cinématographique : analyses et experimentations	2
	Total crédits		**7**
Requis par l'Académie		Histoire de l'art	3
		Optionnels Libres	2
		Méthodologie de la recherche	2
	Total crédits		**7**

Total Crédits Semestre 01 **31**

SEMESTRE 02

Enseignements de Spécialisation	PTC0612	Son 2: enregistrement et prise sonore	2
	SAS0613	Corps et art	6
	SER0612	Langage filmique et techniques cinématographiques	4
	SER0613	Atelier d'écriture scénaristique: théorie et pratique	3
	TCC0621	Evolution du langage cinematographique	3
	TCC0613	Histoire du Cinéma 2: Écoles-auteurs	3
	Total crédits		**21**
Enseignements généraux	PTC0613	Montage numérique	2
	SCC0613	Pratiques des différentes approches	3
	Total crédits		**5**
Requis par l'Académie		Histoire de l'art	3
		Sciences humaines	2
	Total crédits		**5**

Total Crédits Semestre 02 **31**

2ème année

SEMESTRE 03

Enseignements de Spécialisation	PTC0621	Direction de la Photographie 1	4
	PTC0623	Son 3: montage et design sonore	2
	SER0621	Réalisation 1: mise en scènes cinématographiques	6
	SER0622	Atelier d'écriture scénaristique : écriture et dramaturgie	3
	TCC0612	Cinéma experimental : procédés et spécificités esthétiques	3
	TCC0622	Morphologies du cinéma documentaire	3
	TCC0623	Histoire du Cinéma 3: Discussing Genre through Cultural Theory	3
	Total crédits		**24**
Enseignements généraux	PTC0622	Montage créatif	2
	SAS0621	Pratiques scéniques	2
	Total crédits		**4**
Requis par l'Académie		Optionnels libres	2
	Total crédits		**2**

Total Crédits Semestre 03 **30**

SEMESTRE 04

Enseignements de Spécialisation	PTC0624	Direction de la Photographie: thèmes	3
	PTC0625	Effets spéciaux et compositing	2
	SAS0622	Direction d'acteur	3
	SER0623	Réalisation 2: réalisation	6
	SER0624	Atelier d'écriture scénaristique : narrations	3
	TCC0624	Analyse de séquence	3
	TCC0625	Deconstructive Studies In Arab Cinemas	3
	Total crédits		**23**
Enseignements généraux	TPR0621	Production: aperçu général	2
	Total crédits		**2**
Requis par l'Académie		Optionnels libres	4
	Total crédits		**4**

Total Crédits Semestre 04 **29**

Liste des cours optionnels p.242-243

3ème année

SEMESTRE 05

Enseignements de Spécialisation	PTC0631	Montage Narratif	3
	PTC0632	Direction de la Photographie 2	4
	SAS0631	Atelier de Direction artistique	2
	SER0631	Atelier d'écriture scénaristique : écriture de séries	4
	SER0632	Atelier de réalisation: réalisation de séries	6
	SER0633	Atelier de réalisation: court-métrage documentaire	6
	TCC0631	Analyse filmique et approches théoriques	4
	Total crédits		**29**

Total Crédits Semestre 05 **29**

SEMESTRE 06

Enseignements de Spécialisation	DRA0631	Ecriture et Dossier de production du film de diplôme	10
	DRA0632	Projet Fin de Cycle: Film de diplôme & Soutenance	10
	PTC0633	Direction de la Photographie: Image et mise en scène	3
	SAS0632	Atelier d'écriture: écriture et direction d'acteur	3
	SER0634	Echoes and Reflections	3
	Total crédits		**29**
Enseignements généraux	TPR0631	Droit de la proprieté littéraire et artistique	2
	Total crédits		**2**

Total Crédits Semestre 06 **31**

DOUBLE MASTER EN RÉALISATION CINÉMA – ARTS VISUELS

1ère année

SEMESTRE 01

Enseignements de Spécialisation	SAS0241	Thinking Bodies	6
	SCC0641	Video Art Studio	6
	SER0641	Atelier de réalisation 1 : court-métrage de fiction	8
	SER0642	Sculpter l'invisible, composer l'espace sonore	4
	TEA0242	Perception, discours et représentation de la ville	2
	TEA0243	Arts étranges: esthétiques de la déviation et autres défiances	2
	Total crédits		**28**
Requis par l'Académie	Atelier de recherche		4
	Total crédits		**4**

Total Crédits Semestre 01 **32**

SEMESTRE 02

Enseignements de Spécialisation	DRE0641	Carnet de recherche	6
	SCC0642	Politiques dans l'image filmique.	2
	SCC0643	Vers une histoire vivante du cinéma : pratiquer la programmation	2
	SEA0242	Narration transmédia	4
	SER0643	Atelier de réalisation 2: court-métrage documentaire	8
	STC0641	Post-production Labs	4
	TEA0244	La décolonisation dans le cinéma et dans les arts visuels	2
	Total crédits		**28**

Total Crédits Semestre 02 **28**

Liste des cours optionnels p.242-243

2ème année

SEMESTRE 03

Enseignements de Spécialisation	DCI0651	Projet de fin de Cycle: Ecriture court-métrage	12
	DCI0652	Projet de fin de Cycle: Dossier Pré-Production court-métrage	10
	DRE0651	Projet de fin de Cycle: suivi mémoire de recherche	6
	SPA0244	Visiting Artist/Researcher/Curator Workshop	2
	Total crédits		**30**

Total Crédits Semestre 03 30

SEMESTRE 04

Enseignements de Spécialisation	DCI0653	Projet de fin de Cycle: Réalisation courtmétrage et soutenance	20
	DRE0652	Projet de fin de Cycle: Mémoire de recherche	10
	Total crédits		**30**

Total Crédits Semestre 04 30

MASTER EN RPODUCTION AUDIOVISUELLE

1ère année

SEMESTRE 01

Enseignements de Spécialisation	SPR0641	developpement de projets (fiction, animation,documentaire)	8
	SPR0642	Financement de projets	8
	SPR0643	Pitching et negociations	4
	SPR0644	Distribution Cinema: marketing et vente	6
	TCC0641	Histoire du cinéma libanais et du monde arabe	2
	TPR0641	Cadre légal et principes contractuels	2
	Total crédits		**30**

Total Crédits Semestre 01 30

SEMESTRE 02

Enseignements de Spécialisation	SPR0645	Création et développement de magazines	8
	SPR0646	Execution d'un Pilote	4
	SPR0647	Marketing de programmes audiovisuels	4
	SPR0648	Production transmédia et metaverse	6
	SPR0649	Gaming production: from design to publishing	6
	TCC0642	Approches sociologiques des médias libanais etdu monde arabe	2
	Total crédits		**30**

Total Crédits Semestre 02 31

2ème année

SEMESTRE 03

Enseignements de Spécialisation	DPR0651	Avant-Projet de Diplôme: suivi dossier de	10
	DPR0652	Avant-Projet de Diplôme: Dossier de recherche	12
	SPR0651	Stage professionel	8
	Total crédits		**30**

Total Crédits Semestre 03 30

SEMESTRE 04

Enseignements de Spécialisation	DPR0653	Projet de Diplôme: Dossier de production	12
	DPR0654	Projet de Diplôme: proof of concept	10
	DPR0655	Projet de Diplôme: soutenance	8
	Total crédits		**30**

Total Crédits Semestre 04 30

Liste des cours optionnels p.242-243

ACADEMIC RULES AND REGULATIONS

1. Admission Criteria

1.1 Undergraduate Admission

To be admitted in the First Year, applicants should fulfill the following requirements:

- Hold the Lebanese Baccalaureate or its official equivalence
- Eligible academic record (Seconde, Première and Terminale grades)
- Provide results from official French or English language examinations (DELF B2, IELTS, SAT, etc.) or take the University placement tests Levels and table below:

Intitulé	Echec	FRAN0001	Cours de niveau 1 FRAN-001	Cours de niveau 2 FRAN-002	Exempté de cours
Diplôme d'études en langue française DELFB2	0-34.9	35-44,9	45-6209	63-74.9	75-100

Intitulé	Echec	Cours de niveau 1	Cours de niveau 2	Exempté de cours
Cambridge First	<99	100-139	140-179	180-190
Cambridge Advanced	.	.	160-179	180-210
Duolingo	<59	60-85	90-115	120-160
IELTS	<2.5	2.5-4.4	4.5-6.5	6.6-9
SAT Digital Evidence -Based Reading and writing	<350	350-449	450-540	541-999
TOEFL Internal Based	<19	19-31	32-69	70-100
TOEFL Paper Based	<350	350-450	451-589	590-999

Applicants holding the French Baccalauréat are exempted from the French language placement test.

1.2 Graduate Admissions

To be admitted in a Master's program, applicants should fulfill the following requirements:

Hold a Lebanese Baccalaureate or its official equivalent.

- Hold at least a Bachelor's degree in one of the fields specified by the school in question. For certain Licences, bridging courses may be required.
- Submit a portfolio of academic or professional work and pass an interview.
- Students holding a Bachelor's degree from the University of Balamand must have obtained a cumulative grade point average of 12/20. Students with an overall average between 11.5 and 11.99/20 may be admitted under academic supervision.
- A good command of both French and English is required (B2 level achieved).

1.3 Transfer

Licence / Bachelor's degree
Students are admitted to the Bachelor's program on the basis of an application and an interview. 10/20 grade point average is required for transfer to the Bachelor's program. A maximum of 50% of ECTS credits may be transferred.3 semesters residence at ALBA is required.

Master's degree
Students are admitted to the Master's program on the basis of an application and an interview, with a cumulative average of 12/20 and a maximum of 40% of ECTS credits transferable.

2. Registration

2.1 Languages of Instruction

The language of instruction at ALBA-Dekouaneh is mainly French, with some programs taught in English.
The language of instruction at ALBA-Koura is English.

2.2 Maximum Duration of Studies

The maximum duration of studies is limited to the double of the minimum duration: 6 or 8 years for Bachelor's programs and 4 years for Master's programs.

2.3 Credit Load

A full-time student must register for a minimum of 24 ECTS credits and a maximum of 36 ECTS credits per semester. Students under academic supervision will have their maximum course load reduced (see 3.5 "Academic supervision").

2.4 Pre-and Corequisites

A course may require a prerequisite or co-requisite. A pre-requisite is a course that must be completed before registering for the chosen course. A co-requisite is a course that must be taken simultaneously with the chosen course.

2.5 Academy Requirements

The followings courses are required by the academy from all students enrolled in a Bachelor's program:
Research Methodology (2 credits), History of Arts I (2 credits), History of Arts II (2 credits), Elective Courses (at least 10 credits, courses offered by the academy).

2.6 Academic Advising

An academic advisor is assigned to each student.
The student should refer to his advisor:
- Before the registration period.
- For any question regarding his Plan of Studies.
- For any academic problem he/she may face.

2.7 Student Classification

A Second Year student must have earned 60 ECTS credits (54 credits tolerance).
A Third Year student must have earned 120 ECTS credits (114 credits tolerance).
Where applicable, a Fourth Year student must have earned 180 ECTS credits (174 credits tolerance).
These are the classifications that will appear on all official documents required.

2.8 Registration for the Capstone Project

When a Capstone Project is required, the student can register for the project if he/she has already earned a minimum number of ECTS credits: 144 for Bachelor's programs of 180 credits, 204 for Bachelor's programs of 240 credits, and 84 credits for Master's programs.

3. Academic Evaluation

3.1 Grading System

A minimum of two grades is required per course
Grading over 20
Grades vary between 5 and 20.
Some works or courses have a « Pass/Fail » evaluation.
A student with an « Incomplete » grade will be given extra time to complete a task.
This extension cannot exceed 4 weeks after the end of the considered semester.

3.2 Passing Grades

The minimum passing grade required is 10/20 for undergraduates and 12/20 for graduates. Higher values may be required by the Schools for specialization courses (see specific School regulations). Carried courses are to be taken as a priority at the earliest opportunity.

01

Grade over 20	Grade over 100	Evaluation	Grade over 20	Grade over 100	Evaluation
20	100	**Excellent**	9.5	57	**Fail**
19.5	99		9	55	
19	98		8.5	50	
18.5	96		8	48	
18	**95**		7.5	46	
17.5	93	**Very Good**	7	45	
17	92		6.5	43	
16.5	91		6	42	
16	**90**		5.5	41	
15.5	87	**Good**	**5**	**40**	
15	85		4.5	37	
14.5	82		4	35	
14	**80**		3.5	32	
13.5	78	**Passing grade: Master / MFA**	3	30	
13	76		2.5	25	
12.5	72		2	20	
12	**70**		1.5	15	
11.5	67	**Passing grade: Licence / BFA**	1	10	
11	65		0.5	5	
10.5	62		0	0	
10	**60**				

Petitions to contest a grade or a result should be submitted within a 2-week period starting from the publication of the grade/result. Beyond this period, no complaint will be accepted.

3.3 Dropping a Course

A student is allowed to drop a course after 3 weeks and until a maximum of 10 weeks after the strat of the semester, if he has the approval of his/her advisor. No grade will be given to the course. It will nevertheless be counted as taken once.
If the course is optional, it may be replaced by another optional course of the student's choice.
A student can drop a whole semester if he has the approval of the Education Committee of the School or of the Department.
When the credit load of a student falls under the 15 ECTS credits because of dropped courses, the Education Committee will have to decide:
- whether the student is allowed to continue the semester,
- if he/she should drop the whole semester,
- if he/she should be expelled from the department or the School.

3.4 Make-up exams

Any student who has failed a theoretical course will be entitled to take a make-up exam if his/her minimum average on the course is 08/20 in the Bachelor's cycle and 10/20 in the Master's cycle. The jury will decide on the possibility of taking this exam. Pending the outcome of the make-up exam, the course will be considered incomplete. The grade for this exam will replace the lowest grade in the course. The make-up exam must take place within a minimum of 1 week and a maximum of 2 weeks after the publication of grades.

For practical courses, the number of grades will depend on the number of projects required.
A student who has failed a practical course with a minimum average of 08/20 in the Bachelor's cycle and 10/20 in the Master's cycle, and who has obtained an overall semester average of at least 10/20 in the Bachelor's cycle and 12/20 in the Master's cycle, will be entitled to do a remedial project. The jury will decide whether or not to allow the student to do a remedial project. Pending the outcome of the remedial project, the course will be considered incomplete. The grade for this project will replace the worst grade in the course. The remedial project will be developed within a minimum of 1 week and a maximum of 4 weeks after the publication of grades.

3.5 Averages

Courses are divided into two categories: major courses and general courses.
Four different averages are determined at the end of a semester:
- The major average and the general average of the semester
- The major cumulative average and the general cumulative average

3.6 Probation

A student is on probation in the following cases:
- If he or she is admitted under probation. The probation must then be lifted at the end of the first semester, the required conditions being met.
- If he passes his major courses, and his general cumulative average is below the following values :

02

Type	Major Cumulative Average	General Cumulative Average
Licence	10/20	9.5/20
Master	12/20	11.5/20

The credit load of a student under probation is limited to 24 ECTS credits per semester.

At the end of the semester, if the required objectives are met, the probation is removed.
If not, but if the major average of the semester is equal to or higher than the required average (see table 2), then a second semester will be granted to the student to improve his or her averages.

If the objectives are still not met, a third and last semester on probation will be allowed. The student will only be able to register in the courses he or she has failed.

If after these three semesters the student has not been able to remove the probation, he or she will no longer be admitted to the Section /School.

4. Graduation Requirements

4.1 Licence

To graduate, a « Licence » student must:
- Confirm the required number of ECTS credits (180 or 240 ECTS credits)
- Have a general cumulative average of at least 10/20 or 70/100
Except for the "Licence en Etudes Architecturales": 11/20
- Have a major cumulative average of at least 10/20 or 70/100
Except for the "Licence en Etudes Architecturales": 11/20
- Meet the conditions related to the languages of instruction (paragraph 2.1).
- If it is required in the program, defend a capstone project before a Jury headed by the representative of the Ministry of Education and Higher Education and composed of ALBA faculty members and of professionals. A minimum average of 10/20 is required to confirm the credits
- To have completed at least 50% of his academic studies at the Académie Libanaise des Beaux-Arts - University of Balamand.

4.2 Master

To graduate, a « Master » student must:
- Confirm the required 120 ECTS credits
- Have a general cumulative average of at least 12/20
- Have a major cumulative average of at least 12/20
- Successfully complete the required language remedial courses
- Defend a capstone project before a Jury headed by the representative of the Ministry of Education and Higher Education and composed of ALBA faculty members and of professionals. A minimum average of 12/20 or 80/100 is required to confirm the credits.
- To have completed at least 50% of his academic studies at the Académie Libanaise des Beaux-Arts - University of Balamand.

4.3 Graduating with Honours

Licence
Students will graduate with honours when their general cumulative average ranges as follows:

Mention	General cumulative average
Bien (Good)	Between 14 and 15,99
Très bien (Very Good)	Between 16 and 17,99
Excellent (Excellent)	Between 18 and 20

Master
Students will graduate with honours when the final project grade ranges as follows:

Mention	Grade of the capstone project
Bien (Good)	Between 14 and 15,99
Très bien (Very Good)	Between 16 and 17,99
Excellent (Excellent)	Between 18 and 20

5. Academic Life

5.1 Mutual Respect

The utmost respect rules the relation between ALBA students, faculty and administration.
Any failure to observe this conduct, on anyone's part, will be severely penalized.

5.2 Attendance

Regular attendance is expected and considered mandatory.

Any absence should be justified by a medical report or an excuse deemed valid by the administration. Relevant documents must reach the administration at most on the day of return.

When missing in-class writings or project deadlines, and if no valid excuse is given, the student receives a grade of zero. A make-up test may be required. A valid excuse does not, however, prevent the absence from being taken into consideration.

An absence rate of 16% is tolerated. The percentage is relative to the total number of teaching hours.

The use of cellular phones, cameras, or any other means of audio or video recording is prohibited during the courses and studios unless their use is part of the teaching and was approved by the teacher as well as all attendees.

5.3 Student Course Evaluations (EEE)

Each semester, ALBA organizes course evaluations in order to involve the students in the process of improving the quality of the trainings. Confidentiality and anonymity are guaranteed by the secured software in use.
EEE is mandatory.

5.4 Cheating

Cheating or attempted cheating will entail the annulment of a test/ exam or even a whole exam session. Copying an entire project, or having someone design it for you, will bring about sanctions. A second offence will result in the immediate and permanent exclusion of the transgressor.

5.5 Plagiarism and Artificial Intelligence

Use Policy

Use of Turnitin Software for Dissertations and Theses

Following the decision of the University Council, all Bachelor's dissertations and Master's theses must be submitted with a Turnitin report, effective from the 2014–2015 academic year.

The maximum acceptable similarity percentage is 15%.

The University strongly recommends that students and their thesis/dissertation supervisors use Turnitin throughout the writing process. The final Turnitin report must be submitted along with the dissertation/thesis to the library after the defense, taking into account all corrections requested by the Jury.

Plagiarism and Artificial Intelligence Use Policy

Plagiarism, in all its forms, constitutes a serious academic offense. Plagiarism is defined as any undeclared borrowing from an external source—whether text, image, concept, or any other intellectual production—as well as presenting as one's own work produced by a third party, including a generative artificial intelligence tool.

Authorized Uses

The use of generative artificial intelligence tools is authorized in the following cases, provided it is declared:

- Research and documentary exploration (identifying sources, preliminary bibliographic synthesis).
- Spelling, grammar, and stylistic correction of a text written by the student.
- Supplementary translation, used as an aid to comprehension and not as a substitute for language proficiency.
- Formatting and structuring of ideas already developed by the student.

Prohibited Uses

The following are strictly prohibited and considered plagiarism:

- The full or partial generation of the dissertation or thesis text by an AI tool, even if reformulated or reworked.
- The substitution of the student's personal reflection, analysis, or argumentation with AI-generated content.
- The undeclared use of any AI tool, regardless of its nature or extent.

Mandatory Declaration

Any use of an AI tool, even partial and within the scope of authorized uses, must be explicitly declared in the submitted work, specifying the tool used, the nature of its use, and the sections concerned.

Any violation of these rules will be handled according to the disciplinary procedures in effect at ALBA and may result in the cancellation of the work in question, or even the student's expulsion.

5.6 Intellectual Property Right

Students must be fully aware that the works and projects carried out during their studies are and will remain the intellectual property of the Académie. Thus:

- Students will perceive no remuneration for their work, even if it is published, produced or broadcasted, etc.
- Students must ask for ALBA's approval to make use of their projects.
- "Éditions de l'ALBA – Université de Balamand" is the only authorized publisher for students' work.
- The participation of a project/film in festivals, exhibitions, etc, must be approved and authorized by ALBA.

6. Student Life

6.1 Practical Work

All works must clearly state the name of the student(s) submitting the project, the class, title and date of completion. Projects that do not meet these instructions or the specific requirements will not be admitted for assessment.

6.2 Premises

Access to ALBA premises is restricted to ALBA students, faculty and staff.

Students are expected to keep premises clean at all times. Therefore, it is strictly forbidden to eat, drink or smoke in classrooms, workshops, studios, or labs. No graffiti allowed.

Finally, the use of cell phones in classrooms and during workshops is strictly forbidden.

6.3 Dress Code

All students are expected to adhere to common practices of modesty, cleanliness and neatness within ALBA. Violation of this rule will deprive students from their right of attending classes and workshops.

6.4 Disciplinary Mesures

Any infringement of ALBA rules and regulations can lead the Disciplinary Committee of the School - or the ALBA Disciplinary Committee, depending on the offence - to take severe measures. Sanctions can range from temporary suspension to the permanent exclusion of the student.

6.5 Financial Assistance and Scholarships

The Lebanese Academy of Fine Arts - University of Balamand (UOB) offers financial aid to various groups of students, ranging from 10% to 100% of tuition fees. Financial aid can be of different types depending on need and/or academic merit.

A- Financial Aid (FA), (need-based scholarships)

Financial aid is awarded first on the basis of need, then on academic merit. To be eligible for financial aid, an undergraduate student :

- must be accepted or enrolled at UOB on a full-time basis. An undergraduate student is considered full-time if enrolled in 24 or more ECTS credits per semester.
- Must demonstrate financial need.
- Must be in good academic standing (satisfactory grades).

Application process

Students enrolling for the first time at UOB or continuing their studies at UOB must submit a financial aid application

completed by the applicant and his/her parents, along with the required documents.

Applications must be submitted online with the required documents before the end of June via the following link: http://www.balamand.edu.lb/FinancialAidApplication/

Financial aid applications are valid for one academic year only. A new application is required for each new academic year, so be sure to submit your application online. You will receive an automatic message to your ALBA e-mail address if your application is accepted.

Financial aid restrictions

Financial aid is not available to students who:

- Are enrolled part-time.
- Placed on academic probation (based on a low semester or grade point average), financial aid awards will not be

renewed unless the student's grades are improved and academic probation is lifted.
- Have received other forms of financial aid exceeding 50% support from external sources (protocol between UOB and neighboring schools, grants, scholarships, etc....).
- Provide an incomplete FA application or incorrect information.
Furthermore,
- Students will be fully responsible for payment of any courses repeated due to failure or withdrawal.
- Financial aid will be cancelled if the student decides to withdraw from the university during the drop/add period. If the student has attended 25% of the semester, he/she will receive only 25% of the financial aid and the remaining amount will be cancelled and must be paid by the student.

B - Siblings

No application is necessary for this scholarship.

When two or more siblings are enrolled at UOB during the same period, they are entitled to a reduced tuition fee provided they are enrolled full-time and the second/third sibling maintains an average above 75 at the end of each semester with a clear academic status. The second sibling will benefit from a 7.5% reduction and the third sibling from a 12.5% reduction in tuition fees.

C - Merit scholarships

Students with outstanding academic qualifications are eligible for merit-based scholarships.

Merit-based academic scholarships are available to students wishing to enroll in a Master's program at ALBA - UOB in any discipline. These scholarships are designed to encourage our best students to complete their academic careers.

To qualify for an M1 scholarship, the following grades will apply: Cumulative undergraduate grade point average, or final year undergraduate grade point average, or grade obtained in the final undergraduate project.
To qualify for an M2 scholarship, the grades to be applied are : Overall average of grades obtained in M1.

Scholarships will consist of a discount rate that will be applied to Master students' university fees for the 2023-2024 academic year as follows:

1- Average or PFE grade above 16/20 (90/100): 50% financial aid
2- Average or PFE grade between 15/20 and 16/20 (85/100 and 90/100): 40% financial assistance
3- Average or PFE grade between 14/20 and 15/20 (between 80/100 and 85/100): 25% financial aid
In return, these students will be offered jobs in their respective fields, in particular to strengthen research programs.

New Master's students enrolled at ALBA who have completed their Bachelor's degree at another institution may qualify for the merit-based scholarship under the following conditions:

- A recommendation from the management of the School or Section concerned after interviewing the applicant,
- Presentation of a letter of recommendation from the original school,
- Presentation of a transcript of grades from the Bachelor's years (or others if applicable) demonstrating the equivalence of grades and averages with ALBA criteria.

It is also important to mention that courses failed or repeated during the semester are not covered by the scholarship. Dependents of faculty and staff members are not eligible for this scholarship.

F - Student work

Some applicants may qualify for additional financial assistance in the form of a work-study program by submitting an application to the Financial Aid Office. Once this application has been approved, the student must apply for student work via the following link: http://www.balamand.edu.lb/studentwork/ The amount will be deducted from the student's tuition fees on a monthly basis, provided that in return he/she commits to working a certain number of hours per month during the fall and spring semesters of an academic year.

The type and location of work will be assigned to the student by the financial aid office, which will monitor the work performed on a monthly basis.

To be eligible, applicants must meet the following criteria:

- Enrolment in a degree program at the time of application, with a minimum of 24 ECTS credits per semester.
- An average of at least 12/20 or 70/100.
- Receive financial aid.
Students on financial aid (with demonstrated need) may work a maximum of fifteen hours per week. Students are compensated in the form of a percentage reduction in tuition fees.

Work opportunities for students on campus range from office work to laboratory and library assistance.

For further information, please contact the Financial Aid Department on 01-489 206/7 extension 291.

6.6 Announcements

Whenever needed, ALBA's Administration reserves the right to inform students through posted announcements posted in the lobby. Several bulletin boards are also available to students, displaying information about internships, job offers, cultural events and students' activities. Students may also use those spaces for personal ads, given a prior approval.

6.7 Student Committee and Class Representatives

Class Representatives
Two class representatives are chosen by students at the beginning of the academic year to defend their rights before ALBA's administration. These representatives are also responsible for the good management of the classes and workshops, as well as discipline within their group.

Student Committee
The Student Committee volunteers to organize student activities and take part in the activities organized by ALBA (evenings, sports and social events).

Elections
Elections for the student committee will be held before the end of October for the following positions:
- President
- Vice-President
- Secretary
- Treasurer
- 2 Board members
Each committee comprises a total of 6 members.

PARTNERSHIP AGREEMENTS

The Académie Libanaise des Beaux-Arts, ALBA, which is based on excellence and diversity, has implemented a partnership policy with international higher education institutions . As a result, many agreements signed by ALBA's schools have led to building solid relationships with major international schools of arts and architecture in France, Germany, Poland, Canada, India...
These agreements can provide access to the best arts education and the chance to take part in many projects, such as:

-Exchanging teachers and students,
-Organizing joint workshops,
-Creating artistic projects,
-Receiving guest speakers,
-Conducting research.

Each year, ALBA extends its network of partners by establishing new contacts with art schools and local and international universities. This educational exchange program offers ALBA's students the chance to experience other artistic practices that will help them in their future endeavors.

ALBA's students thus are encouraged to participate in all kinds of international events such as competitions, festivals and research workshops and will often see their work appreciated and rewarded in many ways.

Guidelines

Students and teachers exchange
Each year, guest speakers and teachers from partner schools and institutions outside Lebanon provide courses, seminars and conferences to ALBA's students.
Foreign students are also welcome to complete their training at ALBA as part of their curriculum. The length of their stay should not exceed a whole academic year.
Finally, ALBA's students who benefit from scholarships to study abroad, may apply at partner universities thus, improving their knowledge and developing their skills.

Organization of international workshops
As part of the bilateral partnership agreements between ALBA and foreign institutions, several workshops are conducted on annual basis within ALBA's campus and partner schools outside Lebanon.

Joint artistic projects
The partnerships between ALBA and the higher national schools of Art and Architecture in France, Belgium, Italy or Switzerland have paved the way for joint creative projects, hence allowing Lebanese and foreign students to exchange their artistic skills. These works of art are subject to be exhibited or published.

Visiting lecturers
Every academic year, ALBA organizes exchange visits in collaboration with partner institutions in which guest lecturers participate in conferences. These conferences are part of an active program implemented by ALBA.

Research seminars
ALBA's educational partnerships lead to research seminars bringing together specialists from different disciplines. Most of these seminars have been published in scientific journals.

ALBA's Partner Schools

Since their creation, ALBA's five schools and Institute have built strong partnerships with the following academical institutions:

GERMANY
- Design Akademie Berlin
- Akademie Bildenden Künste München

BOSNIA HERZEGOVINA
- Université de Sarajevo

CANADA
- Université de Montréal
- UQAM

FRANCE
- École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris – Belleville
- École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris – La Villette
- École nationale supérieure d'architecture Paris-Malaquais
- École Nationale Supérieure des Beaux-Arts –ENSBA – Lyon
- École Nationale Supérieure d'Arts à la Villa Arson – Nice
- École Nationale Supérieure des Arts Décoratifs (E.N.S.A.D.) – Paris
- École Nationale Supérieure des Beaux-Arts (E.N.S.B.A.) – Paris
- École Supérieure des Arts Appliqués Duperré (E.S.A.A. Duperré) – Paris
- École Supérieure des Arts et Industries Graphiques : Ecole Estienne – Paris
- École Supérieure d'Art et Design de Saint-Etienne (ESADSE)
- Institut National de l'Audiovisuel (INA) – Paris
- École de design Nantes Atlantique – Nantes
- Haute école des arts du Rhin (HEAR) – Strasbourg
- Université Bordeaux Montaigne
- Institut National du Patrimoine INP -Paris
- Université Paris 1 -Panthéoon - Sorbonne

SWITZERLAND
- Haute École d'Art et de Design (HEAD) – Genève
- Zurich University of the Arts – Zurich

URUGUAY
- Université de la République d'Uruguay

ALBA is also a member of the following organizations:

- International Council of Graphic Design Associations (ico-D), Montréal, Québec, Canada
- Cumulus (International Association and Colleges of Art, Design and Media)
- DIA SUD MED, cooperation project financed by the European Commission in collaboration with ESAV (Marrakech) and ISAMM (Tunis)
- Member of the Permanent Conference of the Mediterranean Audiovisual (COPEAM) and the International Liaison Center of the Schools of Cinema and Television (CILECT)
- IUA is a member of APERAU (Association for the Promotion of Education and Research in Urban Planning and Development) and ECLAS (European Council of Landscape Architecture).

SERVICES AVAILABLE

Documentation center and Library

ALBA's Library gives its users access to all kinds of resources, on site or via its online catalogue olibsrv.ALBA.edu/webview

Documentary resources…

A free access to a collection of 10 000 titles in the fields of Art, Architecture, Urban design, Landscaping, Visual Arts, Audiovisual, Advertising and Graphic design...

- 60 periodicals providing multidisciplinary approach to education.
- Academic works and thesis.
- Plans, maps and aerial photos of Beirut and Lebanon.
- Reference materials on given subjects.

Electronic resources…

ALBA's Library provides electronic access to its users as a supplement to the existing resource documents: online references, database, on line newspapers, digital books, etc.

These references can be accessed on an off campus on our website http:// ALBA.edu.lb/french/Biblio by all ALBA students and professors who have completed an application form approved by the librarian.

The Library is open 6 days a week, except on holidays, from 8.30 am to 7.00 pm and Saturdays from 8.30 am to 1.00 pm.

Video Library

An extensive video library of over 1500 titles is also available for users who want to watch films and hone their cinematographic knowledge.

Internet and E-mail

All ALBA's computers (PC or Mac) are connected to the internet enabling users to access the sites and do research at all times.
Each student is provided with an ALBA e-mail account, which acts as the main contact with the administration. E-mails can be checked on computers available on campus or on other similar devices.

Social Networking

ALBA uses social media to connect with people and better communicate with students.

Information on events (such as happenings, campus life, excursions, projects, studies…) can be followed on the links below:
Facebook Page: facebook.com/ALBA.page.officielle
Facebook Group: ALBA Groupe Officiel
Youtube : youtube.com/CommunicationALBA
Twitter : twitter.com/ALBA_Lebanon
Instagram : @academielibanaisedesbeauxarts

Cafeteria

Cafeteria is a place for exchange and dialogue for students and teachers who wish to have a meal or a coffee in a friendly and cheerful atmosphere. Daily specials along with snacks are served every day at the cafeteria.

Parking

ALBA's parking space, located at the southeast entrance of the campus, is made available for students upon semi-annual subscription.
Students receive an access card to the parking lot along with an ALBA sticker that both have to be posted on the vehicle's windshield in a visible way.

Film-Club

Every Friday at 7 pm. ALBA's film-club brings a variety of new releases and other movies that may not be available in movie theaters. Entrance is free.

Sports Clubs

ALBA's students can become members of ALBA's sports clubs, and join the football team, the basketball team and the frisbee team.
Games and practices are attended by a trained coach. They take place on sports fields that are off campus.
The recruitment procedure is carried out at the beginning of the academic year at the communication department.

Music Club

Talented students who can sing and play are welcome to join ALBA's music club.
All members of this club have their own space where they can practice and rehearse. They also organize jam sessions, attend concert screenings and musical documentaries and offer concerts throughout the year.

Sustainable Club

Sustainable Club seeks to convene, challenge and educate citizens on the need for actions to improve the quality of their environment.

Adventure Club

Adventure Club offers outdoor activities in the nicest areas in Lebanon such as biking, hiking, camping, and reservations tours.

ALBA's Events and Traditions include

- a welcome reception held at the beginning of the academic year:
At the beginning of each academic year, ALBA organizes a party to welcome new students and help them integrate the academic environment.
- ALBA's Anniversary:
On the 15th of march, ALBA celebrates its Anniversary. On this special occasion, a number of artistic and cultural activities take place on campus.
- End of the year celebration:
At the end of the academic year, ALBA organizes a lively gathering, attended by the administrative staff, the teachers and the students in their final year of study.

ALUMNI ASSOCIATION

ALBA's Alumni Association was founded in the fifties by the first graduates in architecture, interior design, painting, law, political science and literature, with the objective of strengthening the bonds between ALBA's former students and the academy itself.

As a result of unforeseen circumstances, the association's activities were suspended in the early sixties when the academy had to struggle for survival, then recovered and regained legal recognition and leadership by giving birth to "Académie Libanaise des Beaux-Arts-ALBA".

Alumni then resumed its activities and lived its golden years in the seventies.

After the passing of ALBA's founder Alexis Boutros in 1979, Alumni devoted considerable effort in helping the administration fulfill its objectives.

In 1997, the Alumni regained momentum. Thanks to a seven-member temporary committee and few volunteers, conferences, exhibitions, gatherings, gala dinners were carried out, reuniting former students in happy times.

In 2001, the Association was recognized by the Ministry of the Interior and had its first Executive Committee election in 2002, in accordance with its own rules of procedure.

Practical information

ALBA's Alumni Association refers to:

- The Lebanese Academy of Fine Arts' graduates and students
- A sense of belonging to the same transgenerational geographically dispersed community united around one school.

ALBA's Alumni objectives :

- Creating and strengthening ties and solidarity among the members of ALBA's family
- Maintaining contact with all ALBA's Alumni
- Promoting a positive image of the school and its values: creativity, excellence, versatility, personalized assistance and project work
- Organizing activities and meetings: conferences, exhibitions, musical evenings, screenings of films, gala evenings, dinners, ...
- Providing moral support
- Welcoming new graduates, integrating them into ALBA family and helping them enter the world of business.

Joining ALBA's Alumni network is:

- Being consistent with its objectives
- Supporting its action and contributing annually to the achievement of its missions
- Engaging in its tasks by participating in general meetings and helping elect the Board of Directors
- Enjoying the benefits of the association members

OPTIONNELS LIBRES / *ELECTIVE COURSES* — 2 crédits

Écoles et sections / *Schools and Departments*	**Code /** *Code*	**Intitulé /** *Course title*
Architecture	PEG01201	Dessin, Media, Expression
	TEG01301	Multiplicités
	PEG01403	Hors Cadre
	TEG01302	Psychologie de l'architecture
	TEG0102	Musique et Architecture
	TEG01501	Scientific methods for creative minds
Architecture d'intérieur	PLR03210-1	Trompe-l'œil 2
	PLR03212-1	Maquette
	PLR03213-1	Pratique, Langage et représentation – Interior Design Photography 1: Perception of Space & Light
	PLR03219-1	Pratique, Langage et représentation – Scénographie mise en espace
	PLR0324-1	Poterie-Céramique 1.
	PLR0325-1	Poterie-Céramique 2.
	PLR0326-1	Rendu Aquarelle
	PLR0327-1	Rendus Multimédias
	PLR0328-1	Techniques d'impression (Sérigraphie)
	PLR0329-1	Trompe-l'œil 1
Arts graphiques et Publicité	PGR4C31-1	Croquis Avancé
	TCI4OP1-1	Desseins Multiples de Dessin
	PEC4OP1	Marcher Écrire
	THC4OP1-1	The Politics of Design
	PGR4OP1-1	Japan Reimagined: From Ukiyo-e to Manga
	THC4OP2-1	Mémoire Collective dans les Médias, le Design et la Publicité
	PIM4OP1-1	Fanzine Printing Fabrication
	PIM4OP2-1	Cours de Tatouage
Arts visuels	TCA0221-1	Histoire de l'art au Liban
	TCA0222-1	L'invention de l'image
	TCA0226-1	Culture of the Uncanny
	TCA0225-1	Arts au prisme du genre
	TCA0231-1	Approches de l'art contemporain

Design	PAA0525-1	Intelligence des matériaux
	PAA0526-1	Époques en collision
	PCD0525-1	Entreprenariat et innovation pour les disciplines créatives
	PEC0515-1	Mettre le monde en scène
	TCC0525-1	Communication Skills
	TEC0515-1	Façonner les imaginaires (Imaginer le monde en couleurs)

Direction des Études	TCG0021-1	Audio Meets the Visual
	SCG0023-1	Photographie Argentique
	TCC0629-1	Histoire de la Musique 1
	TCG0022-1	Reading Photography : Practices, Writings and Ways of Viewing
	SCG0022-1	Habiter l'image : Intimité et récit Photographique

Mode	SCO09OP1-1	Design for Good: Collaborative Action Lab
	SDA09OP1-1	Bijour Contemporain : Expérimentation et Moulage à la Cire
	SGR09OP1-1	Building a Creative Brand Online
	STT09OP1-1	Basketry & Weaving: Material, Structure and Form

Cinéma et réalisation audiovisuelle	TCC06219-1	Cinéma et Écologie
	PTC0627-1	Maquillage artistique
	SAS0625-1	Actorat
	TCC06211-1	Évolution des Séries TV
	TCC06217-1	Cult Films
	TCC06215-1	Psychoanalysis and cinema od desire
	TCC0626-1	Cinéma du Futur
	TCC0627-1	Anatomie d'un Film
	SAS0623-1	Le corps au Théâtre
	TCC06218-1	Women Film Directors

Urbanisme	PVR07102-1	Zoom sur la ville : Décripter la ville par l'image
	SOUR7301	Sociologie urbaine

La liste des cours offerts peut être sujette à des modifications. Il est recommandé de se référer aux Écoles concernées.

CENTRE DE RECHERCHE ET DE CREATION

DR. RICARDO MBARKHO
DIRECTEUR DE LA RECHERCHE
DIRECTEUR DU CENTRE DE RECHERCHE ET DE CREATION

Depuis son instauration en 2023, le Centre de Recherche et de Création (CRC) de l'Académie Libanaise des Beaux-Arts (ALBA) - Université de Balamand s'engage à offrir un encadrement de qualité et les ressources nécessaires aux personnes désireuses de s'investir dans la recherche et la création. En favorisant l'interdisciplinarité, la collaboration et l'échange de connaissances, le CRC réunit entre elles diverses disciplines artistiques ou les associe à d'autres disciplines non artistiques.

Les arts, avec leur fusion de créativité et d'innovation, constituent un domaine privilégié pour influencer et investir l'espace social. Les recherches et les pratiques artistiques qui ont marqué l'histoire ont mis en évidence les normes d'une société donnée afin de les remettre en question, de susciter la réflexion et de stimuler l'imaginaire. Cependant, l'une des caractéristiques essentielles des mises en forme théoriques et pratiques au CRC est d'explorer et de redéfinir les limites, de contester le courant dominant qui cherche à s'imposer, de stigmatiser les automatismes d'une société figée dans ses codes et règlements, tout en valorisant l'incertain, le doute et l'action plutôt que la passivité d'un·e simple récepteur·rice.

Au sein du CRC, les chercheur·e·s-artistes adoptent une attitude critique envers leur environnement socioculturel, utilisant celui-ci comme source d'inspiration pour nourrir leurs hypothèses et refléter le « Zeitgeist ». Ainsi, le CRC ouvre de nouvelles perspectives allant de la simple mise en évidence de la sensibilité actuelle, en passant par le questionnement problématique et le détournement critique des idées et productions les plus stéréotypées de notre société, jusqu'à des interrogations prospectives sur les nouvelles hypothèses et formes d'expressions théoriques et pratiques.

Pour mener à bien ces projets interdisciplinaires, le CRC met en place les mesures nécessaires, crée les conditions appropriées et applique des méthodologies adéquates. Cela se fait à travers la Direction de la Recherche de l'ALBA, le Comité de recherche, les Directeur·rice·s de recherche et de création, les intervenant·e·s aux ateliers, les conférencier·ère·s ainsi que les étudiant·e·s inscrit·e·s. Grâce à cette structure solide, les chercheur·e·s-créateur·rice·s peuvent pleinement s'engager dans le monde de l'art actuel.

Situé à Beyrouth, le CRC accorde une attention particulière à l'évolution des secteurs créatifs au Liban, ainsi qu'à leur impact sur les sphères sociale, culturelle et politique de ce pays.
Il entretient également des relations avec ses homologues étrangers et collabore avec d'autres centres et laboratoires dans un esprit d'échanges multidimensionnels.

ADMINISTRATION

Dr Ricardo Mbarkho
Directeur
ricardombarkho@alba.edu.lb

COMITÉ DE RECHERCHE

Dr. Ricardo Mbarkho (Directeur)
Dr. Gregory Buchakjian
Dr. Sabine El Chamaa
Dr. Gaby Issa-El-Khoury
Dr. May El Koussa
Dr. Lamia Nassif

AXE GLOBAL DE RECHERCHE ET DE CREATION

Le CRC se focalise sur l'étude des mesures et des conditions favorisant l'interdisciplinarité créative, tant au sein des diverses disciplines artistiques qu'entre les arts et d'autres secteurs non artistiques.

OBJECTIFS

- La recherche et la création
- La documentation
- La publication et la diffusion

POSITIONNEMENT FORMEL

Le CRC se positionne dans un désir d'interdisciplinarité créative et adopte deux approches méthodologiques; la première approche, suivi essentiellement par les Universités, est orientée vers la théorie; la deuxième approche, pratiquée surtout par les Ecoles d'Art et de Design, est orientée vers la pratique créative. Le CRC valide les deux méthodes et encourage la possibilité de les joindre en vue de faire valoir une démarche de recherche-créative essentielle aujourd'hui dans les différents domaines de l'Art et de sa transmission.

COLLOQUES

Dans une vision tournée vers l'avenir, le CRC se positionne en tant qu'instigateur dynamique de colloques axés sur des thématiques spécifiques. Il prend l'initiative d'inviter des intervenant·e·s éminent·e·s, tout en veillant à la réussite de ces événements intellectuels. Dans le souci de diffuser et de préserver les connaissances produites lors de ces colloques, le CRC s'engage activement à les rendre accessibles à un large public. Il œuvre ainsi à leur publication sur divers supports adaptés tels que des ouvrages imprimés, des plateformes numériques ou des supports audiovisuels. En jouant ce rôle de catalyseur, le CRC nourrit les perspectives d'avenir de l'Académie en encourageant un dialogue continu au sein de la communauté scientifique, tout en stimulant l'émergence de nouvelles réflexions et de nouvelles avancées dans le domaine de la recherche artistique et créative.

PARTENARIATS

Le CRC entretient des partenariats avec plusieurs organismes, avec lesquels l'ALBA a signé des protocoles d'échange. Ensemble, le CRC et ces organismes collaborent sur divers projets. L'objectif principal de ces partenariats est de stimuler l'échange de ressources et de connaissances, créant ainsi une dynamique de coopération mutuellement bénéfique. En mettant en œuvre ces collaborations, le CRC ouvre de nouvelles perspectives d'évolution en favorisant le partage de compétences et en enrichissant le développement des recherches artistiques et créatives.

DOCUMENTATION

En collaboration avec le département des Archives et Collections ainsi qu'avec la bibliothèque de l'ALBA, le CRC facilite l'accès des chercheur·euse·s à divers corpus indispensables. Cette coopération implique la collecte, l'organisation et l'analyse d'informations pertinentes, favorisant ainsi la gestion des connaissances et la diffusion des résultats. L'objectif est d'assister les chercheur·euse·s et les créateur·rice·s dans l'accès aux ressources documentaires et dans l'utilisation efficace des outils de recherche nécessaires aux projets en cours. Ainsi, il·elle·s peuvent bénéficier d'une base solide d'informations pour leurs travaux de recherche et de création.

PUBLICATION ET DIFFUSION

Le CRC développe ses propres publications au sein de l'ALBA. Les formes de ces publications sont adaptées en fonction du contenu à diffuser, offrant ainsi une diversité de supports en fonction des besoins spécifiques. Parmi les différentes formes, on retrouve notamment des actes de colloque qui permettent de consigner les échanges et les connaissances produites lors des événements scientifiques organisés par le CRC. Des revues scientifiques sont également mises en place, offrant un espace de publication dédié à la recherche artistique et créative. De plus, des catalogues permettent de valoriser les réalisations et les productions artistiques issues des projets. Enfin, des livres offrant un support plus approfondi et structuré pour la diffusion des résultats de recherche et des réflexions académiques. Avec ces différentes publications, le CRC contribue activement à la diffusion du savoir.

LES ATELIERS DE RECHERCHE ET DE CREATION (ARC) DU CRC

Créés en collaboration avec la Direction des Études, les Ateliers de Recherche et de Création (ARC) constituent la branche pédagogique du CRC puisqu'ils font partie du cursus des étudiant·e·s. Chaque ARC du CRC porte une thématique spécifique tenant compte de l'axe de recherche et de création global du CRC. Au sein des ARC, l'on trouve les Directeur·rice·s de recherche et de création qui sont titulaires de doctorat, les intervenant·e·s, les conférencier·e·s et les étudiant·e·s.

Les Directeur·rice·s de recherche et de création orientent les étudiant·e·s inscrit·e·s pour mener à bien les projets de recherche et de création. Les ARC accueillent des conférencier·e·s et des intervenant·e·s pour animer un projet (workshop) pendant une période spécifique au cours du semestre.

Chaque Atelier de Recherche et de Création (ARC) du CRC représente l'équivalent de 4 crédits à l'ALBA dans le système LMD. Ces crédits sont acquis à la fin de chaque semestre passé au CRC, selon les conditions d'obtention des crédits en vigueur.

1.1 FONCTIONNEMENT DES ARC POUR LES ÉTUDIANT·E·S DE L'ALBA

À partir de2024-2025, les étudiant e s en 1ère année du cycle Master peuvent s inscrire à un des ARC du CRC.

- **Etape 1 : L'inscription administrative :**

L'inscription administrative qui se fait auprès du secrétariat de l'ALBA pendant les horaires indiqués.

- **Etape 2 : La recherche et/ou la création :**

Une fois inscrit·e, l'étudiant·e bénéficie ainsi des facilités techniques et de l'encadrement théorique et pratique du CRC, pendant un semestre renouvelable.

Durant ce semestre, l'étudiant·e se met en contact avec son/sa Directeur·rice de recherche et de création pour un suivi au sein de l'ARC concerné. Durant le semestre, chaque étudiant·e bénéficie d'un suivi selon de formes multiples tel que :
- Suivi personnalisé avec le/la Directeur·rice de recherche et de création de l'ARC concerné
- Rencontres animées par des intervenants libanais et/ou étrangers
- Cycle de conférences

• Etape 3 : Présentation du projet devant le jury :
Afin de valider les crédits, l'étudiant·e doit respecter les conditions suivantes : assister régulièrement à l'ARC choisi et obtenir la validation du jury concernant les travaux requis tout au long du semestre.

1.2 DURÉE

L'unité de mesure au ARC est le semestre. Dans le semestre, chaque ARC rempli 3 heures de présentiel par semaine, pour un total de 30 heures.

1.3 CRÉDITS POUR LES ÉTUDIANT·E·S

Chaque Atelier de Recherche et de Création (ARC) du CRC représente l'équivalent de 4 crédits à l'ALBA dans le système LMD. Ces crédits sont acquis à la fin de chaque semestre passé au CRC, selon les conditions d'obtention des crédits en vigueur.

1.4 ATTESTATION DU CRC

La candidate ou le candidat peut obtenir, à sa demande, une attestation indiquant la durée de sa participation au CRC, l'ARC suivi, l'approbation des rendus, ainsi que le nombre de crédits attribués par le CRC par semestre.

1.5 LES ATELIERS

ARC : Photographie et formats visuels au Liban au XIXe siècle

Code
ARC1044-1

Enseignante-chercheure
Carine Chelhot Lemyre, PhD

Descriptif

L'étude et l'interprétation de la photographie au Moyen-Orient et l'Afrique du Nord (ou ce qui était alors l'Empire ottoman) constituent un domaine en développement pour retracer l'histoire des photographes européens qui ont «exploré» la région ainsi que de ceux qui ont choisi d'établir des studios locaux.

Alors que des recherches récentes ont été publiées sur un nombre d'entre eux, l'histoire d'une partie significative d'ateliers français installés au Liban et d'autres locaux, reste non documentée. Cet atelier vise à aborder les principales questions historiques, conceptuelles, théoriques et esthétiques qui informent l'histoire de la photographie au Moyen-Orient et au Liban depuis les débuts du médium à la moitié du XIXe siècle jusqu'au début du XXe siècle. Explorons les matériaux photographiques de ces studios et analysons comment le contenu de ces illustrations photographiques interagit avec leurs spectateurs dépendamment du format dans lequel elles ont été produites.

LE CRC DE L'ALBA ET LES AUTRES FACULTÉS DE L'UNIVERSITÉ DE BALAMAND

Au sein de l'environnement académique diversifié de l'Université de Balamand, le Centre de Recherche et de Création met en oeuvre une approche interdisciplinaire. Bien que le CRC se concentre principalement sur le domaine des Arts, il encourage activement la participation des étudiant.e.s et des chercheur.e.s issu.e.s de diverses filières. En favorisant des collaborations qui dépassent les frontitres conventionnelles, le CRC devient un véritable carrefour dynamique d'échange d'idées et de perspectives. cette approche inclusive facilite l'intégration des recherches académiques variés, créant ainsi une atmosphère stimulante et favorisant l'excellence dans la recherche et la création au sein de l'ensemble de la communauté universitaire.

CENTRE FOR RESEARCH AND CREATION

DR. RICARDO MBARKHO
HEAD OF THE RESEARCH DEPARTMENT
DIRECTOR OF THE CENTRE FOR RESEARCH AND CREATION

Since its inception in 2023, the Centre for Research and Creation (CRC) of the Lebanese Academy of Fine Arts (ALBA) - University of Balamand has been committed to providing quality supervision and the necessary resources for those wishing to invest in research and creation. Encouraging interdisciplinarity, collaboration and the exchange of knowledge, the CRC brings together various artistic disciplines among themselves or associates them with other non-artistic disciplines.

The arts, with their fusion of creativity and innovation, constitute a privileged domain for querying and influencing the social space. Artistic research and practices that have marked history have highlighted the norms of a given society in order to question them, provoke reflection, and stimulate the imagination. However, one of the essential characteristics of theory and practice based creativity at CRC is to explore and redefine boundaries, challenge the dominant mainstream that seeks to impose itself, stigmatize the automatic behaviors of a society entrenched in its codes and conventions, while valuing the uncertain, doubt, and action rather than the passivity of a receiver.

At CRC, artists-researchers adopt a critical attitude towards their socio-cultural environment, using it as a source of inspiration to fuel their hypotheses and reflect the «Zeitgeist». In this way, the CRC opens up new perspectives, ranging from simply highlighting current sensibilities, through problematic questioning and critical splitting of our society's most stereotyped ideas and productions, to forward-looking interrogations of new hypotheses and forms of theoretical and practical expressions.

To bring these interdisciplinary projects to achievement, CRC puts in place the necessary measures, creates the appropriate conditions and applies suitable methodologies. This is done through the Research Department of ALBA, the Research Committee, the research and creation Directors, workshop animators, lecturers and registered students. Thanks to this solid structure, researchers and creators can fully engage with today's art world.

Based in Beirut, the CRC pays particular attention to the evolution of Lebanon's creative sectors, and their impact on the country's social, cultural and political spheres.
It also maintains relations with its foreign counterparts and collaborates with other centres and laboratories in a spirit of multi-dimensional exchange.

ADMINISTRATION

Dr. Ricardo Mbarkho
Director
ricardombarkho@alba.edu.lb

RESEARCH COMMITTEE

Dr. Ricardo Mbarkho (Director)
Dr. Gregory Buchakjian
Dr. Sabine El Chamaa
Dr. Gaby Issa-El-Khoury
Dr. May El Koussa
Dr. Lamia Nassif

GLOBAL AXIS OF RESEARCH AND CREATION

The CRC focuses on the study of measures and conditions favoring creative interdisciplinarity, both within the various artistic disciplines and between the arts and other non-artistic sectors.

OBJECTIVES

- Research and creation
- Documentation
- Publication and dissemination

FORMAL POSITIONING

The CRC's approach is based on a desire for creative interdisciplinarity, and adopts two methodological approaches: the first, mainly followed by universities with their doctoral programs, is theory-oriented; the second, mainly practiced by art and design schools, is oriented towards creative practice. The CRC validates both methods and encourages the possibility of combining them to promote a research-creative approach that is essential today in the various fields of art and its transmission.

COLLOQUIA

With an eye to the future, CRC is a dynamic instigator of colloquia focusing on specific themes. It takes the initiative in inviting eminent speakers, while ensuring the success of these intellectual events. With a view to disseminating and preserving the knowledge generated by these conferences, CRC is actively committed to making them accessible to a wide audience. This includes publishing them in a variety of suitable formats, such as printed works, digital platforms and audiovisual media. In playing this catalytic role, the CRC nurtures the Academy's future prospects by encouraging ongoing dialogue within the scientific community, while stimulating the emergence of new thinking and new advances in the field of artistic and creative research.

PARTNERSHIPS

The CRC establishes partnerships with several organizations with whom ALBA has signed memoranda of understanding. The CRC and these organizations aim to jointly carry out various projects. The main objective of these partnerships is to stimulate the exchange of resources and knowledge, creating a mutually beneficial dynamic of cooperation. By implementing these collaborations, the CRC opens up new prospects for the evolution of ALBA, promoting the sharing of skills and enriching the development of artistic and creative research.

DOCUMENTATION

In collaboration with the Archives and Collections Department and the Library of ALBA, the CRC facilitates researchers' access to various essential corpuses. This cooperation involves the collection, organization and analysis of relevant information, thus promoting knowledge management and the dissemination of results. The aim is to help researchers and artists access documentary resources and make effective use of the research tools required for current projects. In this way, they can benefit from a solid base of information for their research and creative work.

PUBLICATION AND DISSEMINATION

CRC develops its own publications within ALBA. The forms of these publications are adapted according to the content to be disseminated, offering a diversity of media to suit specific needs. Among the various forms envisaged there are the conference proceedings, which record the exchanges and knowledge produced at scientific events organized by the CRC. Scientific journals are also set up, offering a publication space dedicated to artistic and creative research. Catalogs also showcase the achievements and artistic productions of projects. Finally, published books, offering a more in-depth and structured medium for disseminating research results and academic reflections. With these various publications, the CRC contributes actively to the dissemination of knowledge.

THE ATELIERS FOR RESEARCH AND CREATION (ARC)

Created in collaboration with the Direction des Études, the Ateliers de Recherche et de Création (ARC) are the CRC's pedagogical arm, forming part of the student curriculum. Each of the CRC's ARC focuses on a specific theme, in keeping with the CRC's overall research and creation axis. At the ARC we find research and creation Directors, workshop animators, speakers, and students.

Research and creation Directors guide registered students in carrying out research and creative projects. ARC welcome guest lecturers and guest professionals to lead a workshop for a specific period during the semester.

Each ARC represents the equivalent of 4 credits in the LMD system at ALBA. These credits are acquired at the end of each semester spent at the CRC, in accordance with current credit requirements.

1.1 FUNCTIONING OF THE ARC FOR ALBA STUDENTS

Starting from 2024-2025, Master's students (M1) can enroll in one of the ARC (Ateliers de Recherche et de Création) of the CRC.

- **Step 1: Administrative registration:**
Administrative registration is done at the ALBA's secretariat during the indicated schedules.

- **Step 2: Research and/or creation:**
Once enrolled, the student benefits from the technical facilities and theoretical and practical supervision provided by the CRC for a renewable semester.

During this semester, the student establishes contact with his/her research and creation Director for guidance

Starting from 2024-2025, Master's students (M1) can enroll in one of the ARC (Ateliers de Recherche et de Création) of the CRC.

- **Step 1: Administrative registration:**
Administrative registration is done at the ALBA's secretariat during the indicated schedules.

- **Step 2: Research and/or creation:**
Once enrolled, the student benefits from the technical facilities and theoretical and practical supervision provided by the CRC for a renewable semester.

1.2 DURATION

The unit of measurement in the ARC is the semester. Within the semester, each ARC consists of 3 hours of faceto-face presence per week, totaling 30 hours.

1.3 CREDITS FOR THE STUDENTS

Each Research and Creation Workshop (ARC) at the CRC corresponds to 4 credits at ALBA within the LMD system. These credits are earned at the end of each semester spent at the CRC, in accordance with the credit acquisition requirements at ALBA.

1.4 ATTESTATION OF THE CRC

The student may request an attestation indicating the ARC followed, the duration of his/her participation, the approval of work, as well as the number of credits for the ARC.

1.5 THE ATELIERS

ARC: Photography and Visual Formats in 19th-Century Lebanon

Code
ARC1044-1

Instructor-Researcher
Carine Chelhot Lemyre, PhD

Description
The study and interpretation of photography in the Middle East and North Africa (or what was then the Ottoman Empire) is a developing field for tracing the history of the European photographers who «explored» the region, as well as those who chose to establish local studios.
While recent research has been published on a number of them, the history of a significant proportion of French studios set up in Lebanon and other local ones, remains undocumented. This ARC aims to address the key historical, conceptual, theoretical and aesthetic issues that inform the history of photography in the Middle East and Lebanon from the medium's beginnings in the mid-nineteenth century to the early twentieth century. Let's explore the photographic materials of these studios and analyze how the content of these photographic illustrations interacts with their viewers depending on the format in which they were produced.

THE CRC OF ALBA AND THE OTHER FACULTIES OF THE UNIVERSITY OF BALAMAND

Operating at the diverse academic environment of the University of Balamand, the Centre for Research and Creation embraces an interdisciplinary approach. With its primary emphasis in the realm of Arts, the CRC actively encourages participation from students and researchers across different majors. By fostering collaborations that transcend traditional boundaries, the CRC becomes a vibrant hub for exchanging ideas and perspectives.
This inclusive approach facilitates the integration of diverse researches backgrounds, cultivating an enriching vibrant atmosphere and promoting the pursuit of excellence in research and creation throughout the university community.

Livret de l'étudiant 2026 / 2027

École d'architecture

Section conservation et restauration du patrimoine
(Au sein de l'École d'architecture)

Institut d'urbanisme

École des arts décoratifs
- Section architecture d'intérieur
- Section arts graphiques et publicité
- Section design

École de mode

École des arts visuels

École de cinéma et de réalisation audiovisuelle

Centre de recherche et de création

académie libanaise des beaux-arts
université de balamand